Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/supplementlhisto03gail

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

DE LA FRANCE

ET DE L'ANGLETERRE,

Et à l'Hiſtoire de la Querelle de PHILIPPE *de* VALOIS *& d'*EDOUARD III, *&c.*

Semper de pace agendum audiendumque putavi, ſemperque dolui..... pacem repudiari..... ſemperque mea conſilia, pacis & togæ ſocia, non belli atque armorum fuerunt..... multa de pace dixi, & in ipſo bello eadem etiam cum capitis mei periculo dicam.

Cic. pro Marcello.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame la COMTESSE D'ARTOIS, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

On trouve chez le même Libraire les volumes suivans du même Auteur, qui ont précédé cet Ouvrage & qui en sont partie.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, premiere époque, 3 vol. in-12. 9 liv.

Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, seconde époque, ou Histoire de la Querelle de Philippe de Valois avec Edouard III, 4 vol. in-12, 12 liv.

ERRATA du Tome troisieme.

Page 17, ligne 12 de la note, Tradaction, *lisez* Traduction.
Page 45, ligne 7 du texte, la lecture qu'elle, *lisez* la lecture, qu'elle.
Page 66, ligne 15, par Lord Willougby, *lisez* par le Lord Willougby.
Page 83, ligne 3, ce puérile héroïsme, *lisez* ce puéril héroïsme.
Page 156, lignes 4, 5, 6, 7 & 8, ôtez les guillemets.
Page 165, ligne 16, tous Catholiques avoient été, *lisez* tous Catholiques, avoient été.
Page 186, lignes 16 & 17, voulut, *lisez* vou'oit.
Page 189, lignes 7 & 8, aux Indes, Orientales, *lisez* aux Indes Orientales.
Page 224, ligne 21, l'Isle de Rées, *lisez* l'Isle de Riés.
Page 236, dernière ligne, supplée le mot *fille* à moitié effacé.
Page 252, lignes 14, 15, 16 & 17, ôtez les guillemets.
Page 256, ligne 6 de la note, ôtez les guillemets.
Page 291, ligne 21, Fairfaix, *lisez* Fairfax.
Page 293, ligne 3 du titre du Chapitre, Jacques I, *lisez* Charles I.
Page 372, à la marge, ligne 1, Mémoire du, *lisez* Mémoires du, &c.
Page 391, ligne pénultieme, n'amoit, *lisez* n'aimoit.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE

DE LA RIVALITÉ

De la France & de l'Angleterre, & à l'Hiſtoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III, &c.

CHAPITRE CINQUIEME.

SUITE du Règne de HENRY III en France, & d'ELISABETH en Angleterre.

Depuis l'an 1584 juſqu'en 1589.

L'ANGLETERRE jouiſſoit de la paix & du bonheur ſous les Loix d'Eliſabeth ; la Ligue éclatoit en France dans toute ſa fureur. La Mort du Duc

d'Anjou y donnoit lieu à des ſpéculations ſur la ſucceſſion au trône ; le Roi n'avoit point d'enfans & on n'eſpéroit pas qu'il en eût. Aux yeux des Catholiques zélés, la Religion devoit exclure le Roi de Navarre & le Prince de Condé ; un éloignement de parenté, tel qu'on n'en avoit point encore vu entre les différentes branches qui avoient ſuccédé au trône, ſembloit auſſi fournir un prétexte contre ces Princes. Catherine de Médicis, pour qui les loix n'étoient rien, vouloit faire paſſer la Couronne au Duc de Lorraine ſon Gendre ; le Roi étoit diſpoſé à partager le Royaume entre Joyeuſe & d'Epernon ſes favoris, & le Duc de Guiſe à l'envahir tout entier du vivant même du Roi. En attendant le moment favorable il avoit perſuadé au Cardinal de Bourbon que c'étoit à lui à ſuccéder, parce qu'il étoit plus

proche d'un dégré que le Roi de Navarre ſon neveu ; il prétendoit qu'à la diſtance où les Bourbons étoient du trône, la ſubſtitution graduelle & perpétuelle en faveur de l'aîné, n'avoit plus lieu, & que le droit de proximité devoit l'emporter ſur le droit de primogéniture, il l'avoit auſſi perſuadé au peuple des Ligueurs.

Pendant qu'il diſpoſoit les eſprits à ces nouveautés & qu'il négocioit à Rome & en Eſpagne, tandis que le Père Matthieu, Jéſuite, qu'on appelloit *le Courier de la Ligue*, alloit ſans ceſſe de Paris à Rome & de Rome à Paris pour le même objet, & que dans toute la France les inſinuations des Confeſſionaux ſe joignoient aux déclamations des chaires pour préparer ce funeſte ouvrage ; les Etats-Généraux, depuis la mort du Duc d'Anjou, preſſés par les armes du

Duc de Parme, avoient pluſieurs fois offert la ſouveraineté des Pays-Bas à la Reine d'Angleterre, qui eut toujours la modération de la refuſer pour ne pas engager ſon peuple dans une guerre directe avec l'Eſpagne, enfin ils prirent le parti de ſe donner à la France; c'étoit ce que le Roi d'Eſpagne avoit toujours le plus redouté; il preſſa le Duc de Guiſe de ſe déclarer, & la guerre commença.

Cette Guerre dont les événemens n'eurent rien de mémorable, n'étoit point encore entre le Duc de Guiſe & Henri III; elle paroiſſoit être ſeulement entre le Cardinal de Bourbon & le Roi de Navarre, ſon neveu, & avoit pour but d'aſſurer la ſucceſſion à un Prince Catholique. Le fameux Sixte-Quint, qui ſuccédoit alors au Pape Grégoire XIII, & qui n'avoit pas encore eu le temps de connoître par lui-même les intérêts & les perſonnages

entre lesquels il avoit à prononcer, suivit d'abord la route que ses prédécesseurs lui avoient tracée ; il vint au secours de la Ligue avec toutes les foudres du Vatican ; il donna cette fameuse Bulle, l'une des plus violentes que l'orgueil pontifical se soit jamais permises, dans laquelle il appelloit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, *génération bâtarde & détestable de l'illustre Maison de Bourbon*, & comme hérétiques & relaps les privoit de tout droit de succession à la Couronne de France & à toute autre. Un démenti, avec un appel au futur Concile, (*a*) affiché aux portes du Vatican, fut la réponse des Princes à cette insolence ; Sixte qui

(*a*) L'auteur du Placard étoit le célèbre Bongars, qui se trouvoit alors à Rome. Du moins Varillas le prétend ainsi, mais son récit est plein de bévues que Bayle a relevées avec soin.

avoit l'ame élevée, eſtima cette hardieſſe, & conçut dès-lors une haute opinion des Princes. Le Roi, puiſqu'il avoit le malheur & la honte d'être le chef d'une Ligue qui devoit le détrôner, fournit des troupes contre ſon légitime héritier. Le Roi de Navarre le plaignit, & s'adreſſant à ſon véritable ennemi, propoſa le Duel au Duc de Guiſe. Celui-ci répondit avec beaucoup de modération qu'il reſpectoit la naiſſance, le rang, le mérite du Roi de Navarre, qu'il n'avoit avec lui aucune querelle particulière & qu'il n'avoit pris les armes que pour la défenſe de la Religion.

La Reine-Mère négocioit toujours, elle eut avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé à Saint-Bris, près de Cognac, une entrevue, où elle ne manqua pas de mener *ſes filles d'honneur*; mais comme elle n'avoit autre choſe à dire, ſinon que le Roi

ne vouloit qu'une Religion dans son Royaume, le Roi de Navarre répondit en souriant, & en jettant un regard moqueur sur les filles de la Reine : *Madame, il n'y a rien là qui me convienne.*

Matthieu, t. 1, liv. 8, p. 518. Perefixe, Hist. de Henri le Grand.

Eh bien ! dit la Reine » faites vous-» même quelque ouverture. Madame », dit-il, en continuant la même équivoque, » il n'y a point ici d'ouverture » pour moi ? — Ne recueillerai-je donc » aucun fruit de ma peine ? — Ma-» dame, ce n'est pas moi qui vous » empêche de coucher dans votre lit, » c'est vous qui m'empêchez de cou-» cher dans le mien ».

Ce fut encore dans cette conférence de Saint-Bris que la Reine-Mère, embrassant le Roi de Navarre & affectant avec lui une familiarité peu décente, lui chatouilla les côtés ; le Roi de Navarre, qui sait que chez Médicis, le badinage même couvre un dessein, la méprise assez pour lui

déclarer & lui montrer, en ſe découvrant le ſein, qu'il offre un corps ſans défenſe aux poignards qu'elle aiguiſe.

Les Princes Proteſtans, principalement ceux d'Allemagne, excités par l'intérêt de la Religion & ſur tout par les intrigues d'Eliſabeth, qui, ſans paroître, mettoit tout en mouvement, envoyèrent à Henri III une Ambaſſade ſolemnelle pour le prier d'obſerver les Edits de pacification tant de fois accordés aux Huguenots. Sur le refus de Henri III dicté par la Ligue, ils firent entrer en France une armée formidable de Reîtres, de Lanſquenets & de Suiſſes. Henri III, alors parut vouloir ſortir de ſa léthargie & ſe rappeller ſon ancienne gloire, uſurpée ou non, il ſe mit à la tête d'une de ſes armées pour arrêter les Allemands au paſſage de la Loire, s'ils pénétroient juſques là tandis que le Duc de Guiſe défendoit

contr'eux les frontières de Champagne, & que le Duc de Joyeuſe marchoit en Guyenne contre le Roi de Navarre & les Huguenots François. La guerre ayant pris cette nouvelle forme, ſe nomma, *la guerre des trois Henris*, du nom des trois chefs ennemis, dont chacun combattoit ouvertement ou ſecrétement les deux autres; Henri III; Henri, Duc de Guiſe & Henri, Roi de Navarre; les deux premiers, réunis en apparence contre le dernier, mais en effet plus ennemis l'un de l'autre qu'ils ne l'étoient du Roi de Navarre. 2008. 1587.

Celui-ci battit à Coutras le Duc de Joyeuſe, qui, ayant été pris, fut maſſacré de ſang froid, ſelon l'uſage du temps, par deux Capitaines d'Infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers, quoiqu'il leur promît une rançon de cent mille écus. La vengeance les toucha plus que l'intérêt.

Joyeuſe méritoit ſon ſort, pour avoir de même fait maſſacrer de ſang froid deux Régimens du Prince de Condé dans une autre occaſion au Bourg de la Mothe Saint-Hérais, carnage qui fut encore vengé à Coutras par celui de toute ſon Infanterie, qu'on paſſa impitoyablement au fil de l'épée en vengeance de l'affaire de la Mothe Saint-Hérais, malgré le Roi de Navarre, qui avoit expreſſément ordonné d'épargner les vaincus, & qui fit rendre aux priſonniers tous les ſoins de l'humanité.

Ces maſſacres de ſang froid, ſoit publics, ſoit particuliers, étoient devenus ſi communs, que Brantôme, pour donner un éloge diſtingué au premier Maréchal de Biron, obſerve qu'*il n'étoit point maſſacreur de ſang froid, comme tout gentil Chevalier ne doit être.*

Répétons, puiſque l'occaſion s'en préſente ſi ſouvent, que les maſſacres

& les violences se rendent presque toujours, & que des procédés humains & généreux se rendroient peut-être aussi.

Au reste le Duc de Joyeuse perdit principalement cette bataille de Coutras par une cause qui en a tant fait perdre aux Généraux François, je veux dire la précipitation & cette crainte jalouse de partager avec un Rival la gloire du succès. Joyeuse ne voulut jamais attendre le Maréchal de Matignon, qui lui menoit du renfort.

Le Duc de Guise défit les Reîtres à Auneau, petite ville de la Beauce, où il les avoit suivis depuis la Champagne, le Roi fut le seul qui ne fit rien.

Par la mort du Duc de Joyeuse, le Duc d'Epernon (*a*) réuniſſoit toute

(*a*) Lorsque le Duc d'Epernon fit son entrée à Rouen comme Gouverneur de Normandie, la ville de Rouen lui fit un présent qui étoit une allusion ingénieuse à sa faveur. C'étoit un grouppe d'argent doré repréſen-

la dépouille de ce favori, toute la faveur de ſon Maître & toute la haine du Duc de Guiſe. Ce fut pour lui que le Duc de Guiſe fit inſérer parmi les conventions ſecrettes de la Ligue, que le Roi ſeroit ſupplié d'éloigner de ſa perſonne & de dépouiller des places & des gouvernemens les ennemis publics & les fauteurs de

---

tant la fortune qui tenoit Epernon embraſſé. Au-deſſous étoient ces mots Italiens : *E per non laſciar ti.* (Paſquier, lettr. liv. 13. tom. 2. p. 72). On avoit fait au ſujet des amis ou favoris de François I, ces deux ou ces quatre vers :

Sire, ſi vous donnez pour tous
A trois ou quatre,
Il faut donc que pour tous
Vous les faſſiez combattre.

On les retourna ainſi pour les mignons de Henri III.

Puiſqu'Henri, Roi des François,
N'en aime que quatre ou trois,
Il faut que ces trois ou quatre
Aillent ſes ennemis combattre.

l'héréſie qui lui ſeroient nommés par la Sainte Ligue. L'établiſſement de l'Inquiſition & tous les genres de guerre & de perſécution furent conſacrés par ces mêmes articles de la Ligue.

Le parti Huguenot perdit un appui par la mort du Prince de Condé, *entre les vertus duquel on ne ſauroit dire ſi c'etoit la vaillance, ou la libéralité, ou la généroſité, ou l'amour de la Juſtice, ou la courtoiſie & l'affabilité qui tenoit le premier rang*, dit Mezeray. L'opinion générale fut qu'il avoit été empoiſonné. On connoît le procès criminel intenté à ce ſujet à Charlotte-Catherine de la Tremoille ſa femme; le Parlement de Paris la déclara innocente; on connoît auſſi ce bruit populaire, ſi répandu & ſi faux, que le troiſième Prince de Condé, Henri II étoit né treize mois après la mort de ſon père. Le père mourut le 5 Mars 1588 à Saint-Jean d'Angely,

& le fils nâquit le 1 Septembre de la même année.

Par la mort du Prince de Condé le Roi de Navarre reſta ſeul chef de la Ligue.

Pendant que tout le Royaume étoit en feu, les occupations du Roi étoient de faire des pélerinages, d'aller à pied dans les rues de Paris en habit de Pénitent, couvert d'un ſac (*a*), portant à ſa ceinture un gros chapelet, dont les grains étoient taillés en têtes de mort, & ſuivant des proceſſions qu'il faiſoit venir du fond des provinces à Paris, toutes diſtinguées par la forme & la couleur des habits (*b*), de s'enfermer avec des Hiéronymites & des Feuillans, de découper des images & de

(*a*) Bayle applique à ce ſac dont Henri III ne dédaignoit pas de ſe couvrir, les deux vers fameux de Boileau :

Dans ce ſac ridicule, &c.

(*b*) L'année 1586 fut nommée *l'année des proceſſions blanches.*

les coller dans ſon Oratoire, de careſſer de petits chiens qu'il portoit pendus à ſon col dans un panier. Ce dernier goût lui coûtoit plus de cent mille écus par an, il dépenſoit preſque autant en ſinges & en perroquets; la dépenſe en Moines (*a*) & en Mignons n'avoit point de bornes.

Aux nôces du Duc de Joyeuſe, & de Marguerite de Lorraine, belle-ſœur de Henri III, il y avoit eu dix-ſept feſtins, dont le moindre revenoit à plus de cent mille livres; on avoit changé d'habits à chacun de

(*a*) Henri III alloit ſouvent faire des Retraites chez des moines & en habit de moine, particulièrement chez les Capucins, » Là, dit Du Verdier Vau-Privas, (Proſopographie, t. 1, p. 2559) » chaſcun eſtoit portier & » avoit les autres charges à ſon tour, & il » eſtoit appellé là dedans Frère Henri, & ſi » quelqu'un le demandoit, il falloit demander Frère Henri, comme s'il arrivoit quelque courier, ou quelqu'autre affaire pendant qu'il étoit en ce conclave ».

ces feſtins ; il y avoit eu de ces habits payés juſqu'à dix mille écus pour la façon ſeulement ; ces nôces avoient coûté au Roi quatre millions, & il s'étoit chargé de payer dans deux ans la dot de la Ducheſſe de Joyeuſe qu'on avoit fait monter à quatre cens mille écus ; en même-temps il refuſoit aux Suiſſes l'argent qu'il leur devoit pour leur paye, & quand ſes courtiſans mêmes ne pouvoient s'empêcher de lui faire des repréſentations ſur ſes profuſions & ſur ſes injuſtices, *Je ſerai ſage*, diſoit-il, *quand j'aurai marié mes deux enfans* (Joyeuſe & d'Epernon).

Les Edits burſaux ſe multiplioient tous les jours, l'oppreſſion étoit au comble, c'eſt ce qui donnoit tant de force à la Ligue ; on ne parloit plus que de reléguer dans un cloître ce Roi déjà moine ; la ſœur des Guiſes, la Ducheſſe de Montpenſier, dont il avoit, dit-on, révélé quelque défaut

ſecret, outrage impardonnable, montroit à tout le monde les ciſeaux qui devoient couper les cheveux à ce Prince (*a*).

Sixte-Quint diſoit : » J'ai fait tout » ce que j'ai pu pour me tirer de la » condition de moine, & Henri fait

---

(*a*) On connoît cette deviſe d'Henri III : deux couronnes, & une troiſième en l'air, avec ces mots : *Manet ultima cælo, La dernière l'attend dans le Ciel ;* on connoît auſſi la parodie qui en fut faite : *Manet ultimà clauſtro, la dernière l'attend dans le cloître,* & tout le monde a lu, dans les notes de la Henriade & ailleurs, ces deux vers latins :

Qui dedit antè duas, unam abſtulit, altera nutat,
Tertia tonſoris nunc facienda manu.

Et la tradaction qui finit ainſi :

Une paire de ciſeaux
Doit lui donner la troiſième.

Ces vers faiſoient alluſion à l'inſcription de l'horloge du Palais :

Qui dedit antè duas, triplicem dabit ille coronam.

» tout ce qu'il peut pour y tomber «.

Le Duc de Guiſe gouvernoit Paris par ces chefs Bourgeois qu'on nommoit *les Seize* parce qu'ils préſidoient aux ſeize quartiers de la ville ; ces factieux étoient pour le Duc de Guiſe ce que les Goix, les Saint-Yons & les Thiberts avoient été pour le Duc de Bourgogne ſous Charles VI ; le Roi voulut les punir pour quelques ſéditions qu'ils avoient excitées, ils appellèrent à leur ſecours le Duc de Guiſe, qui étoit alors en Picardie ; il accourut à Paris malgré les défenſes très-expreſſes du Roi. La Reine-Mère à qui ces troubles procuroient le plaiſir certain de négocier, reçut le Duc & le mena elle-même au Louvre, le peuple l'y porta en triomphe, ce qui en impoſa ſans doute au Roi, qui avoit réſolu de ſe défaire de lui dans cette entrevue, *ou, peut-être*, ſelon Mezeray, *fut-il retenu par la*

vue d'un homme ſi formidable, & qui ayant toujours une main ſur la garde de ſon épée, marquoit par ſes yeux tout de feu, que ſi on branloit, il iroit tout droit ôter la vie à l'Auteur de ſa mort. Quoiqu'il en ſoit, on n'entreprit rien ce jour-là contre la perſonne du Duc & tout ſe paſſa en conférences. Le Machiavelliſte Sixte-Quint en conçut du mépris pour Henri III, Prince mépriſable à beaucoup d'autres égards, mais non pas ſur ce point. *O Prince lâche & inſenſé!* s'écria-t-il, *qui perd une telle occaſion de ſe défaire d'un ennemi!* Un Pape qui s'indigne de ce qu'on n'a point aſſaſſiné le chef du parti Catholique, eſt un grand exemple de la force des préjugés Machiavelliſtes.

Cependant le Duc de Guiſe rempliſſant Paris d'étrangers & le Roy y ayant introduit des troupes pour les leur oppoſer, la chaleur des deux par-

tis amena ces fameuſes barricades des 12 & 13 Mai 1588, où le Duc de Guiſe en fit trop & trop peu, & que les Ligueurs appelloient *des journées toutes reſplendiſſantes de la protection de Dieu.* Le Pape, (c'étoit pourtant Sixte-Quint) appelle, dans une lettre de ce temps, le Duc de Guiſe & le Cardinal de Bourbon *des Machabées qui avoient ſauvé le peuple d'Iſraël.*

Le Roi s'enfuit à Chartres, le Royaume fut dans l'Anarchie, les Citoyens plaignoient le Roi d'avoir mérité ſon ſort, plaignoient bien plus le peuple qui n'avoit pas mérité le ſien, s'indignoient de l'ambition du Duc de Guiſe & gémiſſoient du bouleverſement de l'Etat.

Quand le Duc de Guiſe, peu de jours après les barricades, alla rendre une viſite au Premier Préſident de Harlay, pour le ſonder ſur ce qu'il devoit attendre du Parlement, ce cou-

rageux Magiſtrat du plus loin qu'il l'apperçut, s'écria : *C'eſt grande pitié quand le valet chaſſe le maître ; au reſte, mon ame eſt entre les mains de Dieu, mon corps eſt en la puiſſance des méchans, qu'ils en faſſent, ce qu'ils voudront.* Tels étoient les ſentimens des gens de bien.

Catherine négocioit. Après ce grand aviliſſement du trône, elle ménagea une fauſſe réconciliation entre le Roi & le Duc ; on ſervit le Roi ſelon ſon goût, on envoya pour lui demander pardon, les Capucins ayant à leur tête Frere Ange de Joyeuſe (*a*), ré-

(*a*) On ſait que Joyeuſe avoit pris ce nom & cet habit pour avoir cru entendre les Anges chanter Matines aux Capucins pendant la nuit lorſqu'il paſſoit devant la porte de ce couvent, en revenant d'une partie de débauche ; on ſait qu'il quitta les Capucins pour aller ſervir la Ligue, & qu'une plaiſanterie d'Henri IV le fit rentrer pour toujours dans ſon cloître.

préſentant *Notre Seigneur, qui alloit au Calvaire avec tout l'équipage & tous les perſonnages dont on ſe ſervoit en ce temps là pour jouer la Paſſion.* Les Laïcs allèrent en habits de Pénitens & en ordre de proceſſion. Le reſſentiment du Roi ne put tenir contre des Capucins, des Pénitens & des Proceſſions, il ſe rengagea plus que jamais dans la Ligue par le fameux Edit qu'on appella *de Réunion*, il approuva les Barricades, jura de ne jamais faire de paix avec les Huguenots, défendit à ſes ſujets de reconnoître pour Roi après lui aucun Prince Hérétique ou fauteur d'Héréſie. Le Duc d'Epernon fut écarté, mais il laiſſa auprès du Roi *les quarante-cinq*, qu'il lui avoit donnés. Ces quarante-cinq étoient des eſpéces de *Braves*, tous Gaſcons, qui ſervoient à la fois à Henri III de Gardes, de Mignons & d'Aſſaſſins; les *Seize* du Duc de Guiſe

avoient peut-être donné l'idée des *quarante-cinq* de Henri III. Lognac, Capitaine de ces derniers, succéda dans la faveur au Duc d'Epernon, avec Bellegarde, cousin Germain de ce Duc.

Il faut avouer que la superstition n'avoit pas dicté seule à Henri III, cet humiliant Edit de Réunion. C'étoit le temps où le Roi d'Espagne envoyoit contre l'Angleterre cette *invincible Armada*, la crainte qu'inspiroit cette Flotte contribua beaucoup à déterminer Henri III, il appréhenda, s'il refusoit d'entrer en accommodement avec les Ligueurs, qu'ils ne la fissent descendre sur les côtes de France, & les Amiraux d'Elisabeth, en détruisant cette Flotte, sauvèrent peut-être à la fois la France & l'Angleterre.

La Ligue étoit parvenue au plus haut dégré d'insolence. Le Comte de

Soiſſons (*a*), ayant quitté le Roi de Navarre ſon couſin pour rentrer ſous l'obéiſſance de Henri III, la Ligue qui vit que c'étoit au Roi & non aux Guiſes qu'il s'attachoit & qu'il n'avoit point l'ame d'un Ligueur, l'obligea de ſe faire abſoudre par le Pape ; en même temps elle engageoit le Pape à refuſer l'abſolution, & le Comte ayant obtenu des lettres de grace & les ayant portées au Parlement pour les faire enrégîtrer, un tailleur ſe mit à la tête d'une troupe de Ligueurs pris dans la populace, & alla au Palais intimider les Juges & empêcher l'enregîtrement.

On tenoit à Blois ces fameux Etats, qui ſembloient avoir à prononcer entre le Roi & le Duc de Guiſe. Henri III y jura l'éxécution de l'Edit de

(*a*) Frère du dernier Prince de Condé, mais d'un autre lit.

Réunion

Réunion & la fit jurer aux trois Ordres ; mais quand il voulut dans sa harangue pour l'ouverture des Etats, hazarder quelques plaintes contre le Duc de Guise, le Duc s'en plaignit lui-même avec tant de hauteur, que la harangue du Roi ne put être imprimée qu'avec des retranchemens & des changemens. Le Roi n'avoit plus la liberté de la Presse & tout le monde l'avoit contre lui.

Plus les Etats avoient d'abus à réformer & de demandes raisonnables à faire, plus ils devoient s'interdire avec soin toute démarche, toute prétention injuste & outrée ; mais tel est le malheur du peuple que ses droits si souvent violés ou négligés, sont encore quelquefois défendus par des motifs & par des moyens indignes d'une si belle cause. Si les noms sacrés de liberté, de propriété, de sureté publique ne sont pas toujours agréables

à l'oreille des Rois, même bien intentionnés, c'eſt qu'ils ont trop ſervi de ralliement aux factieux & aux ennemis du trône ; les Etats de Blois rendirent leur zèle inutile par leur prédilection marquée pour les Guiſes ; l'eſprit de la Ligue ſe faiſoit trop ſentir dans la propoſition qu'ils firent de recevoir purement & ſimplement le Concile de Trente, d'établir l'inquiſition, d'exclure nommément le Roi de Navarre de la ſucceſſion à la Couronne de France, (*a*) l'Eſprit

(*a*) Il y avoit long-temps qu'on déguiſoit cette excluſion ſous des formes dans leſquelles le Roi de Navarre ſe trouvoit compris, mais on n'avoit pas encore oſé l'exclure perſonnellement & nommément. Pierre d'Eſpinac, Archevêque de Lyon, zélé Ligueur, & qui fut dans la ſuite Garde des Sceaux de la Ligue par la faveur du Duc de Mayenne, ayant oſé dire à Henri III, devant le Duc

Républicain éclatoit trop hautement dans ce principe qu'ils annoncèrent & qu'ils soutinrent : *que leurs cayers devoient avoir par eux-mêmes force de loi.* L'injustice & l'excès de ces prétentions nuisirent au succès de leurs propositions les plus sages ; on se crut dispensé d'avoir égard au conseil que donnoient les mêmes Etats de punir les Traitans & les Mignons, de supprimer des offices onéreux & des impôts accablans. Il faut avoir mérité la confiance pour pouvoir faire adopter des

---

d'Epernon, que le Roi de Navarre étoit indigne de regner, le Duc d'Epernon, irrité de cette insolence, lui demanda si un homme qui abusoit notoirement de sa propre sœur, qui vendoit publiquement les bénéfices & qui avoit consommé par ses débauches son bien & celui de sa famille, étoit digne d'occuper le premier rang dans le Clergé de France.

projets utiles. Henri III vit ſeulement qu'on décrioit ſon adminiſtration, qu'on bravoit ſon autorité, qu'on appelloit le Duc de Guiſe au trône ; il crut ne pouvoir plus conſerver la Couronne que par un crime ; c'étoit au contraire le plus ſûr moyen de la perdre avec la vie. L'événement le fit voir. De fidèles Sujets voulurent détourner le Roi de cette réſolution ; le brave Crillon, pour ſauver à ſon Maître la honte de l'aſſaſſinat, offrit de ſe battre contre le Duc de Guiſe ; & promettoit de le tuer (*a*). Le Maréchal d'Aumont, plus juſte, oſa ne point déſeſpérer du pouvoir des loix, il offrit d'arrêter le Duc de Guiſe & vouloit qu'on lui fît ſon procès. Mais on n'a confiance aux loix que quand on a ſu les reſpecter ; Henri III crut

(*a*) C'eſt le cas de la maxime :
Qui ne craint point la mort, eſt ſûr de la donner.

qu'elles ne pouvoient plus rien pour lui, & il fit assassiner les Guises. On allégue, pour excuser Henri III, *la nécessité par qui tout est permis*, & le salut du peuple, loi suprême, objet de toutes les loix. Nous ne pouvons que plaindre un Prince réduit à la nécessité d'assassiner ses sujets ; nous ne pouvons que condamner un Prince qui s'est réduit par sa faute à une telle nécessité. De plus, l'avis du Maréchal d'Aumont nous autorise à penser qu'il pouvoit rester d'autres ressources. » Le Chancelier de l'Hô-» pital, dit M. le Président Hénault, » faisoit l'honneur à la raison & à la » Justice, de penser qu'elles étoient » plus fortes que les armes mêmes, & » que leur Sainte Majesté avoit des » droits imprescriptibles sur le cœur » des hommes, quand on savoit les » faire valoir ». Cette opinion vertueuse sera toujours la plus sure.

Henri III diſtribua lui-même les poignards aux *quarante-cinq*, qu'il cacha dans de petites cellules conſtruites autour de ſa chambre ; quand tout fut prêt, il fit dire au Duc de venir lui parler. Le Duc traverſant un paſſage étroit, qu'on montre encore au château de Blois, les aſſaſſins ſe jettent ſur lui, le nombre qui l'accable, le déſavantage du lieu ne lui permettant pas de tirer l'épée, il ſe débat, il entraîne les aſſaſſins, & prêt à leur échapper, il tombe percé de coups, à la porte de la chambre du Roi, en s'écriant : *Ah ! le Traître !* le lendemain le Cardinal fut aſſaſſiné à coups de Pertuiſane, les Proteſtans triomphèrent, mais Dupleſſis Mornay empêcha les Rochelois de conſacrer l'aſſaſſinat par des réjouiſſances publiques.

3 Déc. 1588. 4 Décembre.

Le Duc de Guiſe avoit négligé, juſqu'à l'affectation, le ſoin de ſa ſu-

reté ; il avoit laiſſé dans la ville une eſcorte de cinq cent gentilshommes & de mille hommes d'armes prêts à tout entreprendre pour ſa défenſe ; il étoit venu ſe loger dans le château, comme pour ſe mettre entre les mains de ſon ennemi & le braver par ce défaut de précaution ; il reçut de tous côtés des avis du ſort qui l'attendoit & n'en voulut croire aucun, non par eſtime pour le Roi, mais par mépris, *il ne lui croyoit pas même aſſez de fermeté pour un aſſaſſinat.* (*a*). ON N'OSEROIT, diſoit-il, & il avoit preſque raiſon. Cette fermeté, s'il faut

(*a*) Bayle applique à la réſolution que prit Henri III, de faire aſſaſſiner les Guiſes, ce vers de l'Enéïde :

Quondam etiam victis redit in præcordia virtus,

C'eſt profaner le mot *virtus*.

l'appeller ainſi, n'étoit pas dans le caractère du Roi, elle fut en lui l'effet paſſager d'une maladie de corps & d'eſprit que lui donnoient toujours plus ou moins les fortes gelées. On avoit déjà remarqué qu'alors il étoit chagrin, ſévère, porté à la violence & aux réſolutions cruelles. Son premier Médecin, Miron, avoit averti le Duc de Guiſe de ne pas l'irriter dans ces temps-là. Miron regardoit cette maladie comme ſi importante, qu'il lui étoit échappé de dire qu'avant qu'il fût un an le Roi auroit perdu la vie ou la raiſon.

Obſervons, relativement aux mœurs du temps & aux conſidérations particulières, que le Légat Moroſini, qui avoit montré aſſez d'indulgence ſur l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, parut implacable ſur celui du Cardinal, & qu'après avoir fait eſpérer au Roi l'abſolution du Pape pour

le premier fait, il lui dénonça l'excommunication majeure pour le second.

C'étoit toujours du mot de Clément IV. *Mors Conradini, vita Caroli*, qu'on autorisoit ces prétendus coups d'Etat. Henri III s'entretenant dans la suite sur l'assassinat des Guises avec le Roi de Navarre, celui-ci lui demanda qui pouvoit lui avoir donné *ce funeste & malheureux conseil?* (Expression remarquable dans la bouche d'un Prince, qui, suivant les idées étroites du Machiavellisme, sembloit gagner tant à la mort des Guises, que ses ennemis voulurent insinuer qu'il y avoit eu part.) Henri III dit, qu'il avoit été principalement déterminé par une lettre d'un homme de sa Cour, qui lui citoit le mot de Clement IV. » Celui-» là, Sire, repliqua le Roi de Navarre, » ne vous a pas dit toute l'his-

» toire, car la mort de Conradin fut la » ruine de Charles. » Cette réplique eſt la réfutation complette du Machiavelliſme. On ne peut trop redire aux Rois, aux Grands, aux Miniſtres, aux Particuliers même : » Faites » du mal à votre ennemi, votre ennemi » vous fera du mal ; exterminez-le, » d'autres vous extermineront. » Voilà ce que tout le monde fait & ce que tout le monde oublie.

Obſervons donc pour l'inſtruction générale des hommes & pour l'inſtruction particulière des Rois que l'aſſaſſinat des Guiſes fut vengé. La Ligue devenue plus puiſſante par la perte de ſes chefs, ſouleva une grande partie de la Nation & proſcrivit ſon Roi, les Prédicateurs tonnoient contre lui en chaire, les Prêtres l'*envoûtoient* ſur l'autel, le peuple ne l'appelloit que *le Tyran*, *le Maſſacreur* & *Henri*

le Devalé (*a*), la Sorbonne délia les Sujets du ſerment de fidélité; le Par-

(*a*) *Le Déchu, le Dégradé.* Linceſtre, Curé de Saint Gervais, prêchant à Saint-Barthélemi, exigea de tous ſes Auditeurs un ſerment ſolemnel de venger la mort des Guiſes. Le P. Préſident de Harlay aſſiſtoit à ce ſermon, il étoit placé dans l'Oeuvre vis-à-vis de la chaire. Linceſtre exigea de lui un ſerment particulier. » *Levez la main* » lui dit-il, » *Monſieur le Préſident, levez-la bien haut,* » *afin que tout le monde le voie* ». Le Premier Préſident fut forcé d'obéir par la crainte de la populace, à qui on avoit perſuadé qu'il avoit conſenti à la mort des Guiſes.

Le même Linceſtre dit à un Ligueur qui ſe faiſoit un ſcrupule de communier à cauſe de la haine qu'il nourriſſoit dans ſon cœur contre Henri III, que cette haine étoit un ſentiment légitime & vertueux. » Moi-même, ajouta-t'il, moi, qui conſacre tous les » jours le corps de Jeſus-Chriſt, je ne me » ferois aucun ſcrupule de tuer ce Tyran, » même à l'Autel & tenant l'Hoſtie en main ». (Journal de Henri III Edition de 1699. p. 113-123.)

lement, pour n'avoir pas voulu confirmer ce Décret, fut traîné à la Baſtille par Buſſy-le-Clerc, Maître en fait d'armes, puis Procureur au Parlement, l'un des Seize. Henri III affoibli, abandonné, ayant à peine

---

Un autre Prédicateur, prêchant devant la mère des Guiſes, s'écria, en parlant du Duc : » *O ſaint & glorieux Martyr de Dieu,* » *béni ſoit le ventre qui t'a porté & les ma-* » *melles qui t'ont allaité* !

On plaçoit ſur l'autel des images de cire repréſentant Henri III, on les piquoit à chacune des quarante Meſſes, qu'on célébroit pendant les quarante heures dans pluſieurs Paroiſſes de Paris ; à la quarantième, on piquoit l'image à l'endroit du cœur. On accompagnoit chaque piqûre de paroles myſtiques, auxquelles on ſuppoſoit la vertu de faire périr le Roi. Henri III fut exclu des prières de l'Egliſe, par un Décret de la Sorbonne : François Pigenat, Curé de Saint-Nicolas des Champs, preſſa ſes Auditeurs d'aſſaſſiner ce Prince ; la veuve

un parti, preſſé par Mayenne & par les autres nouveaux chefs de la Ligue, connut, mais trop tard, ſes vrais intérêts, & fut trop heureux de s'unir enfin avec ce généreux Roi de Navarre, dont il avoit toujours vou-

---

du Duc de Guiſe, reſtoit groſſe d'un fils qui fut dans la ſuite le fameux Chevalier de Guiſe; le Prédicateur mit dans la bouche de cette Princeſſe, ces vers imités de Virgile : Eneid. L. 4.

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor
Qui face Valeſios ferroque ſequare tyrannos.

Les Confeſſeurs refuſoient l'abſolution à ceux qui continuoient de reconnoître Henri III pour Roi.

A la Requête de cette même Ducheſſe de Guiſe, on commença contre *Henri de Valois .... jadis Roi ...* un procès-criminel, où l'on demandoit qu'il fût condamné à faire amende honorable, nuds pieds, nue tête, la torche au poing, la corde au col;

lu être l'ennemi ; mais tandis qu'avec ce ſecours il aſſiégeoit ſa Capitale, les Guiſes, du fond de leur tombeau, l'aſſaſſinèrent à leur tour par la main du Jacobin Jacques Clément. C'eſt ainſi, on ne peut trop le répéter, que le crime produit toujours le crime & que le mal renait ſans ceſſe du mal, juſqu'à ce que le malheur & l'abus de l'eſprit de guerre, rendus ſenſibles par les effets, ramènent pour un temps à l'eſprit de paix.

Le regne & le caractère de Henri III ne nous fourniront qu'un mot : Henri III eſt de tous nos Monarques celui qui a le mieux prouvé qu'un Roi foible peut être plus funeſte

---

qu'il fût déclaré incapable de porter la Couronne, confiné pour toute ſa vie au couvent des Hiéronymites du bois de Vincennes & réduit au pain & à l'eau. (Journal d'Antoine Loyſel ; Bayle, art. GUISE.)

à l'Etat qu'un Roi méchant. » Ceux-
» là s'abuſent bien fort, dit Bodin,
(De la Républiq. Liv. 2 ch. 4, &
» Liv. 6 chap. 2.) qui vont louant
» & adorant la bonté d'un Prince
» doux, gracieux courtois & ſimple :
» car telle ſimplicité ſans prudence
» eſt très-dangereuſe & pernicieuſe
» en un Roi, & beaucoup plus à crain-
» dre que la cruauté d'un Prince ſé-
» vère, chagrin, revêche, avare & in-
» acceſſible. Et ſemble que nos Pères
» anciens n'ont pas dit ce proverbe
» ſans cauſe : *de méchant* (*a*) *homme*
» *bon Roi*..... Par la ſouffrance &
» niaiſe ſimplicité d'un Prince trop
» bon, il advient que les flatteurs,
» les corratiers & les plus méchans
» emportent les offices, les charges,
» les bénéfices, les dons, épuiſans les

(*a*) *Méchant* ne ſe prend ici, que dans le ſens de *ſévère*.

» Finances d'un état : & par ce » moyen le pauvre peuple eſt rongé » juſqu'aux os, & cruellement aſſer- » vi aux plus Grands : de ſorte que » pour un Tyran, il y en a dix » mille ».

Tel fut Henri III, conſidéré comme Roi.

Conſidéré comme particulier, on pourroit louer en lui un caractere doux & porté à la clémence. Le fameux Docteur Roze, qui fut depuis Evêque de Senlis & Grand-Maître de Navarre, ayant prêché contre lui avec beaucoup de violence, Henri lui fit un préſent de cinq cent écus, en l'exhortant à employer cette ſomme en remèdes & en potions qui corrigeaſſent l'âcreté de ſes humeurs. Roze ayant prêché de nouveau contre lui, parce que Henri avoit été au bal, en maſque, une nuit du Carnaval, Henri le fit venir, & lui dit : » Je

» vous laiſſe courir les rues jour & » nuit tant qu'il vous plaît, ſans m'in- » former de ce que vous faites; laiſ- » ſez-moi au moins la liberté de » m'amuſer une ſeule fois, & encore » en carnaval. » Puis à cauſe de la ré- cidive, il ajouta : *Allons, il eſt temps que vous deveniez ſage.*

Un autre Prédicateur, nommé Poncet, ayant fait un Sermon contre les Confrairies de Pénitens, ſi chères à Henri III, & ayant traité ces pénitens d'hypocrites & d'athées, en fut quitte pour être envoyé dans une Abbaye qu'il avoit.

Tout fut déplacé chez Henri III, juſqu'à l'amour des Lettres ; pendant que ſon Royaume étoit en feu, il étudioit la Grammaire. C'eſt ce que Paſquier lui reproche dans ces vers: Journal de Henri III, p. 66.

Gallia dum paſſim civilibus occidit armis,
Et cinere obruitur ſemi-ſepulta ſuo,

Gramaticam exercet mediâ Rex noſter in Aulâ,
Dicere jamque poteſt vir generoſus, *Amo.*
Declinare cupit, verè declinat & ille,
Rex bis qui fuerat, fit modò Grammaticus.

Catherine de Médicis avoit vu la mort des Guiſes & ne vit point leur vengeance, elle étoit morte, environ ſept mois avant ſon fils (*a*). On n'a jamais bien ſu, ſi elle avoit eu part à l'aſſaſſinat des Guiſes ; on ſait ſeulement, que le Cardinal de Bourbon, qui fut arrêté en même temps que les Guiſes furent aſſaſſinés, étant retenu au lit par la maladie & le chagrin, elle alla lui faire une viſite, qu'il s'écria en la voyant : *Ah ! Ma-*

(*a*) Elle mourut, le 5 Janvier 1589. Henri III fut aſſaſſiné le 1 Août de la même année.

dame, vous nous avez donc tous amenés ainsi à la Boucherie ; & qu'elle parut fort touchée de ce reproche. On sait aussi que son fils venant l'instruire de l'assassinat des Guises, lui dit d'un air triomphant ; *enfin me voilà Roi* ; qu'elle parut douter de ce rétablissement de l'autorité Royale, & qu'elle demanda au Roi s'il s'étoit assuré de Paris & des grandes villes. Il étoit dans le caractère de Catherine de Médicis de juger d'une telle action par le succès.

Elle mourut, comme Isabelle de Bavière, moitié oubliée, moitié haïe des François, mais n'étant détrompée ni détachée de rien, & regrettant toujours le pouvoir dont elle avoit tant abusé.

L'Histoire a flétri sa mémoire. Brantôme, qui dit toujours tant de bien de ceux même dont il veut dire du mal, & qui loue Frédégonde

& Iſabelle de Bavière, eſt le ſeul Auteur qui ait beaucoup vanté Catherine de Médicis. Qu'il célébre en elle la figure, la taille, *la plus belle jambe*, *la plus belle main qui fut jamais vue*, la grace & l'adreſſe dans toute ſorte d'éxercices, le deſir & le talent de plaire, l'eſprit, l'enjouement, l'Eloquence, enfin, tous les avantages que la Nature n'avoit pas refuſés aux Frédegondes & aux Brunehauts ; qu'il nous diſe que par ſa dextérité, ſa complaiſance & l'agrément de ſon humeur elle gagna ſi bien les bonnes graces de François I & de Henri II, qu'ils réſiſtèrent à toutes les propoſitions de Divorce que ſa ſtérilité pendant les dix premières annés de ſon mariage donna lieu de hazarder ; qu'il nous apprenne que dans l'empreſſement de ſuivre François I à la chaſſe, elle fut la première femme qui mit la jambe ſur

l'arçon, & qu'elle excella dans l'exercice du cheval jusqu'à l'âge de soixante ans & plus, malgré plusieurs chûtes, *qui allèrent jusqu'à rupture de jambe, & blessure de tête, dont il l'en fallut trépaner* (*a*); qu'il assure, qu'elle aimoit passionnément la lecture qu'elle protégeoit les arts, qu'elle fut généreuse envers les Gens de Lettres, qui

Brantôme, Dam. Illust. art. Cath. de Médicis.

(*a*) » Vous eussiez vu quarante ou cinquante Dames ou Damoiselles la suivre » montées sur des belles haquenées; & elle » se tenant à cheval de si bonne grace que » les hommes n'y paroissoient pas mieux, » tant bien en point par habillement à » cheval que rien plus; leurs chapeaux tant » bien garnis de plumes, ce qui enrichissoit » encore la grace, si que les plumes voletantes en l'air répréſentoient à demander » amour ou guerre. Virgile, *qui s'est voulu mêler de décrire* le haut appareil de la Reyne » Didon, quand elle alloit & estoit à la » chasse, n'a rien approché au prix de celui de nostre Royne avec ses Dames.

furent ingrats envers elle, puiſqu'ils l'ont plutôt décriée que louée, qu'elle liſoit juſqu'aux ſatyres qu'on faiſoit contre elle & qu'elle en plaiſantoit la première (il eût mieux valu qu'elle en profitât), enfin, qu'il lui accorde, avec la capacité dans les affaires, la dignité dans les occaſions d'éclat, la fermeté dans les revers, cette magnificence & ce goût héréditaires dans la Maiſon de Médicis; on peut lui paſſer ces éloges plus ou moins mérités.

Mais que tout ce qu'il dit de cette Princeſſe, ſoit un panégyrique ou une apologie, qu'il entreprenne de la défendre ſur tous les points, qu'il veuille que la gloire de Catherine ſoit ſans tache & ſon adminiſtration ſans reproche; qu'il prétende l'abſoudre de toutes les horreurs qui ont ſouillé les regnes de ſes trois fils; qu'il la répréſente, comme un Ange de paix,

ſans ceſſe occupé à diſſiper les troubles que d'autres avoient fait naître, à prévenir les guerres étrangères, les guerres civiles & les combats ſinguliers, à ménager le ſang de la Nobleſſe & les tréſors des peuples ; qu'il s'écrie : » *Jamais nous n'aurons une* » *telle Reine en France, ſi bonne pour* » *la paix* » ; qu'il accuſe Henri IV d'avoir haï ſans ſujet cette Princeſſe ; qu'il diſe que la Cour de Catherine étoit *une Ecole de toute honnêteté & vertu*, c'eſt vouloir perdre entièrement la confiance du Lecteur.

Brantôme, Dam. Illuſt. Catherine de Médicis.

Brantôme ne parle pas même de la ſuperſtition, ſi connue, de Catherine de Médicis, ſuperſtition, que par une contradiction moins rare qu'on ne penſe, elle allioit avec l'indifférence ſur la Religion & même avec l'incrédulité ; mais il en rapporte, ſans s'en appercevoir, un trait d'autant plus fort qu'il eſt dans un

genre qui en paroit moins ſuſceptible. Catherine aimoit les répréſentations théâtrales. Dans une fête qu'elle donnoit à Blois, elle avoit fait jouer par les Princeſſes ſes filles & par des Seigneurs de ſa Cour la Sophonisbe de Saint-Gelais, mais les événemens publics qui ſuivirent cette fête, n'ayant pas été heureux, Catherine s'en prit à la Tragédie de Sophonisbe, & ne voulut plus dans la ſuite faire jouer que des Comédies, ou tout au plus & par accommodement des Tragi-comédies.

Si l'on compare Catherine de Médicis avec Eliſabeth d'Angleterre, dont elle fut la Rivale à quelques égards & dont elle envia plus d'une fois la gloire, elle eut certainement bien moins d'élévation & d'énergie, peut-être plus de ruſe, mais cette ruſe n'aboutiſſoit à rien. Eliſabeth illuſtra ſa Nation, Catherine avilit le

païs

païs qu'elle gouvernoit ; Eliſabeth ſut maintenir l'Angleterre en paix, Catherine ſembla fixer la guerre en France ; l'une diviſoit ſes voiſins & ſes ennemis, l'autre ne faiſoit que brouiller & au-dedans & au dehors ; elle excitoit, elle ſuſpendoit tour-à-tour la guerre civile, la guerre étrangère, ſans tirer de ſes négociations perpétuelles d'autre avantage que le plaiſir de négocier ; Eliſabeth avoit un ſyſtême fixe & ſuivi d'alliances & d'inimitiés, Catherine étoit toujours prête à changer d'amis & d'ennemis ; Eliſabeth dans toutes les affaires avoit un objet & le rempliſſoit, tendoit à un but & y parvenoit ; Catherine ne tendoit & ne parvenoit à rien. Le ſupplice de Marie Stuart fut l'opprobre d'Eliſabeth ; cependant s'il faut aſſigner les rangs entre les crimes politiques, une Reine exerçant cette horrible vengeance ſur une

Reine ſa parente, mais ſa Rivale & ſon ennemie, & ſur une ſeule perſonne enfin, eſt encore moins criminelle, moins monſtrueuſe qu'un jeune Roi ordonnant de ſang-froid & éxécutant de ſes mains un maſſacre général de ſes Sujets endormis & déſarmés. Ce dernier crime eſt celui de Médicis, & quant au premier, s'il fut honteux pour l'Angleterre qui le commit, le fut-il beaucoup moins pour la France qui le ſouffrît? Si le Gouvernement François n'eût pas perdu alors toute conſidération, auroit-il laiſſé périr à Londres, par la main d'un Bourreau, une Princeſſe innocente, qui avoit regné en France, & qui étoit la belle-ſœur du Roi regnant?

CHAPITRE SIXIEME.

HENRI IV en France, & encore ELISABETH en Angleterre.

Depuis 1589 jusqu'en 1603.

IL est temps de resserrer un plan qui seroit désormais trop vaste; nous ne montrerons plus la France & l'Angleterre que dans les rapports directs qu'elles ont ensemble. Jusqu'ici la Rivalité de ces deux Nations n'a été pour ainsi dire qu'un prétexte pour faire marcher de front leur histoire, pour les mettre continuellement en paralléle, & les comparer l'une avec l'autre sur tous les objets, même sur ceux où elles étoient parfaitement étrangères l'une à l'autre. Ce syslême ne peut plus avoir lieu, du moins dans toute son étendue. Une matière trop abondante, des événemens trop

récens & trop connus n'éxigent plus, & dès-lors ne permettent plus le même développement, il ſuffira ſouvent de les indiquer. Les principes établis dans le cours de l'ouvrage viendront auſſi s'appliquer d'eux-mêmes aux faits, ſans qu'on en faſſe toujours une application formelle.

La grande querelle concernant la ſucceſſion au trône de la France, querelle qui forme la ſeconde & la principale époque de la Rivalité de la France & de l'Angleterre, commence avec les Valois & finit en quelque ſorte avec eux. L'époque de la repriſe de Calais & de l'expulſion des Anglois, ne la terminoit pas entièrement. D'après le traité même de la reddition de Calais, cette place devoit être reſtituée aux Anglois dans de certains termes & ſous de certaines conditions. Eliſabeth, ſœur de Marie, ſuccédoit à ſes droits & paroiſſoit diſpoſée à les

faire valoir ; elle avoit même pris le Havre, place plus importante que Calais & qu'on s'empreſſa de reprendre ; il fallut long-temps éluder ſes réclamations & repouſſer ſes entrepriſes au ſujet de cette dernière place. Les ſecours qu'elle fournit aux Proteſtans François contre la teneur des traités, lui firent perdre tous ſes droits, & il ne fut plus parlé de Calais ; mais la Rivalité ſubſiſtoit toujours ſous une autre forme. Les guerres politiques éroient devenues des guerres de Religion ; chaque Etat diviſé par l'eſprit de parti, avoit dans les Etats voiſins des amis à défendre, des ennemis à combattre, & l'Angleterre Proteſtante continua d'être la Rivale de la France Catholique. La haine d'Eliſabeth pour Marie Stuart anima encore cette Rivalité. L'Angleterre fut l'ennemie ſecrette ou avouée de la France, tant que les Valois occu-

pèrent le trône & que les Guiſes gouvernèrent.

Bientôt les deux trônes Rivaux paſsèrent aux Maiſons de Bourbon & de Stuart. Les nouveaux Rois, en héritant des droits de leurs prédéceſſeurs, n'héritèrent, ni de leur haine ni de leur fanatiſme. Jacques I (*a*), fils d'une mère qui avoit péri pour la foi Catholique, étoit un Proteſtant mitigé. Henri IV, qui avoit été Proteſtant, aimoit toujours ſes anciens amis & haïſſoit la perſécution. Il eut la double gloire d'éteindre les guerres de Religion & d'établir les vrais principes d'après leſquels il n'y auroit ni guerres de Religion ni guerres Politiques.

Sa liaiſon avec l'Angleterre avoit commencé, dès le temps qu'il étoit

(*a*) Jacques étoit le premier du nom en Angleterre & le ſixième en Ecoſſe.

Roi de Navarre & Proteſtant. Perſécuté alors par les Valois, il s'étoit trouvé l'allié naturel d'Eliſabeth, & lorſque Henri III, en mourant, lui laiſſa le Royaume de France à conquérir, ce fut principalement ſur les ſecours d'Eliſabeth qu'il fonda ſes eſpérances. C'eſt ſous ce point de vue ſeulement que ſon Hiſtoire appartient à notre ſujet. Nous n'expoſerons en détail ni ſes vertus utiles au genre humain, ni ſes foibleſſes aimables, ni toutes ces qualités qui lui aſſurent l'admiration & l'amour de tous les ſiécles. La peinture de l'ame de Henri IV ne doit point être l'acceſſoire d'un ſujet étranger, elle demande un ouvrage entier. Nous ne laiſſerons appercevoir que par momens & qu'en paſſant le vainqueur & le père de ſes Sujets, le Reſtaurateur de la France, l'ami de Sully. Nous montrerons principalement l'allié d'Eliſabeth &

de Jacques I, & le pacificateur de l'Europe.

A l'avénement de Henri IV, Philippe II, Protecteur de la Ligue en France & des Catholiques en Angleterre, étoit l'ennemi né d'Eliſabeth auſſi bien que de Henri; le Duc de Mayenne & les autres Princes Lorrains, ennemis directs de Henri IV, l'étoient auſſi d'Eliſabeth, & comme chefs de la Ligue Catholique, & par le ſouvenir de la protection qu'ils accordoient autrefois à Marie Stuart, leur couſine Germaine. Ces haines étoient autant de nœuds qui attachoient Eliſabeth à Henri.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies qui défendoient toujours leur liberté contre Philippe II étoient encore des Alliés naturels & de l'Angleterre & de la France, mais les Guiſes avoient toujours empêché Henri III de rompre ouvertement

avec l'Eſpagne, & l'eſprit de la Ligue étoit trop favorable à Philippe II pour que Henri III, qui vouloit abſolument être le chef de cette Ligue formée contre lui, oſât ſe détacher entièrement de l'Alliance Eſpagnole. Il n'avoit jamais fourni aux Etats Généraux que de foibles ſecours & n'avoit pas même ſecondé de bonne foi le Duc d'Anjou ſon frère, lorſque les Etats l'avoient nommé leur Souverain. La Reine d'Angleterre ſe déclaroit plus franchement pour eux, mais ſa maxime étant d'entretenir les troubles chez ſes voiſins pour conſerver la paix chez elle, les ſecours qu'elle fourniſſoit à ſes Alliés, ſuffiſoient pour perpétuer la guerre, non pour la terminer. D'ailleurs indépendamment même de tout Machiavelliſme, il n'eut pas été d'une bonne politique d'épuiſer ſes Etats pour ſecourir plus efficacement des alliés,

qui pouvoient le lendemain devenir ſes ennemis. Eliſabeth dans toutes ſes alliances tenoit le rang d'une protectrice, plutôt que d'une ſimple alliée ; elle devoit cet avantage au ſyſtême de paix qu'elle avoit adopté pour l'Angleterre. N'étant preſque jamais en guerre ouverte pour ſon propre compte avec aucune Puiſſance, elle tenoit ſes alliés dans l'eſpérance & ſes ennemis dans la crainte, parce qu'elle reſtoit toujours en état de faire aux uns plus de bien & aux autres plus de mal, qu'elle ne leur en faiſoit. C'eſt ainſi que Henri VII ſon ayeul, le Salomon Anglois, préparant toujours la guerre & ne la faiſant jamais, s'étoit rendu l'arbitre de l'Europe. Henri IV dépourvu d'hommes & d'argent, étoit ſous la protection d'Eliſabeth, auſſi bien que les Provinces-Unies ; elle lui faiſoit la loi & la lui eût faite plus rigoureuſement

encore, ſi, contre ſes principes, elle ne s'étoit laiſſée entraîner par les vœux de ſon peuple & par les inſtances de ſon Parlement à déclarer la guerre à l'Eſpagne.

Le moment ne pouvoit être mieux choiſi. L'Eſpagne venoit de s'épuiſer pour l'équipement de l'*invincible Armada*, elle étoit ruinée par la deſtruction de cette Flotte ; d'ailleurs cette irruption des Eſpagnols en Angleterre étoit une hoſtilité trop éclatante pour qu'on pût la diſſimuler.

Mais Eliſabeth, fidelle à ſon ſyſtême de paix au milieu de la guerre, ſans faire d'hoſtilité en ſon nom, ni au nom de l'Etat, ſans lever de troupes, ſans équiper de flottes, autoriſa ſeulement tous ſes ſujets à nuire aux Eſpagnols en tout ce qu'ils pourroient ; auſſi-tôt on vit partir de tous les ports d'Angleterre une foule d'Armateurs, au nombre deſquels

étoient les plus célèbres Amiraux Anglois, les Drakes, les Norreys, les Hovards, les Greenvilles, les Hawkins, les Raleighs, devenus ſimples volontaires; les uns ſe jettent ſur l'Eſpagne pour lui rendre le mal qu'elle avoit voulu faire à l'Angleterre, les autres vont en Portugal faire une tentative en faveur d'Antoine, Prieur de Crato, à qui Philippe II avoit enlevé ce Royaume; les autres pourſuivent les Eſpagnols ſur les Mers des deux Indes; d'autres pénétrèrent dans la mer du Sud, prirent, brûlèrent ou coulèrent à fond pluſieurs Galions. Drake mourut vainqueur dans le golphe de Panama. Ces expéditions ne réuſſiſſoient pas toutes, mais toutes fatiguoient, ébranloient la puiſſance Eſpagnole, tandis que les pertes des Anglois ne tomboient que ſur des Particuliers & non ſur l'Etat.

Quoique cette manière particulière de faire la guerre fût moins onéreuse que les guerres ordinaires, cependant Elisabeth étant l'ennemie déclarée de Philippe II, avoit intérêt de ménager & de secourir tous les ennemis de ce Prince, ils lui devenoient nécessaires; mais ses intérêts n'étoient pas toujours les mêmes que les leurs, du moins dans sa manière de les envisager; par exemple, l'intérêt de Henri IV étoit évidemment de soumettre d'abord sa capitale, & de pousser ses ennemis du centre du Royaume vers la frontière; celui d'Elisabeth au contraire étoit que l'on commençât par chasser les Ligueurs & les Espagnols de certaines Provinces maritimes voisines de l'Angleterre, entr'autres, de la Normandie, dont ils possédoient une partie, & sur-tout de la Bretagne, dont le Duc de Mercœur, Prince Lorrain, beau-frère du dernier Roi,

Négociations de Birch. Rymer, t. 14. Camden. ann. 1590-1-2.

s'étoit emparé avec le ſecours des Eſpagnols. Auſſi dans tous les traités qu'Eliſabeth faiſoit avec Henri IV, avoit-elle grand ſoin d'exiger que la première opération fût de purger ces Provinces des troupes Eſpagnoles qui s'y étoient établies. Henri abandonné, à la mort de ſon prédéceſſeur, d'un grand nombre de Catholiques qui vouloient le forcer d'embraſſer leur Religion, menacé de l'être des Proteſtans qui craignoient qu'il n'abjurât la leur, forcé d'accepter les foibles ſervices, & de ſes Sujets & de ſes Alliés au prix qu'ils vouloient y mettre, également hors d'état, & de rejetter leurs conditions & de les remplir, dans cette dépendance univerſelle, promettoit ce qu'on vouloit, & faiſoit ce qu'il pouvoit. Henri III aſſiégeoit Paris lorſqu'il avoit été aſſaſſiné, la première démarche où la déſertion des Catholiques força ſon

ſucceſſeur, fut de lever le ſiége & de paſſer en Normandie pour s'approcher des ſecours qu'il attendoit d'Angleterre.

La déſertion des Catholiques augmentoit de jour en jour, il ne ſera pas hors de propos d'en examiner la cauſe, elle nous fera connoître combien les mots ont d'empire ſur les eſprits, & combien un choix heureux d'expreſſions tient aiſément lieu de raiſons. Il y avoit parmi les Catholiques, beaucoup de Royaliſtes zélés qui déteſtoient ſincérement la Ligue; ils avoient vu avec plaiſir Henri III embraſſer la ſeule reſſource qui lui reſtât, celle de ſe joindre au Roi de Navarre; ſi on leur eût propoſé d'exclure nommément le Roi de Navarre du trône de la France, en qualité de Proteſtant, la propoſition leur auroit paru dure & ils l'auroient rejettée; mais les Pariſiens ayant juré en pro-

pres termes *de ne jamais recevoir un Hérétique dans le trône de Saint Louis*, cette réſolution parut ſi Chrétienne & ſi ſainte, l'image du trône de Saint Louis profané par l'héréſie, parut une raiſon d'excluſion ſi déciſive, qu'elle entraîna tout le monde, & ceux des Catholiques que le devoir ou l'inclination retint encore auprès de Henri IV, ne crurent leur conſcience en ſûreté, que lorſqu'ils eurent obtenu du Roi la promeſſe de ſe faire inſtruire dans la Religion Catholique, promeſſe équivalente dans leur idée à celle d'adopter cette Religion.

Henri réduit à ſept mille hommes, loin de pouvoir chaſſer de la Normandie l'ennemi commun, étoit lui-même preſſé du côté de Dieppe par le Duc de Mayenne, dont les forces étoient quadruples des ſiennes. On lui conſeilloit déjà de paſſer en Angleterre, ſoit pour implorer un aſyle, ſoit pour

ſolliciter le ſecours promis ; c'eût été s'annonçer à Eliſabeth comme un Allié ſans reſſources, Henri étoit perdu peut-être s'il eût ſuivi ce timide conſeil, il paroiſſoit l'être plus infailliblement, s'il s'y refuſoit : « Il faudra, 1589.
écrivoit Mayenne, que le Béarnois » ſaute dans la mer, je ne lui vois plus » d'autre retraite. » Le Béarnois prit le parti d'attendre celui qui le bravoit ainſi. Sans le ſecours des Anglois, & même ſans armée, il le battit à cette étonnante journée d'Arques. Le Comte de Belin pris par un détachement des Royaliſtes, & amené devant Henri IV avant la bataille, cherchoit des yeux une armée. *Vous ne voyez pas tout*, lui dit Henri, *comptez-vous pour rien la cauſe que nous défendons, & Dieu qui combat pour nous ?* Belin ſe tait & admire. Le combat s'engage, Henri eſt par-tout. *Mon compère*, dit-il au Colonel Arreguer, *je viens mourir ou*

Matthieu t. 2. p. 14. & ſuiv.
Cayet, t. 1. Liv. 2. fol. 263. & ſuiv.

Mémoires de Nevers, t. 2. p. 597.

acquérir de la gloire avec vous. Mon père, dit-il au Colonel Galati, *gardez-moi ici une pique, je veux combattre à la tête de votre Bataillon.* Un tel Prince devoit vaincre, & Sixte-Quint qui ſavoit prédire en politique, prévit dès-lors & annonça ſes ſuccès. Henri vainqueur dans les plaines d'Arques, comme à Coutras, écrit à Crillon ce billet ſi connu, qui ſuffiroit pour les peindre tous deux : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

Quatre mille Anglois, commandés par Lord Willougby, arrivèrent après la bataille. Avec leur ſecours & le titre de vainqueur de Mayenne, Henri ſe crut aſſez fort pour reparoître devant Paris, il força quelques Fauxbourgs ; content d'avoir alarmé cette Capitale & d'avoir vu l'effroi de ſes Habitans du haut des clochers de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés, il rentre dans

la Normandie pour satisfaire aux vœux & aux instances d'Elisabeth. Après quelques légères expéditions dans cette Province, les Anglois repassèrent dans leur Isle, & ce fut encore sans leur secours que Henri IV remporta l'année suivante la victoire d'Ivry sur les Ligueurs commandés par Mayenne, & sur les Espagnols commandés par le jeune Comte d'Egmont (*a*) qui fut tué dans cette bataille. Ce fut encore un triomphe du petit nombre sur la multitude. *Plus d'ennemis, plus de gloire*, c'étoit la devise de Henri IV : « Mes amis, » nous courons même fortune, si

1590.

De Thou. D'Aubigné. Le Gram. Matthieu. Mém. de la Ligue. Cayet, Chronolog. Novam, &c.

(*a*) On fait qu'à son entrée dans Paris, celui qui le haranguoit, lui ayant rappellé son père, le Comte l'interrompit en disant : *Ne parlons pas de lui, c'étoit un rebelle.* Cet Esclave avoit profité à la Cour de Philippe II.

» vous perdez vos enſeignes, ne per-
» dez point de vue mon panache
» blanc, vous le trouverez toujours
» au chemin de l'honneur & de la
» victoire. » C'eſt avec de telles harangues qu'on enflamme les ſoldats, & qu'on gagne les batailles.

Henri IV étant devant Dreux, & ſi près de Paris, deſira d'avoir une entrevue avec la Ducheſſe de Guiſe ſa parente, veuve du Duc de Guiſe le Balafré, femme d'une vertu aimable, qui déteſtoit la guerre civile, & dont le Duc de Sully fait un juſte éloge. Henri lui envoya un paſſeport, & elle vint le trouver, menant avec elle Mademoiſelle de Guiſe ſa fille. La converſation fut ſur un ton de plaiſanterie confiante, de bravade douce & gaie, comme entre des ennemis qui alloient bientôt ceſſer de l'être: » Voyez-vous, ma couſine, dit le Roi, comme je me ſuis paré pour

» vous recevoir ? Il étoit en habit de guerre : « Je ne vois point trop, dit la Ducheſſe, cette grande parure. = » Regardez ce chapeau, voilà une » enſeigne que j'ai priſe à la bataille » de Coutras ; cette autre me vient » de la bataille d'Ivry. = Je n'en vois » point du feu Duc mon mari, dit la » Ducheſſe en ſouriant. = C'eſt que » nous ne nous ſommes jamais ren- » contrés. = Il a plus d'une fois ren- » contré vos Lieutenans & vos Al- » liés, qui s'en ſont mal trouvés, ſans » que pour cela il ait daigné mettre » de ces colifichets à ſon chapeau. = » Et mon frère, dit Mademoiſelle de Guiſe, vous a-t-il fourni beaucoup » de ces trophées ? = Il eſt aſſez » jeune, dit Henri IV, pour m'en » fournir beaucoup en effet, s'il ne » rentre promptement dans ſon de- » voir. » Quelques années après, la Ducheſſe de Guiſe eut la joie & la

gloire de ſoumettre ſon fils à Henri IV, & de terminer par là cette longue & funeſte querelle des Maiſons de Bourbon & de Guiſe.

Henri deux fois vainqueur ſans le ſecours des Anglois arrivés après la bataille d'Arques, & repartis avant celle d'Ivry, reparut encore devant la Capitale, & cette ſeconde fois ſans les Anglois. Ce fut alors qu'il forma ce blocus doublement mémorable, & par les maux que le Fanatiſme fit ſouffrir aux Habitans de Paris, & par la pitié qu'en reſſentit Henri, & qui fit manquer l'entrepriſe. Trente mille perſonnes étoient mortes de faim, une mère avoit mangé ſon enfant. La même horreur étoit arrivée au ſiège de Jéruſalem ſous Titus. Tels ſont les fruits de la guerre, même ſous des Princes, tels que Titus & Henri IV. Les entrailles paternelles de Henri s'émurent : « Je ne ſuis pas ſurpris, dit-

» il, que les Ligueurs, que les Eſ-
» pagnols voient d'un œil ſec périr
» ces malheureux, ils n'en ſont que
» les tyrans, je ſens que je ſuis leur
» père. » Il ordonne de recueillir & de nourrir ceux qu'en termes de guerre on appelle *bouches inutiles*, & qu'à ce titre les Aſſiégés avoient fait ſortir de la Ville, il permet que la compaſſion s'étende juſques ſur ceux que la contrainte ou la fureur retient encore dans la place, il ferme les yeux du moins ſur les effets de cette compaſſion.

Mém. d'Etat de Villeroy, t. 2. p. 358 & ſuiv.

Les loix de la guerre envoyoient au gibet deux payſans qui avoient porté du pain à une poterne ; le Roi les rencontre, ils tombent à ſes pieds ; *nous n'avons pas*, diſent-ils, *d'autre moyen de gagner notre vie. Je leur fais grace*, s'écrie le Roi, les larmes aux yeux, il leur donne tout l'argent qu'il avoit ſur lui. *Le Béarnois eſt pauvre ;*

ajoute-t-il, *s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.*

Cette générosité imprudente, tant qu'on voudra, mais si convenable à un Roi, & qui contribua peut-être plus qu'on ne pense à faire ouvrir dans la suite les portes de Paris à Henri IV, lui fut fatale pour le moment. Paris délivré des bouches inutiles & réduit à ses seuls défenseurs, prolongea sa résistance, & donna le temps au fameux Alexandre Farnèse, Duc de Parme, de venir à son secours. C'étoit un ennemi digne de Henri IV. Il prit Lagny, Corbeil, déboucha la Seine & la Marne, & ces rivières portant des vivres en abondance dans Paris, le Roi fut forcé de lever le blocus. Pour s'en dédommager, il alla offrir la bataille au Duc de Parme, qui, vainqueur sans combat, eut la prudence & le talent de l'éviter.

Le

Le Roi ſollicitoit de nouveaux ſecours d'Angleterre, & comme il falloit toujours préſenter à Eliſabeth un objet d'utilité qui fût pour elle, il propoſa le ſiège de Rouen.

Eliſabeth envoya, pour cette expédition ſpécialement, quatre mille Anglois commandés par le Comte d'Eſſex, & ſuivant toujours le projet de chaſſer les Eſpagnols des Provinces de France oppoſées aux côtes de l'Angleterre ou voiſines des Pays-Bas, elle envoya d'autres corps de troupes en Bretagne & en Picardie.

Robert d'Evreux, Comte d'Eſſex, qui commandoit le ſecours deſtiné pour le ſiège de Rouen, eſt de tous les Amans d'Eliſabeth, celui qu'elle a le plus aimé & le plus haï; elle étoit vieille, & il étoit dans tout l'éclat de la jeuneſſe; il la gouvernoit & le lui faiſoit ſentir: or, ce que la Reine craignoit le plus étoit d'être & de

paroître gouvernée ; il aimoit la guerre & la gloire, & n'aimoit point la Reine ; il lui avoit fait violence, & en arrachant ce nouveau ſecours, & en obtenant d'aller le commander ſi loin d'elle.

Henri toujours dépendant & des amis, & des ennemis, & des perſonnes, & des événemens, ne pouvoit répondre d'aucune de ſes opérations. Le Comte d'Eſſex, à ſon arrivée, le trouva occupé d'expéditions plus preſſées que le ſiège de Rouen, il reçut ſes excuſes, mais l'expédition pour laquelle il avoit quitté la Reine, n'ayant point lieu, il crut devoir retourner auprès d'elle, il laiſſa ſes Anglois en France, & promit de revenir, auſſi-tôt que le ſiège de Rouen ſeroit commencé. La Reine contente d'avoir un prétexte de ſe refuſer aux inſtances perpétuelles de Henri pour de nouveaux ſecours, ſe plaignit amè-

rement de ſon manque de foi, & menaça de rappeller de France les Anglois. Henri effrayé de cette menace, ſe hâta de faire inveſtir Rouen, ce n'étoit pas ce que deſiroit la Reine, le Comte d'Eſſex crut devoir partir ſelon ſa promeſſe ; la Reine prétendit qu'il s'étoit engagé témérairement, & que l'engagement étoit nul, ayant été pris ſans ſa permiſſion ; le Comte d'Eſſex ne ſe crut point dégagé par la volonté de la Reine, il partit malgré les défenſes d'Eliſabeth. Elle s'en indigna, moitié en Reine, moitié en Amante, elle tonna encore contre Eſſex : « l'inſolent, diſoit-elle, vou» droit perſuader qu'il gouverne l'An» gleterre, mais je lui ferai voir qu'il » n'eſt, quand je le veux, que le der» nier de mes ſujets. Elle fit partir Leyton, oncle du Comte d'Eſſex, pour lui porter l'ordre le plus exprès de retourner ſur le champ en Angleterre,

ſous peine d'encourir ſa diſgrace, Eſſex obéit, & ſon retour appaiſa la Reine. Mais, dans l'intervalle, Henri IV, qui, en dérangeant ſes projets pour former le ſiège de Rouen, croyoit avoir acquis des droits à la bonne volonté d'Eliſabeth, avoit envoyé du Pleſſis-Mornay ſolliciter en Angleterre de nouveaux ſecours; Mornay arriva dans le moment de la plus violente colère de la Reine contre le Comte d'Eſſex, elle ne voyoit plus alors dans le ſiège de Rouen qu'un contre-temps, & Mornay ne recueillit de ſon Ambaſſade que des traits d'humeur & des reproches accompagnés d'un refus abſolu de tout ſecours, & de nouvelles menaces de rappeller ceux des Anglois qui étoient encore en France; cependant le Comte d'Eſſex ſut ſi bien ménager ſon eſprit, & lui répréſenter ſes véritables intérêts, qu'elle envoya de

nouveaux ſecours, & qu'elle permit au Comte de revenir au ſiège de Rouen. Le Marquis de Villars-Brancas, qui fut depuis le fameux Amiral de Villars, défendoit cette place. « Ce » n'étoit, dit le Duc de Sully, ni un » Gouverneur, ni une garniſon ordi- » naires, & les fortifications étoient » excellentes. » Les diviſions augmentoient tous les jours dans l'armée du Roi; on ne pouvoit s'accorder ſur rien, les uns vouloient attaquer la Ville, les autres le Château; Henri n'oſoit entretenir Sully, parce que les Catholiques en étoient jaloux; les Anglois l'étoient des François, tous deux l'étoient des Allemands & des Hollandois qui ſervoient auſſi dans cette armée. Henri épuiſoit ſon adreſſe à faire de ce levain de diſcorde un principe de réunion, en tournant l'envie en émulation. Sa valeur ſervoit d'exemple à tous. Il emporta,

l'épée à la main, au milieu de la nuit, par un froid exceſſif, au mois de Décembre, un ouvrage avancé ſur lequel Villars avoit beaucoup compté. Villars, zélé Ligueur, mais homme juſte & bon juge de la valeur, admira cet exploit : « Grand Roi, s'écria-t-il, » tu mérites mille couronnes, pour- » quoi faut-il que ta Religion nous » force de te diſputer la tienne ? Il ſe piqua de reprendre cet ouvrage avec le même nombre de troupes que le Roi avoit employé pour s'en rendre maître, & il y réuſſit. Les Anglois à qui le Roi avoit donné ce poſte à garder, furent repouſſés, malgré la plus vigoureuſe réſiſtance. Le Comte d'Eſſex en fut ſi humilié, qu'il envoya propoſer un duel à Villars, qui reconnu pour un des plus braves hommes de ſon ſiècle, eut le courage de répondre que dans le poſte qu'il occupoit, comptable de ſon ſang au Roi & à la

Patrie, il ne lui convenoit pas de le prodiguer dans ces sortes de combats. Henri voulut absolument avoir vaincu Villars, il entreprit de reprendre cet ouvrage, les Anglois l'y excitoient, & demandoient à être à la tête de l'attaque; ils obtinrent cet honneur, & s'en montrèrent dignes; l'ouvrage fut emporté de nouveau.

Henri n'avoit que trop fortement senti combien il importe à un Roi qui a son Royaume à conquérir, de donner à ses exploits l'empreinte du merveilleux & une sorte de caractère magique; il savoit combien la réputation augmente les forces, combien l'enthousiasme change les hommes & les choses: « Le destin de la France, dit le Duc de Sully, le conservoit seul » dans des occasions où il s'exposoit » jusqu'à nous faire désespérer de sa » vie. » *Je ne puis faire autrement*, disoit Henri lui-même à Sully, qui lui

faiſoit au nom de toute l'armée des répréſentations ſur ſa témérité ; *je combats pour ma gloire & pour ma couronne.* Multiplier ſes ſoldats par ſon activité, les enflammer par ſa confiance, tantôt les guider avec précaution, tantôt les précipiter avec force, & toujours les mener à la victoire par des chemins différens ; ménager leur ſang, prodiguer le ſien, le premier à la charge, le dernier à la retraite, ſe réſerver les plus grands périls comme un privilége de ſon rang, s'emporter obligeamment contre ſes amis qui s'expoſent toujours trop à ſon gré, tandis que ſon courage les fait à chaque inſtant trembler pour lui-même. Voilà les talens, le caractère, les plaiſirs de Henri, mais voilà auſſi ſa politique, & elle fut efficace. Cet éclat de gloire en impoſoit à ſon armée ; l'admiration qu'il excitoit, l'inquiétude même qu'il inſpiroit, retenoient dans ſon camp tous ces

corps ennemis & jaloux, toujours prêts à le quitter; on eût rougi de ne pas accompagner un tel Soldat, de ne pas suivre un tel Général, d'abandonner un tel Roi. Mais si le cours de ses exploits se ralentissoit un moment, les jalousies, les haines, les factions renaissoient & prenoient le dessus; il falloit que ses indociles sujets fussent toujours entraînés dans les combats, & fixés par la victoire, la fidélité n'étoit chez eux qu'à ce prix.

Le rival le plus redoutable de Henri IV, le Duc de Parme vint pour faire lever le siège de Rouen, comme il avoit fait lever celui de Paris. Henri court à sa rencontre jusqu'à Aumale, avec environ huit mille hommes; il reconnoît l'armée du Duc de Parme, & juge qu'elle étoit d'environ vingt-six mille hommes; il en renvoie sept mille de sa petite armée, & ne garde que neuf cent chevaux, bientôt il en ren-

voie encore cinq cens, & bientôt après encore trois cens, perſonne ne pénètre ſon deſſein, tous frémiſſent de la témérité de ſa démarche, ceux qu'il a retenus pour cette expédition, ſont moins flattés de cet honneur, que rebutés de l'excès du danger; Sully fait des répréſentations à Henri, & n'eſt point écouté : Henri avec ſes cent chevaux s'obſtine à braver, à inſulter & harceler une armée entière; le prudent Duc de Parme obſerve tout, & pourſuit ſa marche ſans paroître ému de cette bravade; il la regardoit comme un ſtratagême employé pour l'attirer dans une embuſcade, & il ſemble que c'étoit effectivement le projet de Henri; car, en renvoyant ſes différens corps, il leur avoit aſſigné des poſtes & les avoit placés à des diſtances où ils étoient à portée de le ſecourir, & de s'entre-ſecourir, mais ſes ordres furent mal exécutés. Si

Henri n'avoit recherché que la petite gloire d'insulter vingt-six mille hommes avec cent, ce puérile héroïsme eût été peu digne d'un si grand Capitaine. Le mot qu'il dit en renvoyant d'abord les sept mille hommes : *J'ai trop, & trop peu de monde*, prouve encore que ne pouvant livrer bataille, il se bornoit à disposer une embuscade où il espéroit attirer & battre quelque détachement de l'armée ennemie. Mais il remplit mal cet objet ; emporté par son ardeur, il serra de trop près l'armée Espagnole, & s'engagea trop avant dans la plaine. Le Duc de Parme, qui l'avoit cru suivi de toute son armée, voyant qu'il s'écartoit du vallon où il pouvoit avoir disposé l'embuscade, profita de cette imprudence pour l'attaquer ; en un instant sa petite troupe fut réduite au nombre de quarante, il sembloit ne pouvoir manquer d'être tué ou pris ; il fut échap-

per à force de talens ; il fit une brillante & heureuſe retraite, paſſa le dernier le pont d'Aumale, après l'avoir fait paſſer ſans confuſion à ſa troupe ; il reçut en ce moment dans les reins un coup de feu, ſeule bleſſure qu'il ait eue au milieu de tant de périls ; il n'en continua pas moins de combattre au delà du pont & de couvrir la retraite. Content de lui malgré ſes fautes, il voulut ſavoir ce que le Duc de Parme penſoit de cette retraite. » Elle » eſt belle, dit le Duc, mais je ne me » mettrai jamais dans un lieu d'où je » ſois contraint de me retirer. L'événement fit voir que c'étoit trop promettre.

Ce fut en cette occaſion que du Pleſſis-Mornay écrivit au Roi cette lettre devenue célèbre : « Sire, vous avez » aſſez fait l'Alexandre, il eſt temps » que vous ſoyez Auguſte. C'eſt à » nous à mourir pour vous, & c'eſt-là » notre gloire : à vous, Sire, de vivre

» pour la France, & j'oſe dire que ce » vous eſt devoir. Le Maréchal de Biron lui avoit déjà dit après la bataille d'Arques, qu'il ne devoit plus *faire le Carabin comme par le paſſé.* Henri IV convint de ſes torts, & n'appella jamais ce combat d'Aumale, que *l'erreur d'Aumale ;* il plaça dans la ſuite parmi ſes gardes le ſoldat qui l'avoit bleſſé dans cette rencontre.

Le Duc de Parme ayant fait ſa jonction avec les Ducs de Mayenne & de Guiſe, s'avançoit vers Rouen, déterminé à livrer bataille, s'il ne pouvoit autrement délivrer cette place ; Henri vient à ſa rencontre avec toutes ſes troupes juſques dans une grande plaine, où il vit avec plaiſir l'armée Eſpagnole ſe développer & préſenter un grand front de bataille. Cette armée diſparut tout à coup comme un nuage qui s'évapore. Ce front de bataille menaçant n'étoit qu'une ligne ſans

profondeur, qui déroboit aux regards la retraite de l'armée. Derrière cette ligne & à l'extrêmité de l'horiſon étoit une gorge, par laquelle le Duc de Parme fit défiler ſon armée, & par cette manœuvre habile, il arriva aux portes de Rouen, ſans avoir livré bataille & ſans qu'on eût pu même entamer ſon arrière-gatde. Par-là l'objet de ſa miſſion fut rempli, Rouen fut délivré.

Henri, qui avoit diſputé de valeur avec Villars, voulut diſputer d'adreſſe avec Aléxandre Farnèſe, il licentie ſon armée, il la met en garniſon dans les différentes places de la Normandie, il paroit ſe condamner à une inaction volontaire ou être réduit à une inaction forcée, le Duc de Parme s'en défia long-temps & s'obſtinoit à reſter ſous le canon de Rouen; mais comme à la longue une armée ſi nombreuſe affamoit la place, il crut le Duc de Mayenne, qui le preſſoit

de tenir la campagne ; il se mit au large, d'abord avec beaucoup de précaution, ensuite avec plus de confiance. Il s'avance vers Caudebec, qui serroit de trop près Rouen & qu'il vouloit prendre. Henri IV, en congédiant son armée, étoit convenu avec les chefs qu'ils le joindroient avec leurs troupes au premier ordre ; il les rassemble en un clin d'œil, fond sur le Duc de Parme, lui enlève des quartiers, l'oblige de resserrer son armée dans un camp étroit, où le nombre devenoit à charge ; ce camp alloit être forcé le lendemain, il ne restoit aucune ressource au Duc de Parme ; la communication avec Rouen étoit interceptée par l'armée du Roi, le Duc avoit derrière lui la rivière & point de pont pour la passer. Le lendemain arrive ; l'armée du Duc de Parme avoit encore disparu, ou du moins on la voyoit marcher en bon ordre & à l'abri de tout

danger au-delà de la rivière. On ne pouvoit concevoir ce nouveau prodige, la prévoyance du Duc de Parme expliquoit tout. Il avoit en tout événement raſſemblé à l'inſçu de Henri, tout ce qu'il avoit pu trouver de bateaux & en avoit formé pendant la nuit un pont qu'il avoit eu ſoin de détruire après ſon paſſage. La poſtérité doute encore lequel acquit le plus de gloire ou de Henri en ſurprenant Farnéſe à Caudebec, ou de Farnéſe en échappant alors à Henri. Le Duc de Parme à ſon tour envoya demander à Henri, ce qu'il penſoit de cette retraite. » Je ne me connois point en retrai-» tes forcées », répondit Henri, » celle » d'Aumale fut volontaire «. Il propoſa dans un Conſeil de guerre d'aller paſſer la Seine au Pont-de-l'Arche ou à Vernon & de pourſuivre les ennemis ſans relâche. Cette propoſition fut rejettée par une ſuite de ces di-

visions de l'armée & de ces mauvaises dispositions qui faisoient presque toujours rejetter les conseils utiles. On laissa le Duc de Parme se retirer tranquillement dans les Païs-Bas, où il mourut la même année des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au bras dans un combat près de Caudebec (*a*).

Le Duc de Sully rend aux Anglois le témoignage qu'il n'y avoit qu'eux qui servissent de bonne foi Henri IV ; que tous les autres étoient occupés de leurs intérêts, qu'eux

(*a*) On prétend que sa blessure avoit été envenimée par du poison, & on accuse les Espagnols de le lui avoir donné ; c'étoit, dit-on, l'effet de quelque jalousie politique. Il n'est peut-être pas inutile pour la connoissance des mœurs de ce temps-là, d'observer que ce grand Général voulut mourir en habit de Capucin, & ordonna de graver sur son tombeau, qui se voit dans l'Eglise des Capucins de Plaisance, l'épitaphe suivante : *Hîc jacet frater Alexander Farnesius Capucinus.*

ſeuls l'étoient de leur devoir. Eliſabeth, qui aimoit à ſe plaindre de ſes Alliés pour avoir un prétexte de leur refuſer des ſecours, reprocha encore à Henri IV de ménager peu ſes Anglois & de leur donner la préférence pour les occaſions périlleuſes; elle leur faiſoit injure, c'étoient eux qui s'expoſoient volontairement pour ſa gloire & pour la leur.

Henri IV ne put entrer dans Paris & dans Rouen que par la voie de la négociation & des traités, & ces traités, il fallut que ſon abjuration les préparât & les facilitât. On a jugé diverſement de cette abjuration ſelon les divers points de vue; il étoit naturel que les Catholiques en triomphaſſent; il étoit naturel auſſi que les Proteſtans l'attribuaſſent à l'intérêt & à la néceſſité. Obſervons cependant, que quand les Catholiques avoient exigé ce ſacrifice à la mort de Henri

III, le Roi avoit refuſé leurs ſervices à ce prix ; obſervons que cette abjuration faite après les victoires d'Arques & d'Ivry, peut paroître plus libre & plus volontaire ; eſt-il même bien certain que l'intérêt politique de Henri IV fût d'abjurer ? ne perdoit-il pas par cette démarche la confiance des Proteſtans ſans acquérir celle des Catholiques ? ne lui eût-il pas été plus utile de tenir toujours les uns dans la crainte & les autres dans l'eſpérance, ou s'il ſe fût livré ſans réſerve aux Proteſtans & que les Catholiques l'euſſent abandonné, n'eût-il pas trouvé dans l'amour des premiers, dans le redoublement de leur zèle, dans la chaleur de l'eſprit de parti, dans l'unité même d'intérêt & dans le concert des vues, plus de reſſource, qu'il n'en auroit perdu par la diminution de ſes troupes. Ajouterons-nous que ce Prince qui n'a jamais

trompé les hommes, n'a pu vouloir mentir à Dieu, & que ſi la bonne foi n'étoit pas dans le cœur de Henri IV, il faut preſque renoncer à la trouver ſur la terre. Si ces raiſons ne prouvent pas invinciblement la ſincérité de la converſion de Henri IV, peut-être méritent-elles au moins d'être peſées.

L'abjuration de Henri IV dut ſans doute refroidir à ſon égard le zéle déjà un peu froid d'Eliſabeth; la Religion eſt le premier des intérêts & celui qui anime tous les autres; les ſuccès de Henri IV durent encore plus la refroidir. A meſure que ce Prince conquéroit ſon Royaume & s'affermiſſoit ſur ſon trône, il échappoit à la protection d'Eliſabeth & s'affranchiſſoit de ſa dépendance. Sous Eliſabeth, comme nous l'avons obſervé, la Rivalité de la France & de l'Angleterre tenoit principalement à la

Religion, les intérêts politiques avoient cédé la place aux intérêts Religieux ou s'étoient confondus avec eux. Dans cette Rivalité, c'eût été pour l'Angleterre une époque bien brillante que celle où elle auroit donné à la France Ligueuse ou du moins Catholique un Roi Proteſtant ; mais Henri étant réuni avec ſon peuple dans un même culte, pouvoit devenir Rival & ennemi d'Eliſabeth, comme l'avoient été ſes Prédéceſſeurs. L'eſtime, la reconnoiſſance, un reſte d'intérêts communs, un même ſyſtême de paix empêchèrent cette Rivalité. Henri IV eſt le premier de nos Rois depuis la querelle d'Edouard III & de Philippe de Valois, & le ſecond depuis l'époque de Philippe I & de Guillaume le Conquérant, qui ait vécu dans une union conſtante avec les Souverains de l'Angleterre.

Le premier exemple de cette amitié

si rare fut donné par Edouard I & par Philippe le Hardy. Ce fut l'effet de la modération généreuse & vraiment politique avec laquelle Saint-Louis avoit restitué à l'Angleterre les provinces que son père avoit confisquées avec rigueur plutôt qu'avec injustice. Cette restitution tant blâmée par les Machiavellistes, avoit procuré à la France un bien inestimable & inconnu, trente-trois ans de paix; elle avoit produit une amitié fraternelle entre le fils de Saint-Louis & le fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Sous les autres regnes, la Rivalité fut quelquefois suspendue, quelquefois absorbée par des Rivalités plus fortes, mais jamais éteinte & sur-tout jamais changée en amitié durable que sous Henri IV. Ce fut un des bienfaits de ce Prince envers sa Nation.

Il faut compter pour rien ces

plaintes & ces mécontentemens paſſagers d'Eliſabeth ſur ce que Henri IV ne dirigeoit pas toujours les opérations de la guerre, comme elle l'auroit voulu & comme il l'auroit voulu lui-même; l'intérêt du moment pouvoit quelquefois être différent pour eux, mais leurs intérêts généraux & durables étoient eſſentiellement liés; leurs ennemis néceſſaires, leurs ennemis éternels à l'un & à l'autre étoient les Eſpagnols, même pendant la paix, & les Ligueurs ſecrets, même après la ruine apparente de la Ligue. Henri IV fut toute ſa vie en butte à leurs poignards & périt par leurs coups; les dangers, à la vérité moins fréquens & moins preſſans, auxquels Eliſabeth fut expoſée, vinrent auſſi de la même ſource. L'eſprit de la Ligue étoit toujours fatal ou redoutable aux Rois.

Eliſabeth continuoit de voir avec

inquiétude la Bretagne entre les mains du Duc de Mercœur, des Ligueurs & des Eſpagnols; elle craignoit que l'Eſpagne qui avoit toujours, plus que la France, tourné ſes vues & ſes efforts du côté de la mer, étant en poſſeſſion des ports de cette province, ne voulût y fonder une Marine, Rivale de la Marine Angloiſe, & qui ſerrant de près l'Angleterre dans ſes ports, eût pu gêner ſon commerce; auſſi Eliſabeth ne ceſſoit-elle d'engager Henri IV à réduire avant tout cette province; elle l'en chargeoit expreſſément dans tous les traités qu'elle faiſoit avec lui; mais il eut long-temps des affaires plus preſſées, les Eſpagnols lui en ſuſcitoient dans toutes les provinces de ſon Royaume, ſur-tout du côté de la Picardie, province trop voiſine de Paris pour ne pas attirer toute l'attention de Henri IV. Tandis que ce Prince

Prince remportant à Fontaine-Françoise en Bourgogne une nouvelle victoire (*a*) sur le Duc de Mayenne, le forçoit de conclure son traité particulier, & après l'avoir laſſé à la promenade, lui disoit ce mot divin : *Mon* 5. Juin 1595. De Thou. Matthieu. Cayet. Le Grain. L'Aubigné.

(*a*) Le Roi, dans un moment où ses troupes étoient repoussées, se jetta seul & sans casque au milieu de six escadrons ennemis, pour ramener la victoire ; on lui proposoit de prendre la fuite ; *il y a plus de danger*, dit-il, *à la fuite qu'à la chasse.* Il voyoit tout d'un coup d'œil ; il apperçut que la Curée alloit être percé d'un coup de lance, il lui cria : *Garde, Curé*, la Curée ainsi averti, évite le coup & tue son adversaire. La rencontre d'Aumale n'avoit pas été plus périlleuse pour Henri IV, que le fut la bataille de Fontaine-Françoise ; il disoit, qu'en toute autre occasion il avoit combattu pour la gloire, mais, qu'à Fontaine-Françoise il avoit combattu pour la vie. Il écrivit à sa sœur après cette bataille : *il s'en est peu fallu que vous n'ayez été mon héritière.*

couſin, voilà la ſeule vengeance que je tirerai de vous ; les Eſpagnols s'emparoient du Catelet, de la Capelle, de Dourlens & de Cambray, tuoient de ſang froid l'Amiral de Villars devant Dourlens, paſſoient au fil de l'épée dans cette place juſqu'aux femmes & aux enfans, en criant : *C'eſt la revanche de Ham*, parce que les Royaliſtes avoient fait dans cette place un maſſacre inutile, borné cependant aux gens de guerre. Les revanches ſont toujours plus cruelles que la première offenſe, c'eſt ce qui prouve combien il eſt inſenſé de nuire & combien le ſyſtême de guerre eſt abſurde.

Un reſte de reſſentiment de ce que Henri IV ne s'occupoit pas encore de la Bretagne, empêcha Eliſabeth de le ſecourir aſſez promptement pour prévenir ces pertes. Les Eſpagnols avoient en effet juſtifié en partie les craintes de cette Reine ; des vaiſſeaux

équipés dans les ports de la Bretagne, étoient venus faire une descente en Angleterre, & les troupes de débarquement avoient brûlé quelques villages dans le Comté de Cornouaille.

L'année suivante les Espagnols assiégèrent Calais, Elisabeth sentit que l'honneur & l'intérêt ne lui permettoient pas de laisser ainsi ses ennemis s'emparer des possessions que les Anglois avoient eues si long-temps en France, elle consentit à secourir Calais, mais elle exigea qu'il lui fût remis; cependant Henri ayant répondu froidement qu'il aimoit mieux être dépouillé par ses ennemis que par ses alliés, le Comte d'Essex engagea Elisabeth à fournir un secours de huit mille hommes qu'il commanda encore. Les négociations avoient duré trop long-temps; Calais & Ardres s'étoient rendus, avant que le Comte d'Essex eût eu le temps d'arriver; son arme- 1596.

ment ſervit à enlever Cadix aux Eſpagnols. Ainſi tandis que les Eſpagnols acquéroient en France une clef qui avoit été long-temps entre les mains des Anglois, les Anglois acquéroient en Eſpagne une clef encore plus importante. Telles ſont les viciſſitudes ordinaires de la guerre.

Le Comte d'Eſſex vouloit qu'on gardât ſa conquête, des raiſons d'économie en empêcherent, Cadix fut abandonné & brûlé.

En 1597, ſeize Soldats Eſpagnols ſurprirent Amiens, & Henri IV ne put le reprendre qu'avec toutes les forces de ſon Royaume (*a*). La grandeur du mal, les inſtances preſſantes de Sancy & du Maréchal de Bouillon que Hen-

(*a*) Le Parlement rendit un Arrêt pour noter d'infamie tous les Gentilshommes qui ne monteroient pas à cheval en cette rencontre. Voilà le cas en effet où tout Citoyen doit être ſoldat.

ri IV envoya coup sur coup en Angleterre, ne purent arracher à Elisabeth qu'un secours de quatre mille hommes. Non seulement elle fournissoit toujours à ses Alliés des secours peu proportionnés à leurs besoins, mais encore elle ne trouvoit pas bon que d'autres suppléassent à cette insuffisance. Les Païs-Bas ayant fourni à Henri IV une somme d'argent dans cette guerre contre l'Espagne, Elisabeth s'empressa de leur redemander celui qu'elle leur avoit prêté en différentes occasions, & qui, selon les traités, ne devoit être rendu qu'après la fin de la guerre: » Quand on est » en état », leur dit-elle, de prêter de » l'argent, on doit être en état de » payer ses dettes, & on doit com- » mencer par-là ». Camden, ad ann. 1597.

Henri jugea aisément qu'il devoit plus à ses Sujets qu'à de tels Alliés, & il se hâta de faire la paix avec

l'Eſpagne, d'abord ſeul & en particulier, enſuite regardant ſes Alliés, il offrit de leur procurer le même bienfait par ſa médiation : mais la querelle des Païs-Bas tenoit à des objets trop importans, pour pouvoir être ſi aiſément terminée ; il s'agiſſoit d'un côté d'acquérir l'indépendance, de l'autre de conſerver la Souveraineté, c'étoit pour ainſi dire un combat à mort entre la Tyrannie & la Liberté. Eliſabeth perſévéra dans l'alliance des Païs-Bas & dans ſa politique, qui fut toujours de perpétuer cette guerre, en fourniſſant aux Etats des ſecours aſſez forts pour les empêcher de ſuccomber, aſſez foibles pour les empêcher de triompher. Henri IV leur fut plus utile par les ſecours ſecrets qu'il ne ceſſa de leur fournir, ſans rompre ouvertement avec l'Eſpagne & ſans troubler la paix.

2 May 1598. Cette paix conclue à Vervins entre

la France & l'Eſpagne, ne doit pas être regardée comme un traité ordinaire entre deux Puiſſances étrangères & ennemies, mais comme un monument heureux dans l'Hiſtoire de l'Humanité. Si elle ne fit que ſuſpendre la Rivalité des Maiſons de France & d'Autriche, elle coupa la racine des guerres civiles en France, & de ces guerres de Religion, qui préparées auſſi en France ſous François II & nées ſous Charles IX, avoient embraſé la plus grande partie de l'Europe. Eliſabeth qui fit à Henri IV des reproches ſi amers de ce qu'il avoit conclu cette paix, dans laquelle elle refuſa d'être compriſe, en tiroit cependant un grand avantage; les Eſpagnols évacuoient la France, & l'Angleterre n'avoit plus à redouter leur voiſinage, au moins de ce côté. Mais nous avons vu plus d'une fois qu'Eliſabeth avoit de feintes colères,

l'objet de celle-ci étoit de montrer plus de zèle que Henri IV pour la cauſe des Provinces-Unies, car au milieu de l'alliance & de l'amitié qui regnoient entre la France & l'Angleterre, ces deux Puiſſances étoient encore Rivales dans la protection qu'elles accordoient aux Provinces-Unies & dans l'aſcendant qu'elles eſpéroient acquérir ſur ces Provinces par cette protection même.

Le Duc de Mercœur fit alors ſon traité avec Henri & lui remit la Bretagne. Sa fille unique en épouſant Céſar Monſieur, qui fut fait Duc de Vendôme, & qui étoit fils de Henri & de Gabrielle d'Etrées, porta les grands biens de ſa maiſon dans cette maiſon de Vendôme.

Pour prévenir déſormais les guerres de Religion, il étoit néceſſaire de fixer l'état des Proteſtans en France, c'eſt l'objet du fameux édit de Nan-

tes ; le Clergé, le Parlement, tous les Catholiques s'élevant contre cet Edit, le Roi avec un mêlange néceſſaire de douceur & de fermeté, dit au Parlement. » Je vous prie d'enregîtrer » mon Edit, je ſuis las de faire la » guerre, ſur-tout à mes Sujets, & » retirer mon Edit, ce ſeroit déclarer » la guerre aux Proteſtans ; je ne la » leur ferai certainement pas, je vous » enverrai la faire à ma place. Cet Edit, l'aſcendant du Duc de Sully & de du Pleſſis-Mornay ſur les Proteſtans, employé à propos, les contînrent dans le devoir pendant tout ce regne, malgré quelques Synodes un peu orageux & malgré les défiances que des eſprits inquiets cherchoient continuellement à inſpirer.

Journal de Henri IV. Péréfixe, ann. 1599.

Henri IV a conſigné ſes principes ſur la tolérance civile dans une lettre du 4 Juin 1597 adreſſée au Duc de Luxembourg ſon Ambaſſadeur à

Rome, on ne peut la remettre trop ſouvent ſous les yeux des Rois, s'il en eſt encore qui perſécutent ou qui laiſſent perſécuter. » Nous voyons » plus de perſonnes avoir été réduites » à la vraie Religion par inſtruction » que par force. De quoi je dois ſer- » vir d'exemple à tout le monde, » avec un aſſez grand nombre de mes » Sujets, qui ont pris depuis de cœur » & d'affection le chemin que je leur » ai montré, dont j'eſpère que le » nombre augmentera tous les jours.... » qui eſt ce à quoi j'aſpire & tra- » vaille le plus, & en quoi je ſuis le » plus traverſé par les factieux d'une & » d'autre Religion qui ſont encore en » mon Royaume en trop grand nombre.

Après avoir procuré la paix à la France & à pluſieurs Nations de l'Europe, Henri IV étendant ſes vues bienfaiſantes, s'occupa des moyens de la fixer à jamais dans l'Europe entière.

Non seulement Elisabeth le seconda dans ce projet, mais il paroit même par une lettre de Henri IV adressée *à celle qui mérite un Los immortel*, qu'elle en avoit eu la première idée. Henri IV, qui du moins en avoit toujours eu le desir, médita ce projet, l'approfondit, le réduisit en système & alloit l'éxécuter lorsqu'il mourut.

Malgré les passions qui entretiennent le système de guerre & la routine qui le perpétue, les hommes sentent le besoin qu'ils ont de la paix. Les Nations, comme les particuliers, veulent jouir tranquillement & surement. Celles même qui font la guerre, ne se proposent, disent-elles, que d'assurer davantage la paix en la posant sur des fondemens plus solides. Chercher à la poser sur des fondemens éternels, c'est donc remplir le vœu de toutes les Nations. « Convenons une fois de » principes », dit le Duc de Sully, en

expoſant le projet de Henri IV ... & d'a-
» près l'expérience, regardons comme
» décidé que le bonheur des hommes
» ne ſauroit jamais naître de la guerre...
» Tout Prince qui voudra s'agrandir
» par la guerre, fera ruiſſeler le ſang
» par toute l'Europe, ſans pouvoir
» jamais en changer la face. Eh !
» pourquoi s'aggrandir ? .... » on a
» toujours remarqué que plus les
» Royaumes ſont grands, plus ils ſont
» ſujets à de grands malheurs. La tran-
» quillité du nôtre en particulier,
» dépend de ſa modération. .... Les
» François n'ont plus rien à deſirer
» ſinon que le Ciel leur donne des
» Rois pieux, bons & ſages, & ces
» Rois n'ont rien à faire que d'em-
» ployer leur puiſſance à tenir l'Europe
» en paix.... Henri vouloit rendre
» la France éternellement heureuſe,
» & comme elle ne peut goûter cette
» parfaite félicité, que toute l'Europe

» ne le partage avec elle, c'étoit le » bien de toute la Chrétienté qu'il » vouloit faire, & d'une manière ſi ſo- » lide, que rien à l'avenir ne fût ca- » pable d'en ébranler les fondemens.

Les principaux moyens qu'on avoit voulu employer juſqu'alors pour maintenir la paix, étoient le ſyſtême de l'équilibre ou de la balance & les traités garantis par les Puiſſances. Ce ſyſtême & ces traités étoient pour les Rois & pour les Puiſſances, ce que les loix générales & les conventions particulières ſont pour les Citoyens; les loix & les conventions les lieroient en vain ſans les tribunaux qui en aſſurent l'éxécution. Ce tribunal manque aux Souverains, il s'agit de les engager à en reconnoître un qu'ils formeront eux-mêmes. Toute la baſe du ſyſtême de la République Chrétienne de Henri IV porte donc ſur l'établiſſement d'un tribunal amphictionique, & c'eſt, juſqu'à préſent,

ce qu'on a pu imaginer de mieux pour le bonheur des hommes.

Nous avons diſcuté ailleurs (*a*) toutes les objections, qu'on a coutume de faire contre cet établiſſement, & nous avons fait voir que la raiſon & l'expérience hiſtorique s'accordent ſur ce point avec l'autorité de Henri IV & d'Eliſabeth, oſons ajouter, & avec celle de l'Abbé de Saint-Pierre, qui doit être comptée pour beaucoup, parce qu'elle eſt le réſultat du raiſonnement & de l'hiſtoire, fondemens ſur leſquels il ne ceſſe de s'appuyer. Renfermons-nous ici dans ce que le ſyſtême de Henri IV & d'Eliſabeth offre de particulier.

Le tribunal amphictionique peut, ou changer l'état de l'Europe, ou ſe contenter de le maintenir & de le garantir, tel qu'il le trouve éta-

(*a*). Voir le 7me vol. de l'Hiſt. de la Rivalité, &c. 4me de l'Hiſt. de la Querelle &c., depuis la page 232 juſqu'à la page 255.

bli. Ce dernier parti paroit le plus ſimple & le plus facile ; mais l'énorme puiſſance de la Maiſon d'Autriche & l'énorme abus qu'en avoit fait Philippe II étoient l'inconvénient qui frappoit le plus Eliſabeth & Henri IV, parce qu'ils en avoient ſouffert. Ce fut même leur danger particulier qui les éclairant ſur le danger de l'Europe, leur fit chercher les moyens de le faire ceſſer. Maintenir l'état alors établi dans l'Europe, c'eût été aſſurer à la Maiſon d'Autriche une Puiſſance capable d'alarmer éternellement la liberté de l'Europe & aſſujettir peut-être le tribunal amphictionique aux vues ambitieuſes de cette Maiſon formidable. On partit donc de la néceſſité de changer l'état établi. On ſe pénétra du ſyſtême de l'équilibre ; ce ſyſtême parut exiger qu'on ſe rapprochât de l'égalité autant qu'il ſeroit poſſible. On fit dans l'Eu-

rope entière, ce qu'on avoit fait quelquefois dans de petits Etats, qu'on vouloit réformer ; on fit un nouveau partage des terres ; on ôta aux grandes Puiſſances, on donna aux petites ; on forma un certain nombre de Puiſſances ou à peu près égales, ou qui du moins ne devoient plus avoir rien à craindre les unes des autres à raiſon d'une trop grande inégalité. Les circonſtances de religion, de gouvernement, de mœurs, de caractères, de ſituation, de loix, de langage furent conſultées dans cet arrangement. Ce fut ſur-tout aux dépens de la Maiſon d'Autriche que ſe fit le rapprochement des grandes & des petites Puiſſances. La France & l'Angleterre, qui propoſoient cette réforme & qui devoient y préſider, donnoient l'exemple de n'y rien gagner que la paix & la ſûreté publiques. Cette modération facilitoit

beaucoup la réforme projettée. Tous les petits Etats, à commencer par le Pape, dont on augmentoit la puiſſance temporelle, en lui laiſſant toute ſon autorité ſpirituelle, toute ſon influence paternelle & ſon Miniſtère perpétuel de paix, avoient un intérêt ſenſible d'entrer dans la confédération. Les grandes Puiſſances, autres que la Maiſon d'Autriche, qu'on réduiſoit à l'Eſpagne & aux Indes, n'avoient pas d'intérêt de ſe refuſer à un arrangement qui ne leur ôtoit rien & qui leur aſſuroit ce qu'elles poſſédoient. Chacun des membres de l'aſſociation devoit fournir un contingent proportionné à ſa puiſſance, par conſéquent approchant de l'égalité; contingent foible & de nulle valeur, comparé non pas aux dépenſes qu'entraîne la guerre, mais à celles qu'occaſionne en pleine paix la ſeule crainte d'une guerre poſſible. La ſomme de ces

contingens devoit être à la diſpoſition du conſeil amphictionique. Le lieu, le temps des aſſemblées, le nombre des Commiſſaires que chaque Puiſſance auroit droit de nommer, les termes dans leſquels le choix des Commiſſaires ſeroit renouvellé, tout étoit réglé.

Par l'effet de cette réforme, la République Chrétienne étoit compoſée de quinze Puiſſances : ſix Monarchies Héréditaires : ſavoir la France, l'Eſpagne, la Grande-Bretagne, le Dannemark, la Suède & la Lombardie : cinq Monarchies électives, la Papauté, l'Empire, la Pologne, la Hongrie & la Bohème ; quatre Républiques ; Veniſe, République Seigneuriale ; l'Italie, République Ducale ; la Suiſſe, République Confédérée ; la Belgique, République Provinciale.

Puiſqu'on ſe permettoit de changer l'état de l'Europe, il y avoit deux

changemens bien importans à faire, auxquels il ne paroit pas qu'on ait penſé alors. L'un étoit d'abolir le droit ſi naturel, mais ſi dangereux de l'élection & de rendre toutes les Monarchies héréditaires. Tant de ſchiſmes élevés dans l'Egliſe, dans l'Empire, en Pologne & dans les autres Etats électifs; tant d'orages qui ſe forment à chaque élection, prouvent aſſez qu'un droit ſi noble n'eſt pas fait pour les hommes, du moins quand il s'agit des Couronnes & des grandes dignités. Le ſecond changement étoit d'admettre la Loi Salique dans toutes les Monarchies (*a*). Par-là on eût tari la ſource des guerres, & le vrai moyen d'affermir l'autorité du

(*a*) Voir la Diſſertat. ſur la Loi Salique, à la tête du 1er vol. de l'Hiſt. de la Querelle &c., 4e vol. de l'Hiſt. de la Rivalité &c.

Conſeil amphictionique, c'eſt de lui laiſſer peu de choſes à régler, c'eſt qu'il n'ait qu'à maintenir des réglemens tout faits, & qu'à empêcher toute innovation.

Le grand inconvénient des conjonctures, relativement au ſyſtême de Henri & d'Eliſabeth, étoit l'impoſſibilité d'obtenir le conſentement de la Maiſon d'Autriche & par conſéquent la néceſſité de paſſer encore une fois par la guerre pour arriver à cet état de paix fixe. Henri employa toute ſa prévoyance & toute ſa politique à diminuer cet inconvénient & à faciliter d'avance par ſes négociations dans toute l'Europe l'éxécution de ſon projet. Sans le révéler tout entier à perſonne, il en laiſſoit entrevoir les principaux fruits à ceux qui devoient les recueillir ou dont les diſpoſitions ſe rapprochoient davantage des ſiennes, il s'aſſuroit du moins que quand

ce projet viendroit à éclater, il trouveroit les esprits préparés à en sentir les avantages, à en seconder l'exécution, à en applanir les difficultés. Cependant il rétablissoit les finances, il remontoit la machine de l'administration, il se mettoit en état de n'avoir plus à surmonter que les obstacles du dehors, c'étoit pour ce grand objet que Sully faisoit par son ordre à la Bastille ces amas d'argent que des personnes peu instruites leur ont quelquefois reprochés à tous deux. Il défendit par deux Lettres-Patentes à la Chambre des Comptes de laisser entamer ce trésor pour toute autre cause que pour les besoins de la guerre. Le Pape Paul V, sur le peu qu'on crut devoir lui faire connoître de ce projet, proposa de convertir la guerre que se faisoient continuellement les Princes Chrétiens, en une guerre perpétuelle contre les in-

fidèles ; mais il ne faut pas plus faire la guerre aux infidèles qu'aux Chrétiens ; la Religion ne met à perſonne les armes à la main contre perſonne.

Henri attendoit le moment où il devoit faire la guerre pour la dernière fois & afin qu'on n'eût plus jamais à la faire ; il deſiroit que ce moment fût retardé le plus qu'il ſeroit poſſible, il en auroit plus de temps pour mûrir ſon projet & pour aſſurer le ſuccès ; quelque mécontentement que lui donnât en toute occaſion la Maiſon d'Autriche, il ſe gardoit bien d'éclater avant le temps ; mais il voyoit de loin une époque où il ſeroit forcé d'éclater, c'étoit celle où la ſucceſſion de Cléves viendroit à s'ouvrir ; déjà la Maiſon d'Autriche ſe préparoit à envahir cet héritage & à écraſer ſes concurrens. C'étoit le moment de ſe déclarer contre elle, & Henri IV le ſaiſit ; le coûteau de Ravaillac en déci-

da autrement ; Elisabeth qui seule avoit eu le secret entier de ce projet, & qui l'auroit secondé avec zéle, n'étoit plus depuis long-temps ; son successeur avoit d'autres vues, & cette guerre soutenue quelque temps par la France, parce qu'elle avoit été entreprise, dégénéra en une guerre ordinaire, sans objet & sans fruit.

C'est ainsi que périt avec Elisabeth & Henri IV, ce noble projet que Henri lui-même, en félicitant Elisabeth d'en avoir conçu l'idée, appelloit *la plus excellente & rare entreprise que créature sçût avoir préméditée en sa pensée. Chose plus céleste qu'humaine, dont on ne devoit attendre que des issues très remarquables d'honneur & de gloire.*

Elisabeth & Henri IV eurent une conformité malheureuse, celle d'avoir fait trancher la tête, l'une à son amant, l'autre à son ami. Le Comte d'Essex & le Maréchal de Biron étoient

bien moins des traîtres & des ambitieux, livrés à l'eſprit de faction, que des amis trop éxigeans, des eſprits orgueilleux, incapables de ſupporter la diminution de la faveur & le refroidiſſement du Maître. Ils conſpiroient par humeur & par dépit plutôt que dans le deſſein formel de troubler l'Etat. Tous deux avoient des qualités brillantes, une valeur héroïque, des talens pour la guerre, de l'ardeur pour la gloire ; tous deux avoient rendu des ſervices qui demandoient grace pour eux, & leur ſupplice, quoique mérité dans toute la rigueur de la loi, eſt une tache pour l'autorité qui l'ordonna & pour l'amitié qui le permit.

Le Comte d'Eſſex eut le malheur de plaire à une Reine, qui eut le malheur d'aimer encore dans la vieilleſſe. Il prit avec elle les airs avantageux d'un favori qui n'aime pas, & qui veut qu'on ſache qu'il eſt aimé. Son orgueil imprudent

prudent traitoit ſans ménagement un orgueil implacable ; il affectoit de braver la Reine, qui affectoit de l'humilier en toute occaſion. Ses avis étoient ſouvent rejettés, & parce qu'ils étoient donnés avec hauteur, & parce qu'ils étoient de lui, & ſouvent elle ne le conſultoit que pour lui donner le dégoût de voir prévaloir l'avis contraire aux ſiens. Un jour qu'elle venoit d'en uſer ainſi dans une Délibération où il s'agiſſoit de diſpoſer de la Vice-Royauté d'Irlande, le Comte d'Eſſex s'oublia juſqu'à lui tourner le dos avec un mouvement marqué de colère & de mépris, la Reine indignée d'une telle inſolence, lui donna un ſoufflet ; le Comte ne ſe connoiſſant plus, porte la main à l'épée..... Il s'arrête : « J'ai » tort, dit-il, tout eſt permis à une » femme, mais je jure que Henri VIII » ne m'auroit pas fait impunément un » tel affront. » Il reſta long-temps dans

Mém. de Birch. vol. 1. p. 388.

la diſgrace ſans vouloir faire la moindre démarche pour en ſortir, quoique les Courtiſans, jugeant par la colère même d'Eliſabeth, qu'elle s'appaiſeroit infailliblement, s'empreſſaſſent d'offrir au Comte leur médiation. Eliſabeth attendoit toujours que le Comte s'humiliât & demandât pardon ; mais comme enfin elle ne pouvoit ſe paſſer de lui, & qu'il ne pouvoit ſe paſſer de la faveur, la réconciliation ſe fit d'elle-même ; cependant ce commerce où l'amour & la haine l'emportoient tour-à-tour, étoit troublé par des orages continuels, & la Reine & le Comte d'Eſſex avoient ſouvent beſoin de ſe ſéparer. Le Comte jugea que la Vice-Royauté d'Irlande devenoit un objet digne de ſon ambition ; il la demanda, &, pour ſon malheur, il l'obtint.

L'Irlande, depuis Henri II, Roi d'Angleterre, étoit cenſée ſoumiſe à

la domination Angloiſe, mais elle étoit dans un état de révolte perpétuel, & jamais l'Angleterre n'avoit pris des meſures convenables pour le faire ceſſer. Si le ſyſtême de guerre eſt abſurde, la manière dont les Conquérans le ſuivent, eſt plus abſurde encore, ils négligent ce qui eſt à leur bienſéance & à leur portée, ce qu'ils peuvent conquérir aiſément & conſerver ſûrement, pour entreprendre des conquêtes lointaines, incertaines, ruineuſes, même en cas de ſuccès, & qui leur échapperont infailliblement. Nos Rois s'acharnoient à la conquête de Naples & de Milan; toujours auſſi-tôt perdus que recouvrés, tandis qu'il leur manquoit encore pluſieurs Provinces de France. L'Angleterre n'avoit pas été plus ſage. Si Edouard III & Henri V avoient employé à conquérir l'Ecoſſe & à ſoumettre l'Irlande, la dixième partie des efforts qu'ils perdirent

à manquer la conquête de la France, la réunion des trois Royaumes Britanniques ſous la domination Angloiſe ſe ſeroit faite quelques ſiècles plutôt. Les conquêtes, toujours injuſtes, ſeroient du moins raiſonnables, ſi elles étoient faites de proche en proche, & par degrés. C'eſt ainſi qu'Aléxandre & Charlemagne avoient conquis. Les Conquérans modernes au contraire, ont reſſemblé à l'Aſtrologue de la Fable, qui veut lire dans les Cieux, & ne voit pas à ſes pieds.

La conduite des Anglois à l'égard de l'Irlande, avoit été contraire, non-ſeulement aux principes d'une ſaine politique, mais même aux premières notions de la raiſon la plus commune, ils avoient également dédaigné de civiliſer les Irlandois, & de les réduire. Dans l'état ſauvage & barbare où ces peuples avoient paru d'abord, les Anglois ne les avoient pas jugés dignes

d'être formés par des Loix ; comme si ce n'étoient pas les Loix qui changent les Barbares, & les transforment en hommes. Les Irlandois avoient demandé plusieurs fois d'être admis au bénéfice des Loix Angloises, & d'être confondus avec leurs vainqueurs ; on les avoit refusés ; on les laissoit errer loin des villes, dans les bois & dans les montagnes, ou plutôt on les forçoit à ce genre de vie sauvage ; ce n'étoit pas ainsi que les Romains s'y prenoient pour s'assurer leurs conquêtes. Les Anglois se privoient par-là d'un climat tempéré, d'un pays fertile, situé favorablement pour le commerce, environné de tous côtés de la mer, & dont les côtes pouvoient fournir une multitude d'excellens ports, d'un pays fécond d'ailleurs en hommes vaillans & industrieux ; l'Angleterre les rendoit malheureux, & ne jouissoit de rien.

Ces peuples, depuis quatre ſiècles que Henri II les avoit conquis, n'avoient fait de progrès que dans leur haine pour les Anglois ; & cette haine étoit juſte. Il ſembloit qu'on prît plaiſir à la fois à l'irriter & à lui laiſſer les moyens d'éclater. On n'envoyoit en Irlande qu'un nombre de troupes trop foible pour maintenir l'ordre, & comme on ne les payoit pas, & qu'en conſéquence elles vivoient à diſcrétion, elles devenoient une ſource de déſordre ; les habitans déſeſpérés ſe révoltoient ; le remède naturel eût été d'envoyer plus de troupes, & de les payer, mais l'Etat ne vouloit point faire de dépenſes pour des Irlandois ; on permettoit ſeulement à des aventuriers de lever à leurs dépens des troupes contre les rebelles ; mais comme le Gouvernement ne dirigeoit ni n'obſervoit les démarches de ces aventuriers, ceux-ci ſe payoient par

leurs mains, ils formoient des établiſſemens, fondoient de petites Principautés, abandonnoient inſenſiblement les inſtitutions Angloiſes, prenoient les mœurs ſauvages du pays, devenoient ennemis les uns des autres, & tous ennemis de l'Angleterre. Le mal alla ainſi croiſſant juſqu'au règne d'Eliſabeth. Cette ſage Princeſſe, accoutumée à regarder autour d'elle, & jalouſe avant tout de tirer parti de ſon pays & de ſon voiſinage, ſentit la néceſſité de ſoumettre l'Irlande; mais c'étoit une entrepriſe devenue difficile. La guerre qu'Eliſabeth fut obligée de faire dans ce pays pendant tout le temps de ſon regne, rentroit dans ces guerres de Religion qui déſoloient alors l'Europe. Un des effets de la haine invétérée des Irlandois pour leurs tyrans, avoit été d'attacher les premiers plus fortement à la Religion Catholique, & de leur inſpi-

Camden. Mém. de Sidney.

rer de l'horreur pour la réforme. L'Irlande avoit été juſques-là ſéparée pour ainſi dire du reſte du monde, & ignorée même des peuples de l'Europe; mais Philippe II avoit eu occaſion de la connoître pendant ſon mariage avec Marie d'Angleterre, & cette connoiſſance lui ſervit à entretenir les troubles de ce Royaume pendant tout le regne d'Eliſabeth, conjointement avec les Papes, qui profitoient comme lui du zèle Catholique des Irlandois pour les animer contre l'Angleterre. Alors la place de Viceroi d'Irlande ou de Lord député en Irlande, attira toute l'attention du Gouvernement Anglois; le mauvais ſuccès de tous ceux qui avoient rempli cette place avant le Comte d'Eſſex, engagea la Reine à donner au Comte des inſtructions, dont elle lui défendit expreſſément de s'écarter; le Comte qui n'aimoit, ni les ordres, ni les défenſes, ſuivit un

plan tout différent, & malheureuſement le ſuccès ne juſtifia point ſa déſobéiſſance, il demanda du ſecours, on lui en envoya, mais avec de nouveaux ordres, qu'il mépriſa encore, & toujours ſans être juſtifié par le ſuccès ; il ſut que la Reine étoit irritée, & que ſes ennemis triomphoient, il part ſans congé, paſſe en Angleterre, & uſant de tous les droits d'un favori, entre en habit de campagne juſques dans la chambre de la Reine, au moment où elle ſe levoit, met un genou en terre, lui baiſe la main, reçoit un accueil qui l'encourage, va ſe parer, revient faire ſa cour, reçoit toujours le même accueil, croit avoir effacé ſes torts en ſe montrant & avoir terraſſé ſes ennemis d'un coup-d'œil. Le ſoir, la face de la Cour change, l'orage ſe déclare, la Reine, d'un ton & d'un viſage ſévères demande compte à Eſſex des affaires d'Irlande, & lui

Mém. de Birch. Lettres de Sidney.

annonce que ſa conduite ayant donné lieu à des reproches graves, elle veut qu'il ſe juſtifie devant les Lords du Conſeil. Le Comte fut mis aux arrêts dans ſa chambre, il fut jugé, condamné à perdre ſes charges & ſes dignités, & à reſter en priſon tant qu'il plairoit à la Reine. Eliſabeth déclara qu'elle avoit voulu le punir & non pas le perdre, & le Comte eut ſa maiſon pour priſon. Il fut attaqué d'une violente maladie qu'on attribua au chagrin. Eliſabeth alors retrouva dans le fond de ſon cœur des reſtes de tendreſſe pour le Comte, & lui fit porter des paroles de conſolation; elle parut même lui rendre une partie de ſa faveur, mais une partie ſeulement, & le Comte s'en apperçut trop bien, il ſentit amèrement les reſtrictions que la Reine mettoit à ſes bontés; il ne ſut pas être diſgracié: un refus formel qu'il eſſuya ſur une grace pécuniaire

qu'il demandoit, lui fut insupportable, il ne put dissimuler son ressentiment, il laissa échapper dans sa fureur un de ces mots que rien ne peut plus réparer : *cette vieille femme*, dit-il, *a l'esprit aussi mal fait que le corps.* Du moment que ces paroles eurent été redites à Elisabeth, le Comte d'Essex fut condamné sans retour.

On dit que les femmes pardonnent tout, excepté l'indiscrétion sur leurs imperfections secrettes ; ce fut, dit-on, la source de la haine si persévérante & si envenimée de la Duchesse de Montpensier contre Henri III. Elisabeth étoit sur ce point la plus implacable de toutes les femmes.

Un autre crime irrémissible aux yeux d'Elisabeth, c'est que le Comte d'Essex avoit traité avec le Roi d'Ecosse, qu'elle haïssoit doublement, & comme son héritier & comme fils de son ennemie ; Essex avoit offert à ce Prince

l'appui de ſon parti pour lui faire aſſurer la ſucceſſion d'Angleterre.

Camden. Osborne. Mém. de Birch. Lettres de Sidney.

Le Comte d'Eſſex n'avoit plus qu'un moyen de ſauver ſa tête, c'étoit d'être irréprochable & de ne fournir à la vengeance aucune occaſion ; il prit le parti d'être coupable, il voulut ſe rendre redoutable à Eliſabeth, il écouta les Mécontens, il les raſſembla, ſa maiſon devint leur aſyle, la populace même y fut admiſe ſous différens prétextes. La Reine alarmée de ces attroupemens, en envoya demander la cauſe par le Garde des Sceaux, qui vint accompagné de quelques Membres du Conſeil ; ils furent inſultés par la populace, dont la cour de la maiſon étoit remplie & le Comte les retint priſonniers dans ſa maiſon ; il ſe mit alors à courir dans les rues de Londres, l'épée à la main, criant, pour émouvoir le peuple, que ſa vie étoit en danger & qu'il s'agiſſoit des

intérêts de la Reine, les ordres étoient donnés, perſonne ne ſe joignit à lui, ſes amis mêmes l'abandonnèrent, il fut pris, jugé, convaincu d'avoir formé le complot de forcer le Palais & d'obliger la Reine à chaſſer les Miniſtres qu'il haïſſoit ; condamné à perdre la tête, il mourut, comme le Maréchal de Biron avec aſſez de foibleſſe.

La Reine l'aimoit encore plus qu'elle ne croyoit, elle ne haïſſoit en lui qu'un orgueil incompatible avec le ſien ; elle lui auroit pardonné, ſi elle l'eût vu demander ſa grace, il la demanda, mais la Reine n'en ſut rien ; ce fait étrange ſera expliqué dans la ſuite.

La Reine agitée, incertaine, balança long-temps ; elle ſigna l'ordre, le révoqua, le confirma, le laiſſa éxécuter enfin, déterminée principalement par la crainte qu'on lui inſpira & par

un diſcours qu'on attribuoit au Comte d'Eſſex ; il avoit déclaré, diſoit-on, que ſa vie ſeroit toujours fatale à la ſureté de la Reine ; ainſi le Comte d'Eſſex fut encore une victime du mot de Clément IV. *Mors Conradini vita Caroli.*

La mort du Comte d'Eſſex fut vengée. Eliſabeth éprouva qu'on n'immole pas impunément ce qu'on aime. Depuis cette fatale époque, le ſommeil entroit à peine dans ſes yeux, & la joie n'entra plus dans ſon cœur. Un ſilence farouche, une langueur mortelle, des rêveries ſouvent ſuivies de larmes, des ſoupirs qui lui échappoient toutes les fois qu'on prononçoit devant elle le nom de l'infortuné Comte d'Eſſex, annonçoient le chagrin profond qui la conſumoit & qui la conduiſit lentement au tombeau.

Chriſtophe de Harlai, Comte de

Beaumont, Ambaſſadeur de France en Angleterre, rapporte dans ſes dépêches, que ſur un bruit qui ſe répandit d'une irruption que Philippe III, Roi d'Eſpagne, ſe diſpoſoit à faire en Irlande, Eliſabeth avoit réſolu de paſſer dans ce Royaume pour le défendre en perſonne. » Je ne riſque » que ma vie », dit-elle à l'Ambaſſadeur de France, « & laſſe de tout ce » qui peut plaire ici bas, je deſire la » mort ».

Elle ajouta preſque en pleurant : » L'ambition déméſurée & la con- » duite du Comte d'Eſſex me faiſant » préſager ſon malheur, je l'avertis, » deux ans auparavant, de ceſſer de » prendre plaiſir à me mortifier dans » toutes les occaſions & à marquer » du mépris pour ma perſonne. Mais » quand je vis qu'il en vouloit à ma » couronne, je me crus obligée de le » punir..... La mort ſeule cependant

» éteindra dans mon ame un ſi dou-
» loureux ſouvenir.

En effet, le Comte d'Eſſex ſe préſentoit ſans ceſſe à ſa mémoire, non plus avec ces hauteurs, cette indocilité, cette froideur ſuperbe qui avoient excité tant de colère & préparé ſa perte, mais dans tout l'éclat de ſa gloire, avec ces graces de la figure & de l'eſprit, avec ce mêlange de qualités brillantes & de manières aimables qui faiſoit le charme de ſon commerce, avec cet amour des Lettres qui formoit un lien ſi intéreſſant entre la Reine & lui.

Elle eſſaya un moment de le remplacer par le Comte de Clanrickard, jeune Seigneur Irlandois, à qui elle trouvoit quelque reſſemblance, ſoit de figure, ſoit de manières avec le Comte d'Eſſex ; mais cette reſſemblance même étoit un poiſon pour cette amitié nouvelle, & la froideur

du Comte de Clanrickard ; plus marquée que n'avoit été celle du Comte d'Eſſex, rebuta aiſément la Reine qui n'aimoit point encore. Vaincue par le mal, elle n'avoit plus aſſez de reſſort pour un nouvel engagement.

Le ſupplice du Maréchal de Biron eut à peu près les mêmes cauſes & les mêmes circonſtances que celui du Comte d'Eſſex. Les Maréchaux de Biron, père & fils, avoient rendu de ſi grands ſervices à Henri IV, qu'on diſoit communément que ce Prince leur devoit la Couronne.

Ils étoient tous deux diſtingués par de grands talens pour la tactique & par une profonde connoiſſance des lieux où ils faiſoient la guerre. « Je » l'ai vu, dit Brantôme, en parlant » du père, connoître mieux des pays » & contrées que pluſieurs autres » gentilshommes, même de la con- » trée, juſques à nommer des petits

» ruiſſeaux, qu'ils ne ſavoient & ne » connoiſſoient pas ». Il avoit compoſé des Commentaires que le Préſident de Thou regrette. Le fils avoit le même talent & les mêmes connoiſſances.

» C'eſt », dit Brantôme, » le plus » digne Maréchal de Camp qui fut » en l'Europe. C'eſt auſſi après nôtre » Roi (Henri IV) le plus grand Ca» pitaine de toute la Chrétienté. » Henri IV & toute ſa Cour ne l'appelloient que *Monſieur le Maréchal*, comme s'il eût été le ſeul, de même qu'en Angleterre le Comte de Leiceſter étoit nommé ſimplement *Milord*.

Il paroit que le premier Maréchal de Biron ſe permettoit de mettre à ſes ſervices des reſtrictions un peu contraires à la fidélité & à l'humanité. Son fils lui répréſentoit qu'à la retraite de Caudebec, on auroit pu

détruire entièrement l'armée du Duc de Parme & terminer la guerre, il s'étonnoit que la propoſition qu'il avoit faite devant le Roi d'attaquer le Duc de Parme, & que le Roi avoit approuvée ou même prévenue, eût été rejettée par ſon père.

On connoit la réponſe du père, elle eſt reſtée comme un monument du Machiavelliſme Militaire. » Oui, mon » fils, la guerre étoit terminée, & il » ne nous reſtoit plus qu'à nous en » aller planter des choux à Biron. » Ce mot, il faut l'avouer, n'eſt ni d'un ſujet, ni d'un citoyen, ni d'un homme (*a*). On n'imagineroit jamais

(*a*) Le crime que ce mot annonce, n'eſt ni nouveau ni rare dans l'Hiſtoire en général, & en particulier dans l'Hiſtoire de France. Le Maréchal de Lautrec, dans la guerre de 1521, ſous François I, parut juſqu'à quatre fois éviter avec une affectation marquée de terminer la guerre. On put lui appliquer

quelle eſt ſur cette réponſe la réflexion de Brantôme. » Voilà » , dit-il, » que c'eſt que d'un cœur généreux, » qui a une fois ſucé du lait de la » Dame Bellone , jamais il ne s'en » ſaoule.

Voilà le pur eſprit de guerre dont nous avons été ſi long-temps animés.

Il paroit que le ſecond Maréchal de Biron uſa quelquefois dans la ſuite de cette leçon de ſon père.

Il eut long-temps la faveur de Henri IV ; ce fut lui que ce Prince montra au Corps de ville de Paris qui venoit le féliciter ſur ſes victoires : » *Voici* , dit-il , *un homme que je* » *préſente volontiers à mes amis & à* » *mes ennemis* ». C'eſt avec cette grace ſublime que Henri ſavoit remercier

---

ce que Tacite , Hiſtor. L. 4. c. 35. dit d'un certain Vocula : *Corruptâ totiens victoriâ non falſò ſuſpectus bellum malle.*

ſes Sujets d'avoir fait leur devoir. Quels ſervices un tel mot ne payeroit-il pas ? Mais Henri eut le bonheur de s'acquitter plus particulièrement avec Biron, en lui ſauvant la vie dans l'expédition périlleuſe du paſſage de l'Aîne (*a*). Biron ſauvé par ſes mains, lui en devint plus cher, il le combla d'honneurs & de biens ; mais l'orgueil de Biron mettoit ſes ſervices à ſi haut prix, que les payer n'étoit plus une choſe qui fût au pouvoir de l'amitié ni de la Royauté. Henri étoit obligé de partager ſes graces entre

(*a*) En 1590. C'étoit principalement pour le Duc de Parme que cette expédition devoit être périlleuſe ; c'étoit lui qui paſſoit la rivière d'Aîne, en ſe retirant vers les Païs-Bas, après avoir délivré Paris ; mais par ſa belle défenſe, il ſut rendre cette action périlleuſe pour les François, & Biron étoit perdu, ſi le Roi n'eût accouru en perſonne pour le dégager.

ceux qui l'avoient ſervi, Biron les vouloit toutes pour lui ſeul, on ne pouvoit récompenſer que lui; il étoit mécontent de tout, jaloux de tout. Son cœur étoit ulcéré de la juſte préférence que Henri accordoit au Duc de Sully, ſujet bien plus utile & plus vertueux que Biron; il éclatoit en reproches, en menaces, en imprécations contre le Roi; Henri ſouffroit & diſſimuloit tout; Biron alla plus loin; aveuglé par le dépit, il s'égara dans des projets criminels, il voulut démembrer la France, il aſpira follement à la Souveraineté, il traita ſecrétement avec les Eſpagnols & avec le plus dangereux & le plus perfide ennemi de Henri, le Duc de Savoye (*a*).

(*a*) C'eſt ce fameux Charles Emanuel, qui ayant envahi en pleine paix le Marquiſat de Saluces pendant les troubles de la Ligue, employa tant d'art pour en éluder

Henri le fut, il eut pitié des égaremens de son ami & ne lui en parla que pour les lui pardonner. Un nouveau vertige jetta encore Biron dans la révolte ; cette seconde conspiration, plus combinée, plus dangereuse, avoit des racines plus profondes, Henri voulut encore la pardonner ; il mit seulement à cette nouvelle grace une condition, c'est que Biron prouveroit son repentir par l'aveu le plus sincère & le plus circonstancié de tous les détails de la conspiration ; l'orgueil de Biron fut inflexible, il croyoit son secret en su-

---

la restitution, disant, *que le mot de restitution étoit barbare pour les Princes.* Henri IV lui répondit : *il faut passer par-là ou par l'épée.* Il passa par l'épée & fit ensuite un traité par lequel le Marquisat de Saluces lui resta, mais il donna en échange la Bresse, le Bugey, le Valromey & le pais de Gex.

reté, il avoit vu jetter au feu l'original du traité qu'il avoit fait avec les ennemis, original, qui, écrit tout entier de ſa main, auroit été contre lui un titre convainquant ; mais il n'avoit pas vu que Laffin, ſon confident, qui le trahiſſoit, avoit adroitement tiré cet acte du feu & l'avoit conſervé ; ce même acte étoit entre les mains des Juges, lorſque Biron nioit tout à ſon Maître, qui le conjuroit de ſe ſauver en avouant tout. Les preſſantes inſtances de Henri, ſes demi-mots qui annonçoient une parfaite connoiſſance du complot, qui montroient à Biron tout ſon danger & qui auroient dû lui ouvrir les yeux, tant de marques de bonté qui auroient dû toucher ſon cœur, ne lui arrachèrent que des imprécations contre ceux qu'il appeloit ſes Calomniateurs, & qu'il vouloit, dit-il, voir l'épée à la main, le Roi ne ſe rebuta point, il

Chronolog. Septénaire Ann. 1602. Matthieu, t. 2. Liv. 3. p. 482-534.

il renouvella ſes avertiſſemens & ſes prières juſqu'à quatre fois, & enfin à la quatrième fois, Biron lui ayant dit du ton d'un homme qui ſe trouve inſulté : *C'eſt trop preſſer un homme de bien*, le Roi terminant l'entretien, lui dit d'un air ferme & triſte : *Puiſque vous ne voulez rien dire, adieu Baron.* Cet mot fut ſon Arrêt ; dans ce moment il ſe rendit encore coupable, en voulant faire de ſa cauſe une affaire de parti & ſoulever les Catholiques, dont il avoit toujours paru être le chef : *Meſſieurs*, s'écria-t'il, *vous voyez comme on traite ici les bons Catholiques.* Le reſte de ſa conduite, juſqu'au moment où ſa tête tomba ſous le fer du Bourreau, n'eſt plus qu'un honteux mêlange de foibleſſe & de fureur.

Henri n'avoit point de reproche à ſe faire, il avoit ſatisfait à la Juſtice, il avoit ſatisfait à l'amitié. Malgré

la néceſſité de couper la racine des conſpirations toujours renaiſſantes & d'éteindre le feu des factions, il avoit pardonné à Biron, il lui auroit pardonné encore, ſi Biron l'avoit permis, c'eſt plus qu'on n'auroit pu eſpérer d'un Prince ordinaire ; mais n'avoit-on pas droit d'attendre quelque choſe de plus du clément, du tendre, du généreux Henri ? Le Maréchal de Biron Armand, père du coupable, avoit été tué au ſervice de Henri ; le fils avoit été ſon ami. Henri ſans doute ne lui devoit plus rien, mais ne ſe devoit-il pas à lui-même de reſpecter du moins les jours d'un homme qu'il avoit aimé ? ne devoit-il pas ſuivre pour ainſi dire de l'œil cet infortuné dans ſa priſon, devant ſes Juges, juſqu'à l'échafaud même, s'il étoit néceſſaire de l'y conduire pour l'humilier & le confondre ? mais alors inſtruit de ſes foibleſ-

ſes, de ſes larmes, de ſes tranſports, de ſes fureurs, il eût eu pitié d'un homme plus fou, plus bizarre que méchant, il lui eût dit : » Malheu-» reux, tu as voulu te perdre, je veux » te ſauver ; tu m'as refuſé ta grace, » je me l'accorde malgré toi, ta fu-» reur ne l'emportera pas ſur ma bonté » ni tes crimes ſur le ſouvenir de no-» tre amitié » ! Croit-on que ce trait de clémence eût été funeſte à Henri IV ? croit-on que le ſupplice d'un homme, tel que le Maréchal de Biron, regardé comme le chef des Catholiques, n'ait pas ſervi d'aliment à ces fureurs mal éteintes de la Ligue, dont Henri IV fut enfin la victime ? Rappellons-nous l'exemple d'Eliſabeth. Le ſupplice de Marie Stuart avoit armé une de ſes femmes contre la Reine d'Angleterre ; Eliſabeth pardonne à cette femme : depuis cet acte de clémence, les jours d'Eliſabeth ne

ſont plus menacés, du moins par les amis & les domeſtiques de Marie Stuart.

Le Maréchal de Biron avoit fini ſa carrière par deux Ambaſſades célébres, où il avoit répréſenté avec beaucoup d'éclat le Roi contre lequel il conſpiroit dès-lors : l'une eſt l'Ambaſſade de Suiſſe pour le renouvellement des anciennes alliances ; l'autre, l'Ambaſſade d'Angleterre.

Henri étoit toujours, malgré la paix, l'ennemi eſſentiel de l'Eſpagne, l'Allié néceſſaire de l'Angleterre & des Provinces-Unies. Le traité de Vervins étoit peu reſpecté de part & d'autre. Henri fourniſſoit des ſecours aux Pays-Bas, l'Eſpagne en avoit fourni au Duc de Savoye dans une guerre qu'il avoit ſoutenue contre la France ; tous les traîtres, tous les factieux, tous les anciens Ligueurs qui vouloient troubler la France,

étoient ſurs de trouver de l'appui chez les Eſpagnols; on avoit inſulté à Madrid l'Ambaſſadeur François Silly-Rochepot & l'on balançoit ſur la réparation; tout tendoit à une rupture, & elle eût éclaté, ſi ce Henri IV, ſi fameux par la guerre, avoit aimé moins ſincérement la paix. Eliſabeth méditoit contre la Maiſon d'Autriche des projets dont elle paroiſſoit vouloir faire part à Henri. On propoſa une entrevue ſur la mer entre Calais & Douvres. Henri s'avança juſqu'à Calais. L'Archiduc Albert, à qui Philippe II avoit donné en mariage l'infante Iſabelle-Claire-Eugénie ſa fille, avec les Pays-Bas pour dot, faiſoit alors le ſiége d'Oſtende; le voiſinage de Henri lui fut ſuſpect; l'Eſpagne s'empreſſa d'appaiſer Henri, pour obtenir de lui que l'entrevue n'eût point lieu & que Henri s'éloignât des Païs-Bas; Henri envoya Biron faire ſes

excuſes à la Reine ; mais comme il deſiroit de ſavoir ſes projets & que le Maréchal de Biron n'avoit pas la confiance du Roi, Sully parut avoir voulu profiter de ce voyage ſur les côtes pour paſſer juſqu'à Londres ſans être connu ; il prit ſes meſures pour être vu de tous ceux qui pouvoient apprendre ſon arrivée à la Reine, elle eut en effet la curioſité de le voir & elle ſatisfit pleinement celle de Henri & de Sully ſur les projets annoncés. Ces projets étoient principalement relatifs à ce plan de paix générale & perpétuelle dont nous avons parlé, Sully vit avec autant de ſatisfaction que d'étonnement, que toutes les idées de la Reine Eliſabeth ſur ce point s'accordoient parfaitement avec celles de Henri.

Le Grain, Décade de Henri le Grand. Bayle, art. Contaut.

Quant à l'Ambaſſade de Biron, elle fut purement de répréſentation & de cérémonial, elle ſe paſſa en feſtins &

en fêtes, & n'eut d'ailleurs de remarquable que la leçon qu'Eliſabeth daigna faire, dit-on, au Maréchal, dont elle connoiſſoit les mauvais deſſeins. Elle lui montra le portrait du Comte d'Eſſex & lui tint à ce ſujet, ſur l'ingratitude & ſur l'orgueil, des diſcours dont elle laiſſoit l'explication à ſa conſcience.

Selon le Duc de Sully, ce fut Biron lui-même qui s'attira cette leçon, par l'indiſcrétion qu'il eut de rappeller à la Reine l'aventure du Comte d'Eſſex, & d'exagérer les ſervices de ce Général pour accuſer la Reine d'ingratitude & de cruauté.

Eliſabeth croyoit encore alors que le Comte d'Eſſex avoit dédaigné de lui demander grace ; mais la Comteſſe de Nottingham, confidente de la Reine, lui révéla, en mourant, un terrible myſtère. Le Comte d'Eſſex, après la priſe de Cadix, dans le mo-

ment le plus brillant de ſa faveur, dans un des plus tendres épanchemens de l'amitié, avoit dit à la Reine: » L'ardeur de vous ſervir m'éloigne » ſouvent de votre Cour; quand je » vais combattre vos ennemis, je » laiſſe les miens auprès de vous; » puis-je eſpérer que votre cœur me » défende toujours contre leurs artifi- » ces & leurs calomnies »? Je ferai plus, dit Eliſabeth, » je veux vous » défendre dans tous les cas poſſibles » contre vos propres torts & contre » mes erreurs ». Elle lui donna une bague, & lui jura que, dans quelque diſgrace qu'il pût tomber, méritée ou non, ce monument de ſa tendreſſe, remis ſous ſes yeux, ſeroit pour le Comte un gage certain de clémence & d'amitié. Après la condamnation du Comte, elle attendoit impatiemment cette bague, & ne la voyant point arriver, elle crut que le Comte

pouſſoit le mépris pour elle, juſqu'à aimer mieux mourir que de lui devoir la vie. De là les irréſolutions & les agitations de la Reine, l'Arrêt ſigné, révoqué, puis ſigné encore, puis enfin éxécuté. Cependant le Comte avoit confié la bague à la Comteſſe de Nottingham & l'avoit chargée de la remettre à la Reine; mais le Comte de Nottingham, ennemi Capital du Comte d'Eſſex, avoit exigé de ſa femme qu'elle gardât la bague & laiſſât mourir Eſſex. Prête à mourir elle-même long-temps après, la Comteſſe de Nottingham fit prier la Reine de la venir voir, & après lui avoir demandé pardon de ce qu'elle alloit lui dire, & l'avoir aſſurée qu'elle mouroit de ſes remords, elle lui avoua en pleurant cette horrible infidélité. » *Dieu peut vous pardonner* », lui dit Eliſabeth après l'avoir entendue, » *pour moi, je ne vous pardonne-*

Négociations & Mémoires de Birch.

» *rai jamais.* Elle rentra chez elle déſeſpérée. Là, renfermée dans ſon affreux ſilence, refuſant toute conſolation, & tout ſecours, elle reſta douze jours & douze nuits, étendue ſur le tapis de ſa chambre, la tête enfoncée dans des couſſins, que ſes femmes mirent autour d'elle ſans oſer lui parler. Elle deſcendit au tombeau avec cette douleur, dégoûtée de la vie, mais effrayée de la mort.

Il y avoit long-temps que ne pouvant ſe diſſimuler ſa décadence, elle eſſayoit de la déguiſer à tous les yeux par un redoublement de parure qui ne faiſoit que joindre le ridicule à la difformité ; la néceſſité de décheoir l'humilioit & la révoltoit, celle de mourir la jettoit dans des convulſions de déſeſpoir. On vit bien alors la vérité de ce qu'avoit dit l'infortunée Marie Stuart, que l'innocence raſſure & conſole. La foible & douce Ma-

rie étoit morte avec le courage des Héros & la sérénité des Saints, la forte & sublime Elisabeth mourut avec toutes les foiblesses de Louis XI, à qui elle n'avoit que trop ressemblé pendant sa vie par la dissimulation, par la cruauté, par ses vengeances, par ses intrigues, par la maxime de *diviser pour regner*, qui fit la base de sa politique. Jalouse & implacable dans ses jalousies comme Henri VIII son père, capable comme lui de haïr & de perdre ce qu'elle avoit le plus aimé; hautaine, impérieuse, injuste, elle réunissoit même des vices qui sembleroient s'exclure, si les exemples de cette réunion étoient moins communs; l'emportement & la fausseté. Mais ses grands défauts lui laissoient de grandes qualités; elle aimoit la gloire, elle aimoit son peuple, elle en fut aimée; elle fut respectée de l'Europe; son nom est encore illus-

tre, le nom Anglois le fut par elle. Eliſabeth a mérité l'éloge que faiſoit d'elle Sixte-Quint : *Un gran cervello di Principeſſa.* » On conçoit cependant » que le Machiavelliſte Sixte-Quint » qui fit trancher quatre mille têtes, » & qui portoit envie à la Reine » d'Angleterre d'avoir fait *ſaltar una teſta coronata*, pouvoit admirer en elle des qualités qu'on blâmeroit juſtement aujourdhui.

Confeſſ. Cathol. de Sancy.

Quand on ſonge au ſupplice du Duc de Nortfolck, de la Reine d'Ecoſſe, du Comte d'Eſſex même, à tant de petiteſſes mépriſables & de violences odieuſes, à tant de perſécutions ſi cruelles & ſi abſurdes contre les Catholiques, peu s'en faut qu'on ne diſe comme un Anglois (*a*) que ſa gloire fut uſurpée ; mais on

(*a*) Le Docteur Hard.

n'uſurpe point la gloire pendant quarante-cinq ans de regne, & ſur-tout on ne l'uſurpe point un ſiècle & demi après ſa mort. Puiſque la gloire d'Eliſabeth n'a rien perdu, puiſque le temps y a mis le ſceau, elle étoit fondée ſur des titres réels, & rien ne peut y porter atteinte.

Si l'on compare Eliſabeth avec les derniers Valois dont les regnes répondent au ſien, c'eſt pour elle un trop foible avantage de les avoir tous effacés ; mais elle ne peut ſoutenir le parallèle avec Henri IV. On ſait qu'elle fut aimée de ſon peuple, mais l'attendriſſement ne s'eſt point attaché à ſon ſouvenir, ſon nom réveille plutôt l'idée de la gloire que le ſentiment de l'amour. Les traits de bonté ne s'offrent point en foule dans ſon hiſtoire ; il faut les chercher, & l'on voit preſque toujours qu'ils naiſſent des circonſtances plus qu'ils ne par-

tent du caractère (*a*). Elle fit jouir ſon peuple de la paix ; mais la guerre ne convenoit ni à ſon ſéxe ni à ſon goût ;

(*a*) On ne regardera pas comme un trait de bonté les préſens qu'elle fit à un jeune Hollandois qui avoit exprimé en termes indécens l'effet que faiſoit ſur lui la beauté de la Reine. Ce trait tient trop manifeſtement au plaiſir exceſſif qu'elle prenoit à être trouvée belle.

Le trait ſuivant n'annonce qu'une bonté commune. Un Voiturier qu'elle avoit fait venir juſqu'à trois fois pour une commiſſion, ſur laquelle elle finit par changer d'avis, dit en murmurant : *Je vois bien, que cette grande Reine eſt une femme tout comme la mienne.* Eliſabeth étoit à la fenêtre, & l'entendit. Son premier mouvement fut de dire : *quel eſt cet inſolent ?* Le ſecond fut de lui envoyer quelque argent pour l'appaiſer.

Le pardon qu'Eliſabeth eut le bon eſprit d'accorder à Marie Lambrun, fut un trait de politique. D'ailleurs ſa haine étoit ſatisfaite, Marie Stuart étoit morte.

Henri IV aimoit la guerre ; il devoit aux armes ſa gloire & ſa couronne, il étoit le Héros de l'Hiſtoire ; il l'eût été de la fable, & il ſacrifia ſes inclinàtions guerriéres au deſir de rendre ſon peuple heureux.

Henri aimoit autant à pardonner qu'Eliſabeth à ſe venger.

Eliſabeth & Henri furent tous deux économes ; voilà leur trait de reſſemblance le plus fort, & cette heureuſe qualité leur valut à tous deux l'honneur d'être reſtaurateurs de leur Nation ; mais Henri ſuccédant aux Valois & long-temps rejetté par ſes Sujets, eut bien plus à réparer qu'Eliſabeth, qui avoit reçu un Royaume paiſible & ſoumis.

Eliſabeth mourut le (*a*) 3 Avril

(*a*) 24 Mars, vieux Style.

1603, âgée de près de ſoixante & dix ans. Henri, dans la lettre où il apprend cette mort à Sully, appelle Eliſabeth *l'ennemie irréconciliable de mes irréconciliables ennemis, & un ſecond moi-même.*

CHAPITRE SEPTIEME.

JACQUES I en Angleterre & encore HENRI IV en France.

Depuis l'an 1603 jusqu'à l'an 1610.

ELISABETH avoit toujours évité de s'expliquer sur le choix de son successeur, elle avoit imposé silence à ses Parlemens toutes les fois qu'ils avoient voulu traiter cet article important; ses Ministres & ses Courtisans étoient avertis que c'étoit lui déplaire que d'en parler. Dans les derniers temps de sa vie, sa décadence lui rendoit cet objet de délibération encore plus insupportable, & plus il devenoit nécessaire de le régler, plus il étoit impossible de s'en occuper. Enfin on interpréta, comme on voulut, un mot ou un signe qu'on arracha comme on

put à la Reine au moment de ſa mort, ou, ſelon quelques Auteurs, elle avoit laiſſé au Secrétaire d'Etat Robert Cécil, (*a*) un papier cacheté qui devoit être ouvert après la mort de la Reine & qui contenoit le nom de ſon ſucceſſeur, ou qui, ſelon d'autres, déféroit à la Nation le droit d'élire un Roi. Quoiqu'il en ſoit, la Reine étoit morte à quatre heures du matin, & à huit heures le Roi d'Ecoſſe Jacques VI étoit proclamé Roi d'Angleterre ſous le nom de Jacques I, & le Courier étoit parti pour lui en porter la nouvelle à Edimbourg. Ce fut le réſultat d'une Aſſemblée tumultuaire des Grands, de la Nobleſſe, des Gens du Conſeil & des Officiers Municipaux, tenue à l'hôtel-de-ville de Londres.

(*a*) Fils du fameux Miniſtre Guillaume Cécil, Lord Burleigh, mort le 4 Août 1598.

Jacques arriva le 17 Mai 1603, & prit poſſeſſion du trône, d'un conſentement unanime. Il en avoit coûté la vie à la mère pour avoir eu des droits à ce trône, le fils y monta ſans contradiction. On frappa une Médaille en mémoire de ſon avènement. La Légende étoit vraie, ſimple & heureuſe. On comparoit Jacques avec Henri VIII, qui avoit réuni en ſa perſonne les deux Roſes, Jacques plus utile à l'Angleterre, réuniſſoit des Couronnes: *Henricus Roſas, regna Jacobus.*

Il fut ſans doute avantageux alors à Jacques d'avoir été élevé dans la Religion Proteſtante; s'il eût été Catholique, il auroit vraiſemblablement trouvé les mêmes difficultés à monter ſur le trône d'Angleterre que Henri IV avoit trouvées à monter ſur le trône de France.

Il étoit important pour Henri IV de

connoître quelles étoient les diſpoſitions du nouveau Roi à l'égard de la France & des Pays-Bas.

De la manière dont les intérêts politiques s'étoient combinés dans l'Europe avec les intérêts Religieux, la France, quoique Catholique, avoit toujours été à la tête du parti Proteſtant; c'étoit l'effet de la Rivalité des Maiſons de France & d'Autriche. Charles-Quint s'étant déclaré contre les Princes Proteſtans d'Allemagne, François I fut naturellement leur Protecteur & leur Allié; la même raiſon s'étendit ſucceſſivement à toutes les Puiſſances Proteſtantes.

La même Rivalité ayant ſubſiſté entre Philippe II & Henri II, le même ſyſtême politique ſubſiſta.

Il fut interrompu ſous les derniers Valois par les Guiſes, & par la Ligue qui ramenoient naturellement à l'Eſpagne.

Henri III forcé par les Guiſes, par la Ligue & par l'Eſpagne de s'unir avec le Roi de Navarre, redevint, quoique Catholique, chef du parti Proteſtant.

Henri IV, devenu Roi de France & Catholique, n'en reſta pas moins le chef de ce même parti Proteſtant, parce qu'il étoit toujours l'ennemi de Philippe II.

Philippe II étant mort peu de temps après la paix de Vervins, la Rivalité ſubſiſta toujours entre la Maiſon de Bourbon, parvenue au trône de la France, & la Maiſon d'Autriche, à qui l'union conſtante de ſes deux branches, Eſpagnole & Allemande, donnoit toujours la plus grande influence dans l'Europe, & le premier rang dans le parti Catholique. En France, l'eſprit de la Ligue, plutôt aſſoupi qu'éteint, étoit toujours favorable à l'Eſpagne; le Conſeil même

13. Septembre 1598.

du Roi étoit partagé. Pluſieurs de ſes Miniſtres, depuis la paix de Vervins, opinoient hautement pour l'alliance Eſpagnole & pour une réunion, même politique, au parti Catholique de l'Europe; la Reine, Marie de Médicis, étoit entiérement dévouée à l'Eſpagne, les Concini, les Galigaï qui la gouvernoient, étoient penſionnaires de cette Puiſſance, mais le gros de la Nation, réuni à ſon Roi, étoit fidèle à l'ancien ſyſtême.

Le Roi Jacques, étant Proteſtant, devoit naturellement tenir à ce même ſyſtême; mais puiſque tant de Rois de France, tous Catholiques avoient été les chefs du parti Proteſtant, un Roi Proteſtant pouvoit entrer dans la Ligue Catholique. Le Roi Jacques étoit un Proteſtant mitigé, le Clergé d'Ecoſſe lui en avoit toujours fait la guerre, & l'avoit fatigué de ſon pédantiſme intolérant. Nous avons vu que ce

Clergé avoit pouſſé l'inſolence juſqu'à refuſer à ſon Roi de prier pour la Reine Marie Stuart ſa mère, il lui refuſa de prier pour lui-même dans une autre occaſion, où il s'agiſſoit de la vie de ce Roi. Les fils du Comte de Gowry, décapité en 1584, pour la Conjuration de Ruthven, ayant réſolu de venger la mort de leur père, avoient attiré le Roi dans leur maiſon de Perth, & l'ayant ſéparé de ſa ſuite, s'étoient jettés ſur lui, l'épée à la main, à la tête de leurs domeſtiques. Le Roi ne s'étoit échappé de leurs mains que par une eſpèce de miracle pour lequel il avoit cru devoir ordonner des prières publiques en action de graces; le Clergé refuſa opiniâtrément de prier, & ſoutint toujours au Roi que la Conjuration des Gowry étoit une chimère; cependant le combat entre le parti de Gowry & la ſuite du Roi appellée à ſon ſecours par ſes cris, avoit été aſſez

violent pour que le Comte de Gowry & Aléxandre de Ruthven ſon frère y euſſent été tués avec pluſieurs autres. Ces morts dépoſoient du combat, & le combat dépoſoit du complot, ou du moins du danger. D'ailleurs le Roi pouvoit mériter que ſes ſujets daignaſſent l'en croire ſur ſa parole. Le Clergé ne voulut rien croire ni rien faire. Cette inſolence & cette indocilité des Miniſtres Proteſtans, trop partagées par une Nation preſque toute puritaine, ne devoient pas avoir diſpoſé le Roi favorablement pour le parti Proteſtant.

Eliſabeth n'avoit ceſſé de perſécuter ce Prince & ſa mère, elle avoit enhardi l'inſolence de ſon Clergé, encouragé la mutinerie de ſes Sujets, rempli de troubles ſon Royaume, autoriſé ou excité les attentats contre ſa perſonne; non contente de l'avoir fait enlever autrefois par l'aventurier Wotton,

Wotton, elle venoit encore de faire tenter deux ou trois fois le même crime par Bothwel (*a*); Eliſabeth, l'héroïne des Proteſtans, n'avoit pas dû, par de tels procédés, concilier la bienveillance du Roi Jacques à ce parti.

Quelques Seigneurs Ecoſſois, d'intelligence avec Rome & l'Eſpagne, avoient formé le projet de rétablir la Religion Catholique en Ecoſſe, & enſuite en Angleterre; Eliſabeth avoit preſſé le Roi Jacques de les punir; mais d'après la molleſſe avec laquelle il les pourſuivit, on ne ſait s'il n'avoit pas lui-même prêté les mains à ce

(*a*) Ce Bothwel, différent de celui qui avoit aſſaſſiné Darnley, père du Roi Jacques, n'étoit pas moins méchant, & étoit peut-être encore plus dangereux. Eliſabeth fut obligée de l'abandonner, parce qu'il trahiſſoit à la fois les Proteſtans & les Catholiques.

projet. Il eſt certain qu'il entretenoit des correſpondances avec le Pape, avec le Roi d'Eſpagne, avec les Catholiques d'Angleterre, & qu'il promettoit à ceux-ci de faire ceſſer la perſécution, quand il ſeroit parvenu au trône d'Angleterre. Anne de Dannemarck que Jacques I avoit épouſée malgré les intrigues d'Eliſabeth, & qui avoit pris ſur l'ame de ſon mari l'empire qu'Eliſabeth avoit eu autrefois, inclinoit, quoique Proteſtante, vers le parti Catholique & vers la Maiſon d'Autriche. Toutes ces circonſtances n'annonçoient point de zèle pour la cauſe Proteſtante.

La France avoit à réclamer auprès du Roi Jacques, deux ſortes de titres : les grandes & anciennes alliances avec l'Ecoſſe, & l'alliance nouvelle avec l'Angleterre ; mais ces deux eſpèces d'alliances ſe contrarioient & ſe repouſſoient l'une l'autre. La liaiſon de

l'Ecoſſe avec la France étoit fondée ſur la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Le principe de cette union étoit la haine commune des deux peuples pour les Anglois, rivaux des uns, oppreſſeurs des autres, &, dans la combinaiſon des intérêts politiques & religieux de l'Europe, l'alliance avec l'Ecoſſe étoit une ligue Catholique, l'alliance avec l'Angleterre une ligue Proteſtante ; cependant l'Ecoſſe étant devenue Proteſtante, & allant déſormais être unie avec l'Angleterre, le point de vue étoit changé, les intérêts ſembloient ſe confondre, la queſtion devenoit ſimple & ſe réduiſoit à ſavoir ſi Jacques ſuivroit le ſyſtême politique d'Eliſabeth, ou le penchant ſecret qui ſembloit l'attirer vers le parti Catholique.

Il fit l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il renouvella l'alliance avec la France & les Provinces-Unies, & qu'il fit la paix avec l'Eſpagne. Tout ſon rè-

gne fut un règne de paix. Jacques ne fit d'autre guerre que la guerre de plume, ne connut d'autre politique que la Théologie, & n'eut d'un Roi ordinaire que ſon attachement à la prérogative royale.

Comme nous n'examinons plus les deux Nations ſi long-temps rivales que dans leurs rapports directs, & pour ainſi dire dans leurs points de contact, le traité de l'Angleterre avec la France, eſt le ſeul qui ſoit de notre ſujet. Il concernoit principalement les Provinces-Unies. La France & l'Angleterre, comme nous l'avons dit, n'étoient plus rivales que dans la protection qu'elles accordoient aux Provinces-Unies; Jacques étoit aſſez diſpoſé à céder l'honneur & le fardeau de cette protection à la France. Indépendamment des conſidérations qui viennent d'être expoſées, le reſpect de Jacques pour la prérogative royale, à

laquelle il eût voulu ne point donner de bornes, lui inſpiroit de fortes préventions contre les Provinces-Unies qu'il ne pouvoit regarder que comme rebelles ; le Miniſtère Anglois lui fit voir autrement ſes intérêts. On croyoit qu'à l'avènement de Jacques, le crédit des Cecil alloit être détruit. Jacques avoit toujours regardé Guillaume Cecil, Lord Burleigh, comme le perſécuteur & le bourreau de Marie Stuart ſa mère, & Robert Cecil fils de Guillaume, avoit été le plus cruel ennemi du Comte d'Eſſex, que Jacques regardoit comme un martyr de ſa cauſe ; cependant, ſoit que Robert Cecil eût été réellement dépoſitaire d'un écrit d'Eliſabeth, qui eût aſſuré la Couronne d'Angleterre à Jacques, ſoit qu'il ſe fût rendu néceſſaire à ce Prince par la profonde connoiſſance des affaires que le long miniſtère de Guillaume Cecil & le ſien lui avoient acquiſe, Jacques

eut toujours pour lui la même confiance qu'avoit eue Eliſabeth. Cecil tenoit au ſyſtême Proteſtant, mais il n'aimoit pas la France; Henri IV crut devoir oppoſer à ſon expérience celle du Marquis de Roſny, depuis Duc de Sully; il eſpéra même que le Sur-Intendant des Finances pourroit aider l'Ambaſſadeur, & applanir bien des difficultés. C'étoit un ſpectacle pour les politiques qu'une négociation conduite par Cecil & Roſny; l'ancien ſyſtême fut ſuivi, les deux Puiſſances continuèrent leur protection aux Provinces-Unies, & leur fournirent des ſecours.

Mém. de Sully, L. 15 & 16.

Le traité qui fut conclu alors entre les deux Rois, fut une victoire remportée par Sully ſur Cecil, homme *qui étoit tout myſtère*, dit Sully, homme, qui, ſuivant la politique vulgaire, vouloit toujours tromper, & qui, en ſentant la néceſſité de proté-

ger les Pays-Bas, auroit voulu que toutes les charges de cette protection eussent été pour la France, & tout le profit pour l'Angleterre.

La relation que Sully a donnée de son ambassade, dans ses Mémoires, contient des particularités curieuses & propres à faire connoître les Anglois de ce temps-là.

Sully, en arrivant à Calais, trouva le Vice-Amiral de France, Dominique de Vic, prêt à le transporter en Angleterre; en même temps le Vice-Amiral Anglois lui fit tant d'instances pour qu'il donnât la préférence à deux grandes ramberges que les Anglois avoient amenées à Calais pour le même transport, que Sully craignit de désobliger les Anglois, s'il refusoit cette offre; il monta donc sur une des ramberges, & de Vic prit les devans avec une partie de la suite de l'Ambassadeur.

» Je trouvois, dit Sully, dans les

» Anglois qui me servoient un respect » qui me paroissoit dégénérer en bas- » sesse. Cette bassesse fit bientôt place à l'insolence. De Vic, au retour de Douvres, rencontrant la ramberge qui portoit Sully, crut devoir arborer à son grand mât le pavillon François, soit pour faire honneur à Sully, comme celui-ci affecta pour lors de le croire, soit pour braver les Anglois auxquels ils reprochoit plusieurs pirateries, & qui ne vouloient point souffrir dans ces mers d'autre pavillon que le leur; à l'instant il y eût dans la ramberge Angloise cinquante canons pointés contre le vaisseau de de Vic, il y eût même quelques coups de tirés, malgré les représentations de Sully, qui ne put appaiser la colère des Anglois, qu'en obligeant le Vice-Amiral François de baisser pavillon.

Le Gouverneur de Douvres envoya jusqu'à deux fois inviter Sully à venir

voir le Château, s'excusant de ne pas venir faire cette invitation lui-même sur ce que la goutte le retenoit au lit. Sully craignant encore de désobliger les Anglois dans la personne de ce Gouverneur, alla chez lui avec toute sa suite. Le Gouverneur commença par faire quitter l'épée à tous les François, l'Ambassadeur seul excepté, il tira ensuite une rançon de chacun d'eux, & c'étoit-là l'objet de son invitation; cette rançon étoit un tribut que les Anglois avoient imposé à la curiosité de ceux qui vouloient voir le Château, encore se gardoit-on bien de satisfaire cette curiosité : « Nous lui » vîmes, dit Sully, faire une si laide » grimace, dès que quelqu'un vouloit » seulement attacher les yeux sur les » tours & les murailles du Château, » que je me retirai, sans vouloir en » voir davantage, prenant pour pré- » texte la peur de l'incommoder.

Les François furent aſſez mal reçus par-tout, du moins par le peuple, excepté à Cantorbery, où on leur fit mille prévenances & mille careſſes, ce que Sully attribue, non aux Anglois, qui, dit il, conſervent par-tout leur caractère d'averſion pour les François, mais aux Vallons & aux Flamands, réfugiés dans cette Ville pour cauſe de Religion, & qui compoſoient alors près des deux tiers des habitans.

» Il eſt certain, dit-il encore ail-
» leurs, que les Anglois nous haïſ-
» ſent, & d'une haine ſi forte & ſi
» générale, qu'on ſeroit tenté de la
» mettre au nombre des diſpoſitions
» naturelles de ce peuple.

Ce que dit ici Sully, ſemble démentir ce que nous avons eu lieu d'obſerver plus d'une fois: que c'eſt la guerre ſeule qui entretient les haines nationales, & que la paix les éteint. On pourroit objecter que la France &

l'Angleterre, depuis l'avénement de Henri IV, vivoient en paix, & même dans une alliance assez étroite, cependant voilà Sully qui se plaint des marques de haine que les François reçoivent en Angleterre.

Je réponds que sous les trois derniers Valois, les deux Nations étoient d'autant plus ennemies, que leur haine avoit à la fois pour fondement, & la Rivalité politique, & sur-tout la différence de Religion, principe des plus fortes haines; que sous Henri IV les Souverains des deux Nations étoient amis, mais non pas les deux Nations; que les Anglois avoient toujours fait la guerre en France & à des François, quoiqu'en faveur d'autres François; que l'abjuration de Henri IV avoit fortifié & généralisé chez les Anglois le principe de haine qui tient à la différence de Religion. Quand les Anglois avoient si bien combattu sous

Henri IV, ce n'étoit pas par zèle pour lui, mais par haine pour la Ligue; Henri IV devenu Catholique, n'étoit plus leur ami, ni ſes ſujets leurs alliés. De plus, Sully avoue que Biron, pendant ſon ambaſſade, qui n'avoit précédé que d'un an celle de Sully, n'avoit pas mal travaillé à juſtifier l'animoſité de la Nation Angloiſe contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit ſouffert que toute ſa Maiſon ſe portât, & ſi Sully reproche aux Anglois de ſon temps un orgueil inſupportable, voici ce qu'il reproche aux François de ce même temps: « Je » ne veux rien dire à demi, dit-il, » principalement lorſque ce que je dis » peut être utile pour la correction de » nos mœurs. Nos jeunes François » ne ſont point encore défaits de cet » air étourdi & évaporé, de ces ma- » nières libres & même effrontées, » dont on nous a fait de tout temps

» le reproche.... Ils ne ſont pas plus
» capables de circonſpection chez les
» étrangers que chez eux.

Au reſte, les Anglois d'aujourd'hui, polis par les Lettres, éclairés par la Philoſophie & par les connoiſſances, ne reſſemblent pas plus à ceux dont parle Sully, que les François d'aujourd'hui ne reſſemblent à ceux qu'il nous peint comme paſſant leur vie dans les brelans & dans les lieux de débauche.

Biron portoit à l'excès les défauts reprochés à ſa Nation ; Sully par ſes mœurs auſtères, & par ſa fierté naturelle ſympathiſoit plus avec les Anglois. Quelques jeunes gens de ſa ſuite ayant pris querelle avec des Anglois dans un lieu de débauche, il y eut un Anglois tué, ce qui excita un ſoulevement ; auſſi-tôt que Sully en fut inſtruit, il fit arrêter le meurtrier, & dans un Conſeil compoſé des Gentilshommes les plus ſages de ſa ſuite, il le fit

condamner à avoir la tête tranchée, ce qui alloit être exécuté, malgré la grande fortune du coupable, nommé Combaut, fils unique du grand Audiencier, & malgré les ſollicitations du Comte de Beaumont-Harlay, alors Ambaſſadeur ordinaire de France à Londres, dont le meurtrier étoit parent, ſi le Maire de Londres lui-même, déſarmé, ou par la ſévérité de Sully, ou, comme Sully l'inſinue peut-être injuſtement, par l'argent du coupable, n'eût accordé ſa grace aux inſtances du Comte de Beaumont.

Sully trouva la Cour de Londres pleine de factions qui toutes ſe diſputoient l'honneur de gouverner le nouveau Roi; la concurrence étoit ſur-tout fort vive entre les Miniſtres d'Angleterre & ceux d'Ecoſſe; l'Eſpagne avoit auſſi ſa brigue: Jacques I balançoit encore entre l'Eſpagne & la France; il aimoit Henri IV, il l'a-

voit pris pour modèle, & croyoit lui reſſembler, parce qu'il avoit comme lui un caractère franc & ouvert, qu'il aimoit comme lui la chaſſe, & qu'il avoit paſſé de la Couronne d'Ecoſſe à celle d'Eſpagne, comme Henri IV avoit paſſé de la Couronne de Navarre à celle de France; mais il avoit quelques reſſentimens ſecrets contre Henri & ſon Ambaſſadeur; on lui avoit dit que Henri l'appelloit: *Capitaine ès Arts, & Clerc aux Armes*, & que Sully, à l'exemple de ſon Maître, avoit tenu des diſcours peu reſpectueux ſur ſa Perſonne. Sully diſſipa aiſément ces légers nuages que Jacques ne lui cacha point. Jacques montra auſſi quelque animoſité contre les Jéſuites (qu'on accuſoit dès-lors d'exciter des cabales dans ſon Royaume) & un éloignement plutôt théologique que perſonnel pour le Pape. Il demanda dès la première audience à Sul-

ly, s'il traitoit le Pape de Sainteté ? Oui, dit Sully, conformément à l'uſage de France, & comme on donne aux Princes des titres qu'on ſait bien qu'ils ne méritent pas. Jacques fit une longue diſſertation pour prouver que cet uſage offenſe Dieu, à qui ſeul appartient le nom de Saint. Sully ne tarda pas à s'appercevoir qu'on affectoit dans cette Cour de ne point parler d'Eliſabeth, ou d'en parler ſans aucun éloge, ce qui fit beaucoup de peine aux François, qui ſe piquoient d'une vive admiration pour cette Reine, & d'un grand reſpect pour ſa mémoire. Jacques avoit la petite vanité de croire que dans les derniers temps du règne d'Eliſabeth, le Conſeil d'Ecoſſe avoit eu l'aſcendant ſur le Conſeil d'Angleterre. Sully eût fait manquer la négociation s'il eût paru, comme il le vouloit, à la première audience, en deuil de cette Reine dans

une Cour qui ne daignoit pas le porter, & qui ne vouloit qu'oublier Elisabeth. Sully sut profiter habilement des vertus, des foiblesses, des préjugés politiques & religieux de Jacques, pour s'insinuer dans sa confiance, il y réussit ; d'une audience & d'une conférence à l'autre, ses progrès étoient sensibles. Il prit sur lui de communiquer à Jacques, comme de lui-même, le grand projet de Henri IV, pour la pacification générale, mais en le déguisant sous les apparences du zèle pour les progrès de la Religion Protestante, & sous la forme d'une association contre la Maison d'Autriche, quoiqu'il ne dissimulât, ni les avantages qu'on se promettoit de faire au Pape & aux autres Puissances foibles, ni le désintéressement dont la France & l'Angleterre devoient donner l'exemple, pour ramener les divers Etats de l'Europe à l'égalité. Jacques saisit & goûta ce qui lui fut exposé de ce système, & si

Sully n'acheva point de lever le voile, c'eſt qu'il ne trouvoit à ce Prince ni aſſez de force dans l'eſprit, ni aſſez de profondeur & de perſévérance dans les ſentimens pour remplacer Eliſabeth dans l'éxécution d'un tel projet; il avoit démêlé que l'amour de Jacques pour la paix n'étoit que l'amour du repos, non cet amour ardent & actif de l'humanité qui ſeul pouvoit applanir les difficultés d'une pareille entrepriſe. Ce fut cependant cette conférence qui détermina Jacques au traité que la France & les Païs-Bas ſollicitoient; pour faire aller ce Prince juſqu'au but où on voulut l'amener, il falloit lui montrer au-delà un grand eſpace. Sa volonté reſtoit toujours en-deçà du terme propoſé & ſes actions encore en-deçà de ſa volonté. Sully partit, fort content d'en avoir obtenu, malgré Cécil, les ſecours dont les Hollandois avoient beſoin.

Depuis l'expulsion du Duc d'Anjou, le rappel du Comte de Leicester, le refus qu'Elisabeth avoit fait de la Souveraineté des Païs-Bas, l'impossibilité, où la France s'étoit vue de l'accepter, étant trop occupée chez elle, la Liberté Hollandoise à travers tous les obstacles, avoit toujours été en s'affermissant. Le Fondateur de cette République, Guillaume I avoit succombé sous les assassins que l'Espagne croyoit avoir droit d'armer contre des ennemis qu'elle regardoit comme des sujets rebelles; un Franc-comtois, nommé Balthasar Gérard, avoit éxécuté ce que Jauréguy n'avoit fait que tenter; Guillaume avoit été tué d'un coup de pistolet dans sa propre maison. Philippe-Guillaume, l'aîné de ses fils, étant alors prisonnier en Espagne, d'où il ne revint que long-temps après, les Hollandois donnèrent la place de Guillaume à Maurice son

ſecond fils. Celui-ci eut à combattre ſucceſſivement le Duc de Parme, le Comte de Mansfeld, le Comte de Fuentes, l'Archiduc Albert d'Autriche, le Marquis Spinola ; ce dernier acheva en 1604, ce fameux ſiége d'Oſtende qui dura trois ans & plus de trois mois, & qui coûta aux deux partis cent quarante mille hommes ; les ſecours de l'Angleterre & de la France ne contribuèrent pas peu à ſa durée, ainſi qu'aux avantages remportés ſur mer par les Hollandois, en 1602 dans la Manche, & en 1607 devant Gibraltar.

Ce fut encore par la médiation des Rois de France & d'Angleterre, mais principalement du Roi de France que fut enfin ſuſpendue cette grande querelle. Les deux partis étoient également las d'une guerre ſi longue & ſi ruineuſe. L'Eſpagne y perdoit ſon commerce des Indes, les Provinces-

Unies s'épuiſoient, on parla de paix, on négocia. Deux difficultés principales arrêterent long-temps; l'une, que les Etats-Généraux vouloient être reconnus pour une Puiſſance libre & indépendante; l'autre, qu'ils vouloient conſerver leur commerce aux Indes, Orientales. L'Eſpagne ne pouvant encore ſe réſoudre à ſe relâcher pour toujours ſur ces deux points, la paix définitive ne put être conclue & les conférences alloient être rompues; les Plénipotentiaires Anglois y jouoient un foible rolle; leur Roi avoit toujours de l'indifférence & même de l'éloignement pour la cauſe des Provinces-Unies, les débats que la Prérogative Royale excitoit entre lui & le peuple Anglois le refroidiſſoit de plus en plus ſur des intérêts Républicains. Ce fut le Préſident Jeannin, Plénipotentiaire de France, qui eut tout l'honneur de cette négociation.

N'ayant pu terminer la querelle, il voulut du moins la ſuſpendre, il fit
ann. 1609. conclure pour douze ans une trève pendant laquelle les Etats-Généraux reſtèrent en poſſeſſion des deux articles ſi vivement débattus. Dèslors François Aërſens, Seigneur de Sommersdick, Négociateur habile, Réſident des Etats-Généraux en France, prit, de l'aveu de cette Couronne, le titre d'Ambaſſadeur, & Henri IV lui donna rang immédiatement après l'Ambaſſadeur de Veniſe.

Jacques I, ſi différent de Henri IV, à tant d'égards, & ſi peu fait pour lui être comparé, eut avec lui une conformité funeſte, ce ſont les deux Rois qui ont été le plus en butte aux attentats; ce fut l'effet des fureurs du temps & de ce choc affreux de la Réforme & de la Ligue.

Nous avons vu Jacques I, menacé, dès le berceau, de tomber entre les

mains des assassins de son père ; nous avons vu Elisabeth, qui auroit dû être sa protectrice susciter les Wotton & les Bothwel pour se saisir de lui & l'emmener en Angleterre ; nous l'avons vu rester quelque temps prisonnier des conjurés de Ruthven ; nous l'avons vu prêt à périr par la conspiration des enfans du Comte de Gowry ; on ne le ménageoit pas plus en Angleterre ; les Raleigh, les Cobham conspirérent contre lui ; mais tous ces attentats cédent à celui de la *conspiration des poudres*, nom aussi connu que celui de *la Saint-Barthelemi.* Ce fut l'ouvrage des Catholiques Anglois & le fruit des longues persécutions qu'ils avoient souffertes ; ils avoient espéré d'en voir la fin à l'avénement de Jacques ; mais ce Prince entraîné par le vœu national, n'avoit pas tenu ce qu'il leur avoit promis, ou du moins ce qu'ils s'en étoient

promis ; une partie des décrets rigoureux portés contre les Catholiques ſous le regne précédent s'éxécutoit encore ; ces malheureux ne prévoyant plus de terme à leurs maux, formèrent le projet infernal de faire ſauter en l'air avec de la poudre, le Roi, la Reine, le Prince de Galles & tout le Parlement ; les préparatifs étoient faits dans des voûtes placées ſous la ſalle de Weſtminſter, où le Parlement tenoit ſes ſéances, & ils furent découverts preſqu'au moment où on alloit mettre le feu aux poudres. Pluſieurs des conjurés ſe réfugièrent en France où ils trouvèrent d'abord un aſyle, le complot étoit ſi extravagant & ſi monſtrueux qu'on n'avoit pu le croire réel ; on imagina, comme ils le publioient, que c'étoit une invention du Miniſtère Anglois pour perſécuter des innocens ; en effet on l'avoit vu plus d'une fois ſous le regne précédten

1605. P. Matthieu t. II, L. 3. De Thou. Mercure François, an. 1605, 1606.

dent, supposer des conjurations pour avoir le plaisir de les punir ; mais ces violences perfides n'étoient point à l'usage du doux & sincére Jacques I. On sait que les Jésuites furent accusés d'avoir eu part à l'entreprise, & que les pères Garnet & Oldecorne furent éxécutés, l'un pour l'avoir dirigée, l'autre pour l'avoir approuvée publiquement. Henri IV, qui avoit rappellé en 1604 les Jésuites bannis par arrêt en 1594 pour l'attentat de Châtel, crut son honneur intéressé à leur justification, il envoya le P. Cotton déclarer à l'Ambassadeur d'Angleterre que la société étoit innocente de ce complot, qu'elle le détestoit & qu'elle désavouoit ceux de ses membres qui pouvoient y avoir eu part. Cette aventure dut servir de contrepoids aux considérations qui attiroient le Roi Jacques vers le parti Catholi-

que, mais ſa plus forte haine fut toujours contre les Puritains.

Jacques ſut échapper à tous les complots, & il mourut dans ſon lit; Henri IV moins heureux, ayant échappé à Barrière, à Pierre Ouin, à de l'Iſle, n'ayant été que bleſſé par Chatel (*a*), périt ſous le coûteau de Ra-

(*a*) Le coup n'avoit porté qu'à la lèvre, parce que le Roi ſe baiſſoit dans ce moment pour embraſſer deux de ſes Courtiſans, grace que ce bon Roi, toujours ſi naturellement porté à la bienveillance, faiſoit ſouvent à ſes ſujets. La violence du coup lui avoit caſſé deux dents. Le mot qu'il dit à ce ſujet, ſuffiroit pour peindre l'aimable gaité de ſon caractère. » Je ſavois déjà par la bou» che de gens dignes de foi que les Jéſuites » ne m'aiment pas, je viens d'en être con» vaincu par la mienne. » On connoît le complot formé en 1593, par Pierre Barriere, en 1597, par Pierre Oüin, & l'attentat d'un fou, nommé Jean de l'Iſle, en 1605.

vaillac. Il faut renoncer à savoir si cet assassin avoit des complices & quels ils étoient ; l'histoire ne fournit à cet égard que des conjectures & point de preuves ; mais elle présente ici une triste réfléxion, c'est que dans les temps de factions & de troubles, (& quels temps en sont tout-à-fait exempts?) l'impartialité, la modération sont les qualités qui demandent le plus de courage & qui exposent le plus. La tolérante Marie Stuart vécut & mourut sous le glaive de la persécution ; Henri dont la doctrine & la conduite respiroient la tolérance, fut perpétuellement en butte aux soupçons des Protestants & aux complots des Ligueurs ; les uns lui reprochoient son abjuration, les autres ne vouloient pas la croire sincére. Pendant que le Roi, à la tête de toute sa Noblesse, exposoit ses jours au siége d'Amiens, les Protestans publioient Ann. 1597.

qu'on ne les avoit raſſemblés là, que pour les exterminer tous à la fois; ils avoient même déjà donné un nom à ce maſſacre imaginaire, c'étoit *la Saint-Barthelemi de campagne;* les Catholiques l'égorgèrent, parce qu'il étoit ennemi de l'Eſpagne.

Jacques I que les Puritains outrageoient & que les Catholiques vouloient aſſaſſiner, étoit l'inventeur d'un moyen de faire ceſſer la perſécution & de réunir les Citoyens de toute Religion dans la fidélité qu'ils doivent au Souverain, c'étoit de ſubſtituer au *ſerment de Suprématie*, qu'un Catholique ne peut prêter, celui d'*Allégeance* qu'aucun Sujet ne pouvoit refuſer de prêter. Dans le ſerment de ſuprématie, on reconnoiſſoit le Roi pour chef de l'Egliſe; dans le ſerment d'allégeance, on reconnoiſſoit ſeulement que le Pape n'a aucun droit ſur la vie ni ſur le temporel des Rois,

& qu'il ne peut en aucun cas délier les ſujets du ſerment de fidélité. Le Pape Urbain VIII défendit, ſous peine de damnation, de prêter ce ſerment, ſans qu'on puiſſe trouver d'autre motif de cette défenſe que les grandes prétentions des Grégoires VII & des Bonifaces VIII à la Monarchie Univerſelle. Le Cardinal Bellarmin écrivit auſſi contre ce ſerment qu'il jugeoit contraire à l'unité, Jacques daigna répondre au Cardinal Bellarmin, comme autrefois Henri VIII à Luther & avec le même avantage. Quand Bellarmin n'auroit eu d'autre tort que celui d'avoir pu ſoutenir une ſi mauvaiſe cauſe, on a eu raiſon de ne le point canoniſer.

Henri IV eſt un des quatre meilleurs Rois que la France ait poſſédés; il n'eut ni toute la piété de Saint-Louis, ni la ſageſſe un peu auſtère de Charles V; il eut encore moins la

facilité crédule de Louis XII, qu'on a pu taxer de duperie, il fut plus brillant, plus aimable qu'aucun d'eux, & auſſi économe, qualité ſans laquelle il n'y a jamais eu & il n'y aura jamais de bon Roi.

Son regne fut un regne de reſtauration, plus encore que ceux de Charles V & de Charles VII, & avec une intention plus marquée de la part du Maître, plus ſuivie de la part du Miniſtre, plus reconnue de la part des peuples.

Henri fut le plus brave Soldat de ſes armées, le plus grand Général de de ſon ſiécle, l'homme le plus galant & le plus ſpirituel de ſon Royaume.

Quant à la bonté, il eut & celle qui fait les bons Rois & celle qui fait les particuliers aimables, il eſt l'homme avec lequel on voudroit vivre, l'ami auquel on voudroit s'attacher & le Souverain dont on aimeroit à dépendre.

Enfin, c'eſt le ſeul Héros & même le ſeul Monarque qui ait conçu, ou, ſi l'on veut, rêvé le projet de la paix perpétuelle.

Avec de l'eſprit & des vertus on aime les Lettres, Henri fixa Caſaubon en France par des bienfaits; on connoît le mot de ce Prince, lorſqu'il apprit que le Collége Royal n'étoit point payé : *qu'on ôte de ma table pour payer mes Lecteurs.*

Veut-on connoître Henri IV dans ſa vie privée? veut-on voir s'il étoit bon mari, bon père, bon maître, homme ſenſible & tendre, il ne faut que lire la relation de la naiſſance de Louis XIII, écrite par la Sage-Femme de la Reine Marie de Médicis; ce monument domeſtique le peint mieux que toutes les Hiſtoires.

Veut-on ſavoir ſi ce Roi étoit capable d'amitié? Liſons les Mémoires de Sully, c'eſt un monument érigé à

cette amitié d'un Roi & d'un Sujet. Dans ces Mémoires, où Sully plus grand que modeſte, ne s'eſt pas peint ſans doute à ſon déſavantage, on reſpecte, on admire ce Sully, mais c'eſt Henri IV, qu'on aime; c'eſt lui qui aime le plus, diſcours, actions, tout reſpire en lui le ſentiment, tout émeut & attendrit; Sully a l'aſcendant d'un ſage, Henri a le cœur d'un ami. Après tous ces petits orages, qui, dans l'amitié même, naiſſent de l'oppoſition des caractères, c'eſt toujours Henri qui s'empreſſe de revenir.

Puiſque c'eſt là le Roi que le fanatiſme a pu égorger, apprenons donc une fois à craindre le fanatiſme. Ne nous bornons pas à déteſter un crime auſſi abominable, auſſi éloigné des mœurs communes, que celui d'attenter à la vie des Rois, veillons de plus près ſur nous, défions-nous de tout zèle

amer, évitons tout esprit de contention, d'intolérance, de persécution; tenons pour dogme infaillible que la Religion donnée aux hommes pour les consoler, les édifier, les unir à un Dieu de paix & d'amour, réprouve toute cette chaleur cruelle avec laquelle on prétend la défendre; qu'un mortel ne venge point Dieu, que, prétendre le venger, c'est insulter à sa toute-puissance, & que nuire aux hommes, c'est outrager sa bonté.

Ne quittons point Henri IV & Sully, sans leur rendre un dernier hommage, sans reconnoître formellement les obligations que nous leur avons. Outre tant d'utiles leçons sur toutes les parties de l'administration, outre ce grand tableau de la restauration des finances, tableau si consolant & si encourageant, qui montre ce que peuvent le travail & la vertu

pour le bonheur des hommes, & combien il reſte de reſſources où tout eſt déſeſpéré, enfin outre l'expoſition du projet de la paix perpétuelle, les Mémoires de Sully offrent partout la réfutation du ſyſtême de guerre & du Machiavelliſme, enviſagés préciſément comme nous les enviſageons dans cet ouvrage. Toutes les opinions, tous les ſentimens que nous avons tâché d'inpirer ſur ces deux points, on les trouvera dans l'extrait que donne le Duc de Sully de l'inſtruction de Philippe II mourant, à ſon fils (*Liv.* 10 *des Mém. de Sully*) & les paſſages ſuivans ſont comme le texte, dont cet ouvrage-ci n'eſt que le développement & la confirmation.

» Le défaut de tous les eſprits qui » n'ont jamais embraſſé que de petites » & de frivoles intrigues, ... eſt de » ſe repréſenter ce qui eſt proche, de » maniére à s'en laiſſer éblouir, & de

» ne voir ce qui eſt loin qu'au tra-
» vers d'un nuage. Quelques momens,
» quelques jours, voilà ce qui com-
» poſe pour eux l'avenir.... Un autre
» défaut qui met le comble à celui-
» là, c'eſt l'uſage de je ne ſais quelle
» petite diſſimulation affectée, ou
» plutôt une étude miſérable de du-
» plicité & de déception, ſans la-
» quelle on s'imagine qu'il ne peut y
» avoir de politique. *Mém. de Sully, Liv.* 2.

» Henri avoit coutume de dire
» qu'une déclaration de guerre, eſt
» la choſe du monde, qui doit être
» le plus mûrement peſée, & que,
» quelque attention qu'on croye y
» apporter, elle ne l'eſt preſque ja-
» mais aſſez. Les Princes..... ne doi-
» vent jamais avoir de haine enve-
» nimée contre leurs voiſins, ... la
» prudence exige en bien des occa-
» ſions, que malgré le reſſentiment le

» plus violent & même le plus juſte ;
» ils paroiſſent toujours diſpoſés à la
» réconciliation. (*Ibid. Liv.* 7.)

» Quel déluge de maux Henri
» n'alloit-il pas attirer ſur ſon Royaume,
» ſi écoutant plus le dépit & la ven-
» geance que le conſeil & la pru-
» dence, il eut commencé une guerre,
» qu'il ne dépendoit plus de lui d'é-
» teindre ? quelle idée s'offre à l'eſprit,
» ſi la fortune, qui tient en ſes mains
» les événemens de la guerre, l'eût
» rendue malheureuſe pour la France,
» & même en la ſuppoſant heureuſe,
» peut-on imaginer rien de ſi déplora-
» ble, que des ſuccès qu'un Prince
» achete par l'aliénation de ſes domai-
» nes, par l'anticipation & l'engage-
» ment de tous ſes revenus, par la ruine
» de ſon commerce, par le dépériſſe-
» ment de l'agriculture & du pâturage,
» qui ſont les deux mamelles de la
» France, enfin par l'épuiſement & la

» dévaſtation de ſes provinces ? Qu'a
» vez-vous à mettre dans la balance à
» côté de ſi grands malheurs ? Des
» conquêtes, dont la poſſeſſion forcée
» renouvelle vos alarmes à tous les
» inſtans ; & qui demeurant comme
» autant de monumens odieux, qui
» rappellent à votre ennemi l'ambi-
» tion & les offenſes de celui qui les
» a faites, deviennent pour la ſuite
» un germe d'envie, de défiance, de
» haine, qui replonge tôt ou tard
» dans ..... les mêmes horreurs..... Je
» ne crains point de le dire, il eſt
» preſque également triſte pour les
» Princes de l'Europe dans l'état où
» elle ſe trouve aujourd'hui, de réuſſir
» ou d'échouer dans leurs entrepriſes.
(*Ibid. Liv.* 9.)

» La vraie bonne politique à ſuivre
» pour la France, ... eſt de ſe mettre
» au dedans d'elle-même en état, non
» ſeulement de n'avoir beſoin de

» perſonne, mais encore de contrain-
» dre toute l'Europe à ſentir le beſoin
» qu'elle a d'elle : ce qui n'eſt diffi-
» cile, après tout, que pour les Mi-
» niſtres, qui n'imaginent pas d'autre
» moyen pour arriver à ce point, que
» la force & la guerre. Loin de cela,
» que le Souverain ſe montre ami de
» la paix, déſintéreſſé dans ce qui le
» regarde, plein d'équité à l'égard
» des autres : il eſt aſſuré de tenir ſes
» voiſins dans cette dépendance qui
» eſt ſeule durable, parce qu'elle ga-
» gne les cœurs, au lieu d'aſſujettir les
» perſonnes.... Je ſoutiens que la paix
» eſt le grand & commun intérêt de
» l'Europe..... J'admire combien l'Eu-
» rope, pour être compoſée de peu-
» ples ſi civiliſés, ſe conduit encore
» par des principes ſauvages & bornés.
» A quoi voyons-nous que ſe réduit
» la profonde politique dont elle ſe
» pique, ſinon à ſe déchirer elle-même

» ſans ceſſe ? De toutes parts, elle » revient à la guerre : elle ne connoît » aucun autre moyen & n'imagine » aucun autre dénouement. C'eſt la » reſſource unique du moindre Sou- » verain comme du Potentat..... Eh ! » pourquoi faut-il que nous nous » ſoyons impoſé la néceſſité de paſſer » toujours par la guerre pour arriver » à la paix ? Car enfin la paix eſt le but » de quelque guerre que ce ſoit : & » c'eſt la preuve toute naturelle qu'on » n'a recours à la guerre que faute » d'un meilleur expédient. Cependant » nous confondons ſi bien cette vé- » rité, qu'il ſemble tout au contraire » que nous ne faiſons la paix que pour » avoir la guerre. (*Ibid. Liv.* 14.)

Ainſi penſoit, ainſi s'exprimoit avant le ſiécle de la Philoſophie, un guerrier, homme d'Etat, Miniſtre d'un Roi guerrier. Je demande quels progrès nous avons fait ſur cette importante

matière, aidés d'un tel ſecours & ſi l'on peut encore rien oppoſer de plus fort à l'eſprit de guerre & à la politique malfaiſante que les exemples de Henri IV & les principes de Sully ?

CHAPITRE HUITIEME.

Louis XIII en France, & encore Jacques I en Angleterre.

Depuis l'an 1610 jusqu'en l'an 1625.

Louis XIII & Jacques I, n'eurent presque aucun rapport ensemble. Louis XIII qui ne sortit jamais de l'enfance & qui mourut accablé de vieillesse à quarante-deux ans, n'en avoit que vingt-quatre lorsque Jacques I mourut.

Nous allons jetter un coup d'œil sur la régence & l'administration de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, parce qu'elle amène un changement considérable dans le système politique de la France.

On avoit vu Marie, sous le regne de Henri IV, inquiéte, capricieuse, hautaine, soupçonneuse, querelleuse, contraire à tous les vœux du Roi,

contraire même à ſes vues politiques & oſant les traverſer par des intrigues ſecrettes, par des intelligences coupables avec les ennemis de l'Etat, nommément avec l'Eſpagne ; perdant le droit qu'elle avoit de ſe plaindre des infidélités de ſon mari, par le peu de tendreſſe qu'elle lui montroit, par le peu de ſoin qu'elle prenoit de lui plaire, par le peu de douceur qu'elle répandoit ſur ſa vie, par la confiance qu'elle prodiguoit, par l'appui qu'elle prêtoit à des domeſtiques inſolens & factieux, ennemis déclarés du Roi ; on l'avoit vue ſe tourmenter pour être malheureuſe, & pour devenir odieuſe à ce Prince, qui l'eût aimée, ſi elle avoit voulu.

Tous ces torts cependant étoient de ſon humeur & non pas de ſon cœur ; trop amie de l'intrigue, elle étoit incapable de crime ; elle n'avoit ſur-tout ni aſſez de méchanceté, ni

peut-être assez de vigueur pour l'attentat atroce, dont elle a été soupçonnée; son obstination à rechercher l'Alliance de l'Espagne contre les intentions connues du Roi son mari, a fait dire *qu'il n'y avoit que la certitude de la mort du Roi, qui pût faire suivre avec tant de confiance & d'opiniâtreté une négociation si contraire aux projets de ce Monarque;* mais un examen plus particulier du caractère de cette Princesse détruit cette réflexion terrible, & paroit laver entiérement sa Mémoire du soupçon d'avoir contribué à la mort de Henri IV. Vie de Marie Médecis, t. 2. p. 92.

Par cette mort, Marie devint Régente & Souveraine sous le nom de son fils; voilà en apparence son ambition satisfaite: c'est-là au contraire que commencent ses malheurs réels; jusques-là elle n'avoit eu que des maux d'opinion, elle n'avoit eu du moins que ceux qu'elle s'étoit faits. Jalouse

de l'autorité, comme elle en avoit été avide, l'idée que cette autorité pût être ou bravée, ou attaquée ou menacée, ne lui laiſſoit aucun repos; & tous les moyens qu'elle prenoit pour affermir cette autorité, toujours chancelante, ne faiſoient que l'affoiblir & la détruire: auſſi étoient-ils directement contraires à leur fin. Au lieu de gouverner, Marie traitoit ſans ceſſe avec ſes ſujets & toujours avec déſavantage; toute ſon adminiſtration ne fut qu'une négociation perpétuelle & toujours mal-adroite; ſa politique étoit de payer bien cher les ſervices qu'on lui devoit & qu'elle avoit droit d'exiger; elle payoit les Grands pour reſter fidèles ou pour le devenir: c'étoit les inviter à ſe révolter ſans ceſſe; ils troublèrent l'Etat, moins par eſprit de faction que par des vues d'intérêt. L'expérience ne la corrigeoit point; à la dixième défection, elle

payoit auſſi cher ou plus cher qu'à la première ; elle partageoit les tréſors de l'Etat entre ſes favoris & les mécontens. Les ſommes conſidérables que l'économie d'Henri IV avoit amaſſées, ſoit pour l'exécution de ſon projet de la République Chrétienne, ſoit pour l'exécution du projet moins vaſte d'abaiſſer la Maiſon d'Autriche, furent promptement diſſipées ; il fallut accabler le peuple d'impôts pour fournir aux beſoins toujours renaiſſans d'une pareille adminiſtration. L'Auteur de l'hiſtoire de la mère & du fils compte qu'en ſix ou ſept ans, le Prince de Condé avoit reçu de Marie de Médicis plus de trois millions ſix cent mille livres ; le Comte de Soiſſons & ſon fils, ſeize cent mille livres ; le Prince de Conty & ſa femme, quatorze cent mille ; le Duc de Longueville, douze cent mille ; le Duc de Mayenne & ſon fils, deux

Hiſt. de la mere & du fils, t. 2. p. 141 & ſuiv. Mém. de Monglat. Mém. de Baſſompierre LeVaſſor *paſſim.* Vittorio Siry, Memor. recond. Aubery. Mém. de Brienne.

millions ; le Duc de Vendôme, près de ſix cent mille francs ; le Duc de Bouillon, un million ; le Duc d'Epernon & ſes enfans, près de ſept cent mille livres, ſans compter leurs appointemens & les penſions qu'ils avoient fait donner à leurs créatures ; & tout cela, pour s'être révoltés ou pour s'être rendus redoutables & néceſſaires. Il en avoit coûté d'ailleurs à l'Etat plus de vingt millions pour les combattre dans leurs fréquentes révoltes.

Un autre défaut eſſentiel de l'adminiſtration de Marie, c'eſt cette affectation indécente de contrarier en tout le Gouvernement d'Henri IV, de deſtituer ſes Miniſtres, de prodiguer la confiance, les honneurs, les emplois, les richeſſes aux ennemis déclarés de ce grand Prince ; de changer, même au dehors, d'amis & d'ennemis, de rompre les alliances que

Henri avoit formées, de bouleverſer le ſyſtême de l'Europe. Cette conduite imprudente produiſit pluſieurs mauvais effets. D'un côté elle annonçoit un mépris choquant pour la mémoire d'un Roi plein de gloire, & non moins illuſtre par la politique que par les armes; de l'autre, elle faiſoit naître ou confirmoit le ſoupçon injuſte & affreux dont nous avons parlé: elle fourniſſoit d'ailleurs des prétextes aux révoltes des Grands, des motifs aux plaintes du peuple, des occaſions ou des facilités aux intrigues des courtiſans, qui ébranlèrent peu-à-peu & parvinrent enfin à détruire la puiſſance de Marie.

Si cette Reine & ſes amis n'euſſent jamais été ſoupçonnés de la mort de Henri IV, jamais peut-être on n'eût ni oſé, ni pu ſoulever ſon fils contre elle, ni aſſaſſiner le Maréchal d'Ancre au nom du Roi, & la Maréchale au nom des

Loix. Ces crimes de la politique, en ſe multipliant, perdoient leur horreur aux yeux des Courtiſans; il faut rendre juſtice à Marie, on lui propoſa plus d'une fois de la venger par ces moyens affreux: elle s'y refuſa toujours.

Du reſte, elle fut ſans dignité dans la diſgrace, comme elle avoit été ſans vigueur dans l'adminiſtration: le plaiſir de négocier parut la conſoler du chagrin de ne plus regner; elle cabala, elle rampa, elle troubla l'Etat pour arracher aux favoris une foible portion, une foible apparence du pouvoir qu'elle regrettoit. Combien elle auroit été plus intéreſſante, plus reſpectée, plus puiſſante peut-être, ſi, au lieu d'implorer, pour ſortir de Blois, l'appui du Duc d'Epernon, qu'elle avoit trop négligé, au lieu de s'abaiſſer juſqu'à careſſer Luynes ſon perſécuteur, elle eût attendu dans la retraite, avec

avec une fermeté noble & calme, que les fautes des favoris, le ſouvenir de ſes travaux paſſés, les révolutions du temps, les viciſſitudes de la fortune lui rendiſſent ſon aſcendant naturel ſur ſon fils!

Le regne de Luynes fut court, la mort le frappa au ſein des grandeurs & de la puiſſance; mais Marie ne recouvra jamais qu'une partie de ſon ancien crédit, elle en eut aſſez cependant pour élever au-deſſus d'elle-même la fortune du Cardinal de Richelieu, qui, depuis la réduiſit à ſortir de France & à périr dans l'exil & dans la misère.

A travers toutes les variations de ſa fortune, Marie fut toujours fidelle à la négociation & à l'intrigue. Dans le temps où elle défendoit avec peine ſon autorité chancelante, contre le crédit toujours croiſſant du Cardinal de Richelieu, ſa politique fut de ſou-

lever le Duc d'Orléans, ſon ſecond fils, contre le Roi & contre ce Miniſtre. Sacrifiée au Cardinal, chaſſée de la France, dépouillée de ſes biens & de ſon Douaire, privée de tout, elle fut moins accablée de ſes diſgraces, qu'amuſée du ſoin de négocier ſon retour en France & de ſe ménager un aſyle dans les différentes cours de l'Europe. Elle fit des avances au Cardinal de Richelieu, comme elle en avoit fait au Connétable de Luynes, & même, du temps de Henri IV, à la Marquiſe de Verneuil. Au fond, elle ne haïſſoit perſonne, & lorſqu'à ſa mort, le Nonce Chigi, qui fut depuis le Pape Aléxandre VII, lui recommanda de pardonner à Richelieu, il vit que le ſacrifice d'une ſi juſte haine étoit déjà fait & qu'il n'avoit rien coûté. Elle n'aimoit ni plus fortement ni plus conſtamment; ſa tendreſſe pour ſes fils fut toujours ſu-

bordonnée à ſon amour pour l'intrigue. Plus inquiète qu'ambitieuſe, elle croyoit aimer l'autorité, c'étoit la négociation qu'elle aimoit; différente en ce point de Catherine de Médicis, qui aimoit également l'une & l'autre; différente d'elle encore en un point bien important, c'eſt que, comme nous l'avons obſervé, les moyens criminels n'étoient point à l'uſage de Marie; elle n'avoit point les vices de Catherine, elle n'en avoit pas non plus les agrémens ni les talens.

L'hiſtoire n'a point dédaigné le trait ſuivant, qui peint à-la-fois Marie de Médicis & Louis XIII. La Reine aimoit fort les petits chiens; Louis XIII, entrant un jour dans l'appartement de ſa mère, marcha, ſans y penſer, ſur la patte d'un de ces animaux, qui lui ſauta ſur le champ à la jambe, & le mordit juſqu au ſang. La Reine, au lieu de châtier ſon chien

pour cette violence, gronda aigrement ſon fils de ſa mal-adreſſe ; le Roi ſortit indigné, en diſant : *Ma mère aime mieux ſes chiens que moi.* Cette petite circonſtance ne fut pas indifférente dans une Cour où tout étoit gouverné par des caprices de femmes & d'enfans ; Luynes ſut en profiter pour nuire à Marie.

Le réſultat de l'adminiſtration de Marie de Médicis, étoit que l'alliance Eſpagnole avoit prévalu & que Louis XIII avoit épouſé Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne, & ſœur de Philippe IV. Ce dernier avoit auſſi épouſé Eliſabeth, ſœur de Louis XIII.

Ce changement de politique, cette alliance avec l'Eſpagne durent naturellement alarmer les Proteſtans. En effet ils prirent part à toutes les intrigens de la Cour & entrèrent dans tous les complots des mécontens. Le

Duc de Bouillon, un des principaux chefs du parti, excitoit ou entretenoit les troubles, & pouſſoit à la révolte le Prince de Condé, qu'il gouvernoit. Le Duc de Rohan, gendre du Duc de Sully, moins ami des cabales que le Duc de Bouillon, mais plus zélé peut-être pour la cauſe des Proteſtans, ne perdoit pas une occaſion de la ſervir, ſoit par les négociations, ſoit par les armes. Dès 1612, il s'étoit emparé de S. Jean d'Angely. Le Traité de Ste Menehoud (15 Mai 1614), & les Etats de 1614, les derniers qui aient été tenus, ſuſpendirent ces premiers mouvemens, qui ſe ranimèrent dès l'année ſuivante. Ce fut à main armée que Louis XIII fut obligé d'aller chercher ſa femme & mener ſa ſœur ſur la frontière; ce fut à main armée qu'il ramena de Bordeaux à Paris Anne d'Autriche. Le Traité de Loudun (en 1616) fut favorable aux mécontens

& aux Proteſtans, mais l'empriſonnement du Prince de Condé fit bientôt renaître la guerre : l'aſſaſſinat du Maréchal d'Ancre la fit bien-tôt ceſſer (*a*). Les Proteſtans prirent peu de part à la guerre qui s'alluma quelque tems après, entre Louis XIII & ſa propre mère, tombée, à ſon tour, dans la diſgrace & dans l'exil, pendant la faveur du Connétable de Luynes ; mais bien-tôt, ſéparant entièrement leur cauſe de celle des Catholiques mécontens, & ne s'occupant plus que des intérêts propres de leur ſecte, ils prirent les armes pour aſſurer l'exécution de l'Edit de Nantes, qui

(*a*) Obſervons, relativement aux mœurs de ce temps, que Thémines & l'Hôpital-Vitry, qui par leur naiſſance & leurs ſervices, avoient droit d'aſpirer à tout, furent faits Maréchaux de France, l'un pour avoir arrêté le Prince de Condé, l'autre pour avoir aſſaſſiné le Maréchal d'Ancre.

leur paroiſſoit violé en pluſieurs points. Ce qui acheva de les ſoulever, ce fut le fameux Edit de 1620, pour la réunion du Béarn à la Couronne & pour le rétabliſſement de la religion Catholique dans ce Pays. L'Edit portoit que les biens Eccléſiaſtiques ſeroient reſtitués aux Catholiques; ces biens étoient, depuis près de ſoixante ans, entre les mains des Huguenots, qui ne purent conſentir à ſe les voir enlever. La guerre éclata en 1621. Le Duc de Rohan & Soubiſe, ſon frère, étoient les Chefs des Proteſtans. Ceux-ci formèrent des projets vaſtes, dont ils avoient déjà eu l'idée autrefois, ils voulurent changer entièrement la Conſtitution, faire de la France une République, la diviſer en cercles ſur le modèle de l'Allemagne; ils en firent en effet une diviſion chimérique en huit cercles, dont le Gouvernement devoit être donné aux princi-

paux Chefs du parti. Louis XIII leur fit la guerre en perſonne, & montra, dans pluſieurs occaſions, une valeur digne d'un fils de Henri IV. Cette valeur, il eſt vrai, n'étoit qu'une ardeur téméraire, qui l'engageoit à chercher les périls pour le ſeul plaiſir de les braver; c'étoient des démarches éclatantes, ſans objet & ſans fruit. De quelle utilité étoit-il, par exemple, qu'au ſiége de Royan, le Roi, viſitant les tranchées, montât juſqu'à trois ou quatre fois ſur la banquette, au péril de ſa vie? le ſoin d'obſerver la Place étoit confié à des yeux plus exercés que les ſiens, & ce n'étoit pas de ſes obſervations que dépendoit le ſuccès du ſiége. Peut-être montra-t-il un courage plus utile, lorſqu'à la tête de ſes gardes, il paſſa au milieu de la nuit dans l'iſle de Rées, pour chaſſer Soubiſe de ce poſte dont il s'étoit emparé. Les ſuccès du Roi,

dans cette guerre, furent mêlés de quelques revers: il fut obligé de lever le siége de Montauban en 1621. Le Connétable de Luynes en mourut de douleur. Lesdiguières se fit Catholique, & eut l'épée de Connétable. Le Roi alloit encore échouer devant Montpellier, si les principaux chefs des Protestans, las d'une guerre inutile & ruineuse pour les deux partis, ne se fussent pressés de faire leur accommodement avec la Cour. Le Duc de Rohan rendit Montpellier; le Marquis de La Force, qui avoit défendu Montauban contre le Roi, avec tant de courage & de succès, se soumit aussi, & fut fait Maréchal de France. C'est lui qui avoit échappé, presque miraculeusement, au massacre de la S. Barthelemi. L'Edit de Nantes fut confirmé: c'est par-là que finissoient toutes les guerres contre les Huguenots.

Après deux ans de trève, la guerre ſe ralluma au ſujet du Fort-Louis, qui avoit été conſtruit dans le cours des guerres précédentes, aux portes de la Rochelle, pour incommoder cette Place, dont on avoit formé le blocus. Les Proteſtans crurent ne pas pouvoir compter ſur l'exécution de l'Edit de Nantes, tant qu'ils laiſſeroient ſubſiſter ce Fort devant une Place qu'ils regardoient comme le boulevard & la dernière reſſource du parti. La guerre qui s'éleva en 1625, à ce ſujet, ne finit qu'en 1628, par la priſe de la Rochelle.

Jacques I ne prit d'autre part à ces troubles, que de ſolliciter, de temps en temps & aſſez foiblement, Louis XIII en faveur des Proteſtans François, & toujours ſur les inſtances des communes d'Angleterre, ſouvent preſſantes, juſqu'à la menace. L'Ambaſſadeur Anglois Herbert, ayant parlé

une fois d'un ton que le Duc de Luynes (depuis Connétable) trouva trop ferme, fut rappellé sur les plaintes de la France.

La Maison Stuart étoit destinée à souffrir pour la foi Catholique : elle tendoit visiblement au Catholicisme ; c'étoit l'effet naturel des persécutions que Marie Stuart avoit souffertes. Jacques I desira, pour le Prince de Galles Charles, le seul fils qui lui restoit, l'alliance de l'Espagne : il demanda l'Infante Marie-Anne, & ce desir de l'alliance Catholique & Espagnole, devint chez lui une passion si forte, que le Comte de Gondemar, Ambassadeur d'Espagne, le gouvernoit despotiquement par cette fantaisie ; il le faisoit trembler, & obtenoit tout de lui par la seule menace de faire manquer la négociation pour le mariage. Ce fut par cette crainte qu'on parvint à le détacher des intérêts de

l'Electeur Palatin, ſon gendre, qu'il refuſa de reconnoître pour Roi de Bohême & qu'il ſacrifia au reſſentiment de la Maiſon d'Autriche. Sa Nation fut obligée de lui faire violence pour obtenir de lui la permiſſion de porter un ſecours foible, tardif & inſuffiſant à ſon gendre, à ſa fille & à ſes petits-enfans; l'Electeur Palatin fut accablé: on le dépouilla non-ſeulement du Royaume de Bohême, mais encore de ſon Electorat. Le Roi d'Angleterre ſe flattoit de réparer tout par la *négociation*; autant il avoit d'horreur pour la guerre, autant il ſe croyoit de talent pour les affaires: & les Ambaſſadeurs Autrichiens, pour le tromper, lui exagéroient ſa capacité, comme ſes Miniſtres & ſes favoris. Le mariage de ſon fils avec l'Infante, lui paroiſſoit entraîner le rétabliſſement de ſon gendre: ſes vues politiques n'alloient pas plus loin.

Pour hâter ce mariage, le Prince de Galles prit le parti d'aller à Madrid avec le Duc (*a*) de Buckingham, faire ſa cour à l'Infante & mériter, par ſes ſoins, la main de cette Princeſſe. Cette galanterie romaneſque réuſſit fort bien à la Cour d'Eſpagne, & parut aſſez ridicule au reſte de l'Europe; mais ce qui eſt véritablement ridicule, c'eſt la terreur puſillanime dont le Prince de Galles & le Duc de Buckingham parurent ſubitement ſaiſis, & qu'ils communiquèrent aiſément au Roi; ils prirent ombrage de tout ce qui devoit leur inſpirer la confiance; plus on les accueilloit à Madrid, plus ils crurent qu'on avoit réſolu de les y retenir malgré eux; Jacques, au départ de ce fils, qu'il

(*a*) Georges Villiers, Favori de Jacques I & de Charles I, ſon fils; il ne fut créé Duc de Buckingham que pendant ce voyage.

aimoit avec une tendreſſe exceſſive, avoit pleuré amérement & avoit montré beaucoup d'inquiétude ſur ce voyage ; Buckingham lui manda qu'il reconnoiſſoit trop tard que les preſſentimens des Rois ſont des avis du Ciel ; le Prince de Galles lui écrivit d'un ton encore plus ſiniſtre, qu'il n'avoit plus de fils, qu'il falloit qu'il regardât déſormais l'Electrice Palatine comme ſa ſeule héritière. Jacques épouvanté, envoya précipitamment des vaiſſeaux pour ramener ſon fils : le Duc de Buckingham n'eut qu'un mot à dire à Philippe IV, & tous les Ports de l'Eſpagne furent ouverts pour le retour. On prit ſeulement les dernières meſures pour terminer l'affaire du mariage auſſi-tôt que les diſpenſes ſeroient arrivées : les diſpenſes arrivèrent, & le mariage ne ſe fit point ; les Eſpagnols en accuſèrent les Anglois, & les Anglois les Eſpagnols ; il paroît que

l'orgueil du Duc de Buckingham n'avoit pu s'accorder avec l'orgueil du Comte-Duc d'Olivarès, Miniſtre d'Eſpagne, & que Buckingham, qui gouvernoit Jacques I, & ſon fils, avoit inſpiré au jeune Prince de l'éloignement pour cette alliance, & parvint même à en dégoûter le Roi Jacques. Cette crainte chimérique d'être retenus priſonniers en Eſpagne, n'étoit peut-être qu'un des reſſorts de cette intrigue.

Quoi qu'il en ſoit, cette rupture avec l'Eſpagne, acquit à Buckingham la confiance & la faveur de ſa Nation. Elle avoit vu d'un œil chagrin & ennemi, les préparatifs de cette alliance Catholique & Eſpagnole. Une telle négociation n'avoit pu ſe ſuivre avec tant d'ardeur, par l'entremiſe & ſous l'autorité du Pape, ſans procurer aux Catholiques des avantages & leur donner des eſpérances, dont la Réforme s'alarmoit & dont le Puritaniſme s'eſ-

farouchoit. Philippe IV avoit fait ſes efforts pour convertir le Prince de Galles pendant que celui-ci étoit en Eſpagne ; le Pape avoit auſſi écrit au Prince de Galles pour l'inviter à embraſſer la religion Catholique, & le Prince avoit fait au Pape une réponſe polie, qui avoit déplu aux Anglois rigides. Buckingham ayant diſſipé toutes ces craintes, fut regardé par le Parlement comme le Sauveur de la Religion & de l'Etat.

Les Hollandois, (*a*) dont la trève avec l'Eſpagne étoit près d'expirer, n'avoient pas été moins alarmés de ce projet d'alliance de l'Angleterre avec l'Eſpagne ; mais ils avoient ſu tirer de leur inquiétude le parti le plus avantageux. Amis, ennemis, tous

(*a*) On appelloit ainſi dès-lors les Peuples des Provinces-Unies, du nom de la plus conſidérable de ces Provinces.

trompoient le Roi Jacques : les Eſpagnols avoient abuſé de ſes fantaiſies & de ſa vanité ; les Hollandois abusèrent du beſoin d'argent où le mettoient ſes profuſions à l'égard de ſes Favoris. Eliſabeth, qui ne donnoit rien pour rien, avoit vendu cher aux Hollandois les foibles ſecours qu'elle leur avoit fournis ; elle s'étoit fait donner des places de sûreté ; c'étoient Fleſſingue, la Brille & Ramekens : les Hollandois craignoient que Jacques ne remît ces Places aux Eſpagnols, ce qu'il devoit être fort diſpoſé à faire pour de l'argent : ils réſolurent de lui en offrir eux-mêmes. Pour amener cette offre, ils commencèrent par ne pas payer les garniſons Angloiſes renfermées dans ces Places, &, qu'aux termes des Traités, ils devoient entretenir ; ces garniſons ſe plaignirent au Roi, & le Roi aux Hollandois ; ceux-ci parurent profiter de l'occaſion

Rymer, t. 16.

pour faire leurs offres : elles furent acceptées ; les ſommes pour leſquelles les Places de sûreté avoient été exigées, ne devoient être payées que dans des termes fort éloignés : les Hollandois proposèrent de payer actuellement le tiers de ces ſommes, & les Places leur furent remiſes avec quittance de la dette entière. Ce fut alors que les Hollandois (*a*) ſentirent toute la différence de la Reine Jacques au Roi Eliſabeth. Cependant, dès le temps d'Eliſabeth, les Anglois pénétrans, prévoyoient qu'elles ne reſteroient point à l'Angleterre. Le fameux Philippe Sidney, neveu du Comte de Leiceſter, diſoit au ſujet d'une de ces Places, dont il fut nommé Gouverneur, lorſqu'elles furent données à

(a) *Rex fuit Eliſabeth, ſed nunc Regina Jacobus; Error naturæ ſic in utroque fuit.*

la Reine Eliſabeth : *vix ea noſtra voco* (*a*).

Jacques, qui vouloit pour ſon fils une Princeſſe, fille de Roi & Catholique, demanda la Princeſſe Henriette-Marie, fille de Henri IV & ſœur de Louis XIII. La France traita plus ſimplement & de meilleure foi avec lui que l'Eſpagne : le traité fut bien-tôt conclu aux mêmes conditions qui avoient été réglées pour l'Infante, relativement à la Religion.

Les principales de ces conditions étoient. 1°. Que la Princeſſe auroit le libre exercice de la Religion Catholique pour elle & pour ſa maiſon. 2°. Qu'elle diſpoſeroit de l'éducation

---

(*a*) C'eſt ce qu'Ulyſſe dans Ovide, Métamorph. L. 13, dit de la naiſſance & des ayeux illuſtres.

Nam genus & pravos & qua non fecimus ipſi,
Vix ea noſtra voco.

de ſes enfans juſqu'à ce qu'ils euſſent dix ans. Il étoit difficile que cette clauſe fût exécutée, & en effet elle ne le fut pas; le Prince de Galles, qui fut depuis le Roi Charles II, eut dès ſa plus tendre enfance des Gouverneurs Proteſtans. Les Anglois prétendent même que cette clauſe fut ſeulement énoncée par condeſcendance pour le Pape, mais que par un traité ſecret avec la France, l'Angleterre en fut diſpenſée.

En faveur de ce mariage, Jacques promit aux Anglois Catholiques une tolérance qu'il n'étoit pas tout-à-fait en ſon pouvoir de leur aſſurer.

C'étoit la quatrième fois depuis Guillaume le conquérant, qu'une Princeſſe Françoiſe devenoit Reine d'Angleterre. Aucun de ces quatre mariages ne fut heureux.

Le premier étoit celui d'Iſabelle, fille de Philippe-le-Bel avec Edouard

II, Edouard fut dépoſé, puis aſſaſſiné en priſon & mourut dans des tourmens affreux; ſa coupable femme mourut priſonnière de ſon propre fils, ſans qu'on pût ni la plaindre ni le condamner.

Le ſecond mariage étoit celui d'Iſabelle, fille de Charles VI avec Richard II; Richard fut encore dépoſé puis aſſaſſiné en priſon.

Si le mariage de Catherine, autre fille de Charles VI, avec Henri V fut plus heureux, ce ne fut pas pour la France; Henri V uſurpa ce trône étranger ſur Charles VII ſon beau-frère, & alluma une guerre également funeſte à la France & à l'Angleterre.

Le Quatrième mariage eſt celui dont nous allons voir les ſuites. Les noms de Charles I, & de Henriette Marie annoncent aſſez ce qu'il en faut attendre.

Jacques I, ne le vit point célébrer, il mourut avant que les diſpenſes fuſſent arrivées. Sa Nation le mépriſa trop parce qu'il étoit ſans dignité dans ſon extérieur & dans ſon eſprit, il fut pour elle le *Soliveau* de la fable, elle avoit eu ſes *Hydres* ſous leſquels elle avoit tremblé ; elle ne conteſtoit rien au barbare Henri VIII qui faiſoit marcher les Bourreaux à l'appui de ſes opinions, elle conteſtoit tout à Jacques I, qui ramenoit tout à la diſcuſſion, & qui le plus ſouvent ne cherchoit à établir ſes droits que pour avoir le plaiſir d'en faire le ſacrifice à ſon peuple. Son averſion pour la guerre, ſans avoir le mérite d'être philoſophique, n'en fut pas moins utile à ſa Nation, qui, en jouiſſant des avantages d'un commerce libre & de tous les bienfaits de la paix, avoit encore le plaiſir de ſe moquer impunément du Roi qui

les lui procuroit (*a*), mais par ces plaisanteries mêmes contre un Roi pacifique, elle méritoit des Rois conquérans.

Jacques I avoit eu un fils aîné, nommé Henri, mort le 12 Novembre 1612, dans sa dix-neuvième année, qui par les inclinations Militaires qu'il annonçoit, par sa bonne mine, par sa grace & son adresse à toute sorte d'éxercices, sur tout par la liberté qu'il prenoit de blâmer hautement l'humeur pacifique de son père, étoit l'idole de la Nation & auroit pu en devenir le fléau. Jacques,

(*a*) On le répréſentoit, tantôt avec un fourreau ſans épée, tantôt avec une épée tenant au fourreau, & que pluſieurs perſonnes s'efforçoient envain de tirer. On diſoit que l'Europe armoit puiſſamment en faveur de l'Electeur Palatin; que le Roi de Dannemarck lui fourniſſoit cent mille harengs ſalés, les Hollandois cent mille tinettes de beurre, & le Roi d'Angleterre cent mille Ambaſſadeurs.

qui l'aimoit moins que ſon ſecond fils Charles, fut ſoupçonné de l'avoir fait empoiſonner, mais c'eſt une calomnie ſi reconnue aujourdhui qu'il ſeroit ſuperflu de la réfuter.

Jacques avoit toute la douceur de ſa mère, mêlée de quelques bizarreries de Darnley ſon père, mais ſa figure ignoble & déſagréable ne tenoit ni de l'un ni de l'autre; ce fut peut-être là ſon plus grand défaut; ſon amour pour la paix s'appliquoit à tout, il vouloit propoſer à toutes les Puiſſances Chrétiennes d'établir la toiérance civile, c'étoit étendre aux affaires de Religion la paix perpétuelle de Henri IV. Cette idée n'étoit certainement pas d'un Prince ſans lumières; cependant Jacques étoit en général plus ſavant qu'habile, c'étoit plutôt un Docteur qu'un Roi; il fit ou fit faire pour la défenſe de la prérogative Royale des diſcours & des livres que

ſon

ſon peuple ne lui permit pas toujours de publier ; on a de lui divers ouvrages, entr'autres un Commentaire ſur l'Apocalypſe, tribut que tout Théologien s'eſt cru long-temps obligé de payer, Jacques, en qualité de Théologien Proteſtant, y prouve que le Pape eſt l'Antechriſt, & il n'en avoit pas plus d'éloignement pour le Pape.

Il fut l'Auteur d'un ouvrage plus ſenſé, intitulé : *Les amuſemens*, où il prouve, contre la rigidité Puritaine, que le peuple peut, ſans péché, ſe permettre quelques amuſemens, le Dimanche, après le ſervice divin.

Il eut trop de favoris, & leur fit trop de bien, mais ce qu'il leur donna, il le prit ſur lui-même, & non ſur ſon peuple ; il ſe réduiſit à l'indigence pour ſatisfaire leur avidité ſans fouler ſes Sujets.

Sous un Roi tel que Jacques I une

Nation ne fait point la loi à ſes voiſins ; elle n'eſt ni redoutée ni reſpectée peut-être, elle eſt libre, riche & heureuſe ; mais les peuples ne ſavent pas toujours ſentir leur bonheur (*a*) ni connoître leurs intérêts. Ils ont la vanité des particuliers, ils aiment mieux jouir moins & paroître davantage.

(a) *Sed magis*
Pugnas & exactos tyrannos,
Denſum humeris bibit ore vulgus.
Horat. Od. 13e. du Liv. 2.

CHAPITRE NEUVIEME.

CHARLES I en Angleterre & encore LOUIS XIII en France.

Depuis l'an 1625 jusqu'à l'an 1643.

LE mariage de Charles I avec une Princesse Françoise, loin de fortifier la Ligue Catholique de l'Europe, fut favorable au contraire à la Ligue Protestante ; Jacques I, à qui le Duc de Buckingham avoit inspiré son ressentiment contre le Comte d'Olivarès & contre l'Espagne, avoit, un peu avant sa mort, proposé à Louis XIII de s'unir avec lui contre la Maison d'Autriche ; Louis XIII avoit accueilli cette demande avec tout l'empressement de quelqu'un qu'on prévient sur une proposition qu'il vouloit faire. En effet on avoit encore changé de système politique en France ; l'Al-

liance Eſpagnole étoit abandonnée, & la Rivalité des Maiſon de France & d'Autriche s'étoit ranimée, malgré les nœuds qui les uniſſoient ; un Miniſtre abſolu le vouloit ainſi, la Rivalité n'étoit point entre les Souverains des deux Nations, mais entre leurs Miniſtres ; c'étoient Richelieu & Olivarès (*a*) qui étoient Rivaux, non Louis XIII & Philippe IV.

Richelieu, après avoir été ſucceſſivement créature du Maréchal d'Ancre & du Connétable de Luynes, mais ſur-tout de la Reine-Mère Marie de Médicis, après avoir vu paſſer comme une ombre le crédit précaire & borné des Silleris, des Mangot, des Du Vair, des De Vic, du Cardinal

(*a*) On lit dans Balzac, que le Cardinal de Richelieu ayant écrit au Comte d'Olivarès : *Votre très-humble & bien affectionné ſerviteur*, le Comte d'Olivarès ne le lui pardonna jamais, & que ce mot, *bien affectionné*, coûta la vie à deux cens mille hommes.

de Gondy, du Comte de Schomberg, du Cardinal de la Rochefoucauld, du Duc de la Vieuville &c., avoit su enfin fixer la faveur & donner du poids à l'autorité Royale qu'il concentroit toute entière dans son Ministère. Il avoit repris l'ancien système politique, suivi autrefois par François I & par Henri II, celui d'abaisser la Maison d'Autriche & d'exterminer en France le Parti Protestant, système qui paroit d'abord contradictoire dans ses deux branches ; *accordez-moi ces feux avec cette protection*, disoit Brantôme, en parlant des feux qu'on allumoit en France contre les Protestans & de la protection que François I accordoit aux Protestans d'Allemagne. Le système de la Ligue, qui, en réduisant toute la Politique à la Religion, rassembloit sous les mêmes drapeaux les Catholiques de tout païs, & forçoit par la même

Brantôme ar. François 1.

raiſon les Proteſtans de tout païs à s'unir pour faire contrepoids, étoit plus conſéquent, mais il avoit bien d'autres inconvéniens. L'ancien ſyſtême que reprenoit Richelieu, malgré ſes inconſéquences apparentes, tenoit à deux principes raiſonnables, équilibre au dehors, unité de puiſſance au-dedans. Les Proteſtans formoient une puiſſance dans l'Etat où il ne doit point y avoir d'autre puiſſance que celle de l'Etat, & la Maiſon d'Autriche paroiſſoit tendre à devenir au dehors la ſeule puiſſance, ce qui menaçoit la liberté de toutes les autres.

Obſervons que le projet d'abattre les Proteſtans en France étoit plus raiſonnable du temps de Louis XIII, qu'il ne l'avoit été du temps de François I & de Henri II, parce que ſous Louis XIII, ils formoient réellement une puiſſance, au lieu que ſous François I & ſous Henri II, ce n'étoit

qu'une secte qu'on pouvoit éteindre par un mélange adroit de mépris & de douceur, & qu'on en forma une puissance par les moyens mêmes qu'on prit pour la détruire, c'est-à-dire par la persécution.

Mais du temps même de Louis XIII, n'auroit-il pas mieux valu s'en tenir à ces tempéramens doux, à ces voies de modération qui avoient si bien réussi à Henri IV ? Sans doute. Mais Richelieu employoit les moyens assortis à son caractère ; d'ailleurs la foiblesse & les inconséquences du Gouvernement de Marie de Médicis & des Gouvernemens suivans, avoient rendu les Huguenots plus entreprenans, plus mutins, la force étoit devenue plus nécessaire à leur égard ; le projet de les réduire rentroit dans la Politique qui avoit autrefois armé Louis le Gros & Saint-Louis contre une Noblesse indépendante & indo-

cile ; auſſi le projet d'abattre la Nobleſſe faiſoit-il partie du ſyſtême de Richelieu.

Quant à la Politique extérieure d'abaiſſer la Maiſon d'Autriche, c'étoit le renouvellement de la Rivalité de la France & de l'Autriche. Louis XIII faiſoit par ſyſtême ce que Louis XI & François I avoient fait par paſſion, c'eſt-à-dire, Louis XI par ſa haine pour Charles le Téméraire & pour Maximilien, gendre de Charles, & François I par ſa haine non moins violente pour Charles-Quint. L'idée même d'armer les puiſſances du Nord contre la Maiſon d'Autriche n'avoit rien de nouveau, cette politique avoit été miſe en œuvre par François I ; il s'étoit allié avec le Dannemark & avec la Suéde, mais Guſtava Vaſa n'avoit pas fait contre la Maiſon d'Autriche, du temps de François I, tout ce que fit Guſtave-Adolphe, ap-

pellé par Richelieu. François I & Henri II avoient suppléé aux foibles efforts de la Suéde par leur alliance avec les Turcs, moyen qui paroit avoir été un peu négligé sous Louis XIII.

Il ne l'avoit point été sous Henri IV, témoin le traité conclu en 1604, entre ce Prince & le Sultan Achmet par l'Ambassadeur de Brèves. Il paroit même que la considération dont les Anglois jouissoient à la Porte, du temps de la Reine Elisabeth, avoit passé toute entière aux François. On peut en juger par l'article IV de ce traité qui porte que tous les peuples commerçans de l'Europe, y compris les Anglois, pourront commercer librement avec la Porte sous la bannière & protection de la France, & sous l'obéissance des Consuls François. Ainsi, relativement aux affaires de la Turquie, la France étoit alors la pro-

tectrice de la Chrétienté entière & même de l'Angleterre ſa Rivale ; cet avantage s'affoiblit ſous Louis XIII.

Le ſyſtême introduit par la Ligue & par les guerres de Religion, confondoit les intérêts politiques avec les intérêts religieux ; & ce ſyſtême avoit été repris & ſuivi ſous Marie de Médicis : par le renouvellement de l'ancien ſyſtême ſous le Cardinal de Richelieu, on diſtinguoit ces intérêts, & on redonnoit aux intérêts politiques leur ancienne influence.

Au reſte, la nouvelle alliance de la France & de l'Angleterre contre la Maiſon d'Autriche, ne produiſit pas de grands effets. L'Angleterre avoit promis à la France ſix vaiſſeaux qui devoient être employés contre les Génois, alliés des Autrichiens ; leur deſtination fut changée, Louis XIII voulut les employer contre la Rochelle qu'il méditoit dès-lors d'enlever

aux Proteſtans ; les Anglois étoient encore très attachés aux intérêts de leur Religion, ils refuſèrent de ſervir contre leurs frères Proteſtans & retournèrent en Angleterre ; Charles I, fidèle obſervateur de ſa parole, les renvoya en France, ils déſertèrent tous.

On tenta ſur Cadix une entrepriſe, qui manqua par l'inexpérience des chefs & par l'intempérance des ſoldats. ann. 1626.

L'Angleterre & la France ſe brouillèrent bientôt, moitié pour les intérêts des Proteſtans, moitié par la Rivalité qui s'éleva entre Richelieu & Buckingham.

Richelieu, fait pour glacer l'amour par ſa ſévérité, pour l'effrayer par ſa violence, aſpiroit cependant à plaire. Il oſa, dit-on, porter ſes vœux juſqu'à la Reine Anne d'Autriche, dont le foible crédit ſur l'eſprit de ſon foible

mari avoit beſoin de s'étayer de celui du Cardinal, & il la perſécuta dans la ſuite parce qu'elle n'avoit pu l'aimer. Buckingham vint en France chercher la Princeſſe Henriette, il devint auſſi amoureux de la Reine Anne; on a prétendu qu'il avoit été plus heureux, du moins cet homme brillant & avantageux ne négligea rien pour le faire croire; » cet attachement de » l'ame, qui couvre tant de dangers » ſous une délicieuſe ſurface, ſemble » avoir été ſouffert par la Reine, dit M. Hume »; & c'eſt en effet ce qui » réſulte du récit de Madame de Mot- » teville, à qui la Reine avoit laiſſé » voir toutes les affection de ſon ame ». Je répondrois bien au Roi de votre vertu, mais non pas de votre cruauté, diſoit la Princeſſe de Conty (*a*) à la

(*a*) Cette Princeſſe de Conty étoit fille du Duc de Guiſe, tué à Blois. Le Prince

Reine, après une conversation que Buckingham venoit d'avoir avec cette Reine, en présence de la Princesse. Mais si la Reine se bornoit à l'attachement de l'ame, Buckingham ne savoit pas toujours commander à ses transports, on sait même qu'il osa être entreprenant, & que s'étant trouvé un moment à l'écart avec Anne d'Autriche, à Amiens, où elle étoit allée avec la Reine-Mère conduire la Reine d'Angleterre, il l'obligea de rappeller sa suite. On dissimula ou l'on déguisa cette insolence d'un Ambassadeur qui étoit en France pour un sujet agréable, & qui étoit agréa-

Mém. de Madame de Motteville, t. 1, p. 16, & suiv.

Mém. de la Porte, p. 22, & suiv.

---

de Conty son mari, frère de Henri I, Prince de Condé, étoit sourd & muet; elle épousa depuis secrétement le Maréchal de Bassompière, & mourut de douleur, lorsqu'il fut mis a la Bastille en 1631. C'est à elle qu'on attribue l'ouvrage intitulé : *Les amours du grand Alcandre.*

ble lui-même, mais Richelieu s'en ſouvint.

Buckingham, de retour à Londres, brouilla l'Angleterre avec la France, comme il l'avoit brouillée avec l'Eſpagne, & Richelieu devint le Rival de Buckingham dans la politique, parce qu'il l'avoit été dans ſes amours; il eut à combattre à la fois Buckingham & Olivarès.

La guerre étoit alors fort animée en France contre les Proteſtans; Soubiſe, frère du Duc de Rohan, vint à Londres demander du ſecours. Par une violation coupable des conventions du mariage de Charles I avec Henriette-Marie, on commença par renvoyer les Chapelains & les domeſtiques Catholiques de cette Reine; Soubiſe obtint le ſecours qu'il demandoit, Buckingham voulut le conduire lui-même; ne pouvant plus revenir en France comme Ambaſſa-

deur, (car Richelieu instruit qu'il y étoit rétourné secrétement, & que s'étant présenté chez la Reine, il avoit été congédié avec un reproche qui annonçoit, dit M. Hume, moins de colère (*a*) que de bonté, lui avoit

(*a*) Il ne fut congédié qu'après avoir été admis, qu'après avoir exprimé sa passion par des discours & des transports, que la Comtesse de Lannoy, Dame d'honneur de la Reine, fut obligée de réprimer. La Reine étoit au lit, la Comtesse de Lannoy étoit assise au chevet, Buckingham baisoit le drap & les couvertures avec toute l'yvresse, tout le délire de l'amour; son langage étoit assorti à ces mouvemens. La Comtesse de Lannoy lui dit d'un ton sévère que ce n'étoit pas là l'usage de France; un étranger amoureux, répondit il, » ne peut s'assujettir à vos » usages ». La Reine crut devoir paroître offensée, & le renvoya. Cette scène éclata; plusieurs domestiques de la Reine furent éxilés pour avoir favorisé cette entrevue, entr'autres Putanges, son Ecuyer, dont la conduite dans l'affaire d'Amiens, avoit déja

fait interdire tout voyage en France, à quelque titre que ce put être,) il voulut y rentrer en ennemi, en vainqueur pour dépoſer enſuite ſes lauriers aux pieds de ſa Souveraine, c'étoit là toute ſa politique. Il alla deſcendre à la Rochelle ; mais un défaut de concert entre Soubiſe & les Rochelois empêcha que ce ſecours ne fût reçu dans la ville ; le nom des Anglois fut ſuſpect, on craignit que Soubiſe ne fût convenu avec eux de

---

fait naître quelques ſoupçons. Le Duc de Buckingham, lorſqu'il reçut la défenſe de revenir en France s'écria : » Je ne reçois de » loi que de l'amour, je la reverrai malgré » eux, malgré elle & malgré moi, & il porta » du ſecours aux Rochelois ». Madame de Motteville inſinue que la Reine & la Ducheſſe de Chevreuſe ſa confidente, qui aimoit le Lord Hollandt, ami de Buckingham, ſe permettoient de faire des vœux pour la flotte Angloiſe.

leur livrer la Rochelle ; Buckingham obligé d'employer ailleurs ſon armement, fit une deſcente dans l'Iſle de Rhé ; cette expédition ne réuſſit pas mieux que n'avoit réuſſi celle de Cadix ; les Anglois furent repouſſés avec une perte conſidérable, & le Duc de Buckingham par cette entrepriſe mal concertée & mal éxécutée, acheva de perdre l'eſtime & la faveur de ſa Nation. Le Parlement le traita en ennemi public & le pourſuivit comme Auteur de toutes les injuſtices que les Anglois aimoient alors à reprocher au Gouvernement. Pour toute réponſe, le Duc de Buckingham ſe diſpoſoit à aller prendre ſa revanche en France, les Rochelois preſſés par les armes de Louis XIII, réclamoient d'eux-mêmes le ſecours qu'ils avoient refuſé ; Buckingham étoit à Portſmouth, où il préparoit le nouvel armement qu'il alloit conduire en France,

A une conférence qu'il eut avec Soubiſe & quelques Gentilshommes François, les ſpectateurs crurent appercevoir qu'on mettoit de part & d'autre un peu de chaleur dans la diſpute, & que les François ſur-tout geſticuloient encore plus qu'à l'ordinaire. Le Duc les quitta ; lorſqu'il paſſoit dans une chambre voiſine, un homme, qui ſe cachoit le viſage lui donne un coup de coûteau & laiſſe le coûteau dans la playe, le Duc l'arrache & le jette, en s'écriant : *Le vilain m'a tué*, il tombe mort ſur le plancher (*a*) ; on

(*a*) On a remarqué comme une ſingularité que le Duc de Buckingham ait été le favori de deux Rois conſécutifs. Cette ſingularité avoit été bien plus remarquable dans le fameux Guillaume Pawlet, Marquis de Wincheſter, Grand Tréſorier d'Angleterre, qui conſerva ſa faveur pendant quatre regnes, ſous deux Rois & ſous deux Reines, dans les temps les plus difficiles & à tra-

crut d'abord que ce funeſte accident étoit une ſuite de la conférence qu'il venoit d'avoir avec les François; mais on trouva par terre un chapeau dans lequel étoient écrits, comme

---

vers les révolutions les plus contradictoires; ces quatre regnes étoient ceux de Henri VIII, d'Edouard VI, de Marie & d'Eliſabeth. Par une ſuite du même bonheur ou par l'effet du même caractère, il vécut quatre-vingt dix ſept ans & vit juſqu'à cent trois enfans nés de lui. On lui demandoit comment il avoit fait pour fixer la fortune à la Cour. *C'eſt*, dit-il, *que la nature m'a fait de bois de ſaule, & non de bois de chêne. Très-humble ſerviteur des événemens*, diſoit un autre Anglois. *Toujours ami & même un peu parent de l'homme en faveur*, a dit un François. Alcibiade étoit populaire dans Athènes, magnifique en Perſe, frugal à Sparte, buveur en Thrace; cette ſoupleſſe qui fit les ſuccès du Marquis de Wincheſter, n'avoit pas fait le bonheur d'Alcibiade, banni par ſes Concitoyens, tué par les étrangers, chez leſquels il s'étoit réfugié.

des termes Sacramentels, quelques mots d'une remontrance du Parlement, qui déclaroient Buckingham, ennemi public ; un homme que ſon maintien ſuſpect fit arrêter, reconnut le chapeau pour être le ſien & le coup pour être de lui ; c'étoit un Gentilhomme Anglois, nommé Felton, homme atrabilaire & enflammé de ce fanatiſme Parlementaire, qui devenoit alors la maladie Angloiſe.

On accuſa le Cardinal de Richelieu de la mort de Buckingham, parce qu'ils avoient été Rivaux, & parce qu'on attribuoit à Richelieu tous les crimes politiques qui ſe commettoient dans l'Europe & même ceux qui ne ſe commettoient pas ; il fut ſoupçonné auſſi d'avoir fait tuer à la
Ann. 1632. bataille de Lutzen, Guſtave ſon Allié, parce que ce Conquérant ſe rendoit plus redoutable qu'il ne convenoit aux intérêts de la France.

Malgré la mort de Buckingham, l'armement partit pour la Rochelle, mais il trouva le port fermé par cette fameuse digue que Richelieu avoit fait construire & qui força enfin la Rochelle de se rendre à la vue des Anglois.

Le système politique ayant repris la place du système religieux, il en naquit des combinaisons nouvelles; les alliances ne furent plus réglées par les opinions, mais par les intérêts, & l'Espagne moins ennemie du Rit Protestant que du Cardinal de Richelieu, fournit des secours aux Huguenots pendant le siege de la Rochelle. Aussi le Cardinal de Richelieu se vantoit-il d'avoir pris la Rochelle, malgré trois Rois; le Roi d'Espagne, le Roi d'Angleterre, & surtout, ajoûtoit-il, le Roi de France, parce que Louis XIII, par ses irrésolutions & par l'effet des cabales qui

agitoient ſa Cour, étoit quelquefois celui qui mettoit le plus d'obſtacle aux opérations d'un Miniſtre qu'il reſpectoit plus qu'il ne l'aimoit. Ce ſiège de la Rochelle eſt l'événement le plus mémorable du regne de Louis XIII & du Miniſtère de Richelieu. Les François, tant les aſſiégeans que les aſſiégés, y ſignalèrent ſur-tout une conſtance, qui ne paſſe pas pour leur être auſſi familière que la valeur; ils s'y montrèrent ſupérieurs de tout point aux Anglois.

Il faut compter parmi les expéditions de ce ſiège celles qui ſe firent à l'occaſion de ce même ſiège dans les îles de Rhé & d'Oléron, lorſque les Anglois tentèrent de s'y établir pour être à portée de ſecourir la Rochelle. Ils ne purent deſcendre dans l'île d'Oléron. Plus heureux, pour un moment, dans l'île de Rhé, ils inveſtirent le fort de S. Martin, où les François, com-

mandés par Thoiras, qui fut dans la ſuite Maréchal de France, firent une vigoureuſe réſiſtance ; l'eau douce vint à manquer aux aſſiégés ; la famine ſe fit ſentir dans le fort ; les paſſages, étroitement gardés, ôtoient à Thoiras les moyens d'inſtruire la Cour de l'extrémité où il étoit réduit. Trois Soldats du Régiment de Champagne offrent de paſſer à la nage le bras de mer de deux lieues d'étendue, qui ſépare l'île de Rhé du Continent. Le premier ſe noya ; le ſecond, épuiſé de fatigue, ſe rendit aux Anglois, qui, après avoir été les témoins de ſon courage, eurent la barbarie honteuſe de le maſſacrer ; le troiſième, long-temps pourſuivi par une barque Angloiſe, expoſé à un feu continuel, toutes les fois qu'il élevoit la tête au-deſſus de l'eau pour reſpirer, plus cruellement tourmenté par les morſures des poiſſons, toutes les fois qu'il plongeoit pour échapper à la

mouſquéterie, couvert de plaies & ſoutenu par ſon ſeul courage, atteignit enfin la terre à travers tant de fatigues, de douleurs & de périls.

Auſſi-tôt qu'on fut inſtruit, par ſon récit, de l'état où étoient les François aſſiégés dans le Fort de S. Martin, on chargea de troupes vingt-quatre pinaſſes, eſpèce de barques qui vont à rames & à voiles; on choiſit, pour commander ce ſecours, Céſar de Choiſeul, qui avoit déjà contribué à empêcher le débarquement des Anglois dans l'île d'Oléron, & qui fut, dans la ſuite ce célèbre Maréchal du Pleſſis-Praſlin, une fois vainqueur de Turenne. Praſlin étoit retenu au lit par la fièvre, lorſqu'il reçut l'ordre de partir : il partit. Les vents contraires l'arrêtèrent deux jours à l'île d'Eſt; & ſa maladie continuoit. Le Cardinal de Richelieu lui envoya dire qu'il pouvoit revenir à terre; mais le vent ayant changé,

Praſlin

Praſlin trouva le moyen de pénétrer dans l'iſle de Rhé à travers la flotte Angloiſe. Il falloit, en trompant de nouveau la vigilance des Anglois, faire ſavoir cet heureux ſuccès au Roi, qui en attendoit la nouvelle avec d'autant plus d'impatience qu'il n'oſoit l'eſpérer. Morand, gentilhomme Normand, attaché au Comte de Praſlin, ſe chargea de cette périlleuſe commiſſion, & l'exécuta heureuſement. Le Roi, auſſi-tôt qu'il le vît, lui dit d'un ton inquiet & chagrin: « Eh bien! » Morand, le Comte du Pleſſis n'a pu » paſſer dans l'île de Rhé! « Voilà, » Sire, répondit Morand, une Lettre » par laquelle il rend compte à Votre » Majeſté de tout ce qui s'eſt paſſé ». Dès que le Roi eut lû les premiers mots de la lettre, il ſe jetta aux pieds d'un Crucifix pour rendre graces à Dieu, & courant à ſon Secrétaire, il

écrivit ſur le champ au Comte pour le féliciter.

Le Comte de Praſlin avoit auſſi écrit au Cardinal : « Vous avez bien voulu » m'exhorter de regagner la terre pour » m'y rétablir ; j'ai jugé que l'air le » plus favorable à ma ſanté, ſeroit celui » du Fort de la Prée, dans l'île de Rhé, » & c'eſt-là que j'attends les ordres » de Votre Eminence ». Le Cardinal qui ſentoit dans autrui tout le prix de l'héroïſme qu'il avoit dans ſon ame, lui fit une réponſe pleine d'éloges, & Praſlin ſe crut récompenſé. Il défit les Anglois devant le Fort de la Prée : Thoiras les chaſſa de l'île de Rhé, & Praſlin les battit encore dans la retraite.

Cependant le courage forcené des Rochelois réſiſtoit à ce courage fidèle des Catholiques ; les premiers avoient forcé un d'entr'eux, nommé Jean Guiton, d'accepter la place de Maire

de leur Ville. Vaincu par l'importunité, cet homme auquel il n'a manqué qu'une cauſe légitime pour égaler la gloire de ce fameux Maire de Calais, Euſtache de Saint-Pierre : cet homme prend un poignard, & dit à ſes Concitoyens : « Je ſerai Maire, puiſque vous » le voulez, mais je ne le ſerai qu'à con» dition que vous m'autoriſerez tous à » plonger ce poignard dans le ſein du » premier qui parlera de ſe rendre ; » je demande qu'on en uſe de même » à mon égard, ſi jamais je propoſe » de capituler, & j'exige que ce poi» gnard reſte pour cet uſage ſur la » table du lieu où nous nous aſſem» blons ». Tout le monde entra pour lors dans ſes ſentimens ; mais lorſque la famine eut preſque entièrement dépeuplé la Ville, il fallut bien céder au ſort & parler de ſe rendre : Guiton ſeul étoit inflexible, & rappelloit les engagemens qu'il avoit fait prendre ;

la Rochelle, lui diſoit-on, n'a plus de défenſeurs. *Eh! ne ſuffit-il pas*, répondoit Guiton, *qu'il y reſte un ſeul habitant pour en fermer la porte à nos tyrans ?* Tels étoient les ennemis qu'on avoit eus à combattre ; c'eſt de cet enthouſiaſme de Religion & de liberté qu'avoit triomphé Richelieu.

Il avoit fallu auſſi qu'il triomphât des élémens; l'ouvrage conſtruit d'abord par Pompée Targon, Ingénieur Italien, avoit été renverſé par la mer ; une autre digue, d'environ quatre mille ſept cent pieds de long, que Richelieu fit conſtruire enſuite, fut encore détruite par les vents ; enfin, la digue que deux Ingénieurs François, Meteſeau & Tiriau, conſtruiſirent, réſiſta aux vents & aux vagues.

Alexandre lui avoit donné, devant Tyr, l'exemple d'une pareille opération & d'une pareille conſtance. Richelieu, en faiſant recommencer la

* Quint. Curt. L. 4.

digue, dirigeoit, dit-on, ſon Quinte-Curce à la main, les travaux des Ingénieurs, & apprenoit ſur-tout d'Alexandre à n'être point rebuté par les difficultés: la belle deſcription de la digue de Tyr ſervit beaucoup pour la conſtruction de celle de la Rochelle; mais Richelieu, entouré d'obſtacles qu'Alexandre n'avoit pas connus, & que ſuſcitoient chaque jour les diviſions des chefs, la haine des Grands, l'envie des Courtiſans, ſe permit, dit-on, un ſtratagême, dont Alexandre ne lui avoit pas donné l'exemple. Pour ſe donner le temps de faire conſtruire ſa digue, il profita contre Buckingham de cet amour même que la Reine Anne avoit ſu lui inſpirer. On exigea que la Reine écrivît à ſon Amant & qu'elle le priât de différer l'embarquement qu'il projettoit; Buckingham ſacrifia ſon devoir & ſa gloire à ce chimérique amour: il obéit à la

ſouveraine de ſon cœur ; & lorſqu'enfin, honteux de ſa foibleſſe & preſſé par les inſtances des Rochelois, il voulut partir, lorſqu'au moment du départ il fut tué, lorſque, malgré ſa mort, la flotte arriva devant la Rochelle, la digue étoit conſtruite, & le Port fermé.

Les jeunes Rois, ſous le nom deſquels étoient alors gouvernées ces trois grandes Monarchies, la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, auroient vraiſemblablement vêcu en paix ; Louis XIII & Philippe IV par indolence, Charles I par modération ; mais ils avoient, dit M. Hume, réſigné le gouvernement de leurs perſonnes & de leurs Empires à des Miniſtres turbulens, & ils faiſoient la guerre. Dans les guerres ordinaires, la haine ou l'intérêt réunit certaines Puiſſances contre d'autres ; on ne voyoit rien de ſemblable dans celle-ci ; on n'avoit, de toute

part, que des ennemis & point d'alliés ; chacun des trois peuples & des trois Monarques étoit l'ennemi des deux autres, c'eſt que la guerre tenoit uniquement à la haine des Miniſtres, & que chacun des trois Miniſtres haïſſoit les deux autres. Cependant comme la guerre civile qui ſe faiſoit en France, étoit une guerre de Religion, & qu'il s'agiſſoit d'abattre les Proteſtans, l'Eſpagne crut devoir envoyer une flotte devant la Rochelle ; mais cette flotte ne fit que paroître, & retourna dans ſes Ports, ſous prétexte que Louis XIII n'avoit pas voulu accorder à l'Amiral Eſpagnol la permiſſion de ſe couvrir en ſa préſence. Quoique ces miſérables diſputes de cérémonial & d'étiquette ſoient en poſſeſſion de balancer les plus grands intérêts & d'influer ſur les plus importantes affaires, il paroît qu'en cette occaſion, l'étiquette n'avoit pas ſeule cauſé la défection de la flotte

Eſpagnole. L'Eſpagne étoit depuis long-temps aigrie par la guerre de la Valteline, & les nouveaux différends au ſujet de la ſucceſſion de Mantoue, ajoutoient encore à ces diſpoſitions ennemies.

Charles I, devenu Roi par la mort de Buckingham, ſe hâta de faire la paix avec la France & avec l'Eſpagne, pour n'avoir plus de guerre que contre ſes indociles ſujets; cette guerre n'étoit que défenſive de ſa part: il étoit attaqué avec toute la violence du fanatiſme. La Nation ſe vengeoit ſur lui du deſpotiſme de Henri VIII, de la Reine Marie & de la Reine Eliſabeth: il ne lui étoit pas même permis de donner, dans ſon Royaume, un aſyle à ſa Belle-mère. Marie de Médicis, chaſſée de France par les violences du Cardinal de Richelieu, s'étoit d'abord retirée dans les Pays-bas Eſpagnols: la France étoit alors en guerre avec l'Eſpagne; mais comme il faut bien

qu'enfin la guerre finiſſe, Richelieu craignoit que, quand la paix viendroit à ſe faire, Philippe IV ne ſe crût obligé par honneur à faire du rétabliſſement de ſa Belle-mère, qui ſeroit actuellement dans les Etats d'Eſpagne, une des conditions de la paix; les intrigues du Cardinal, ayant en conſéquence chaſſé Marie des Pays-bas, elle paſſa en Hollande, où le beſoin qu'elle avoit du Prince d'Orange, par les bienfaits duquel elle ſubſiſtoit, ne l'empêcha pas de refuſer obſtinément le baiſer à la Princeſſe, ſa femme: elle s'embarqua pour l'Angleterre, où Charles I & Henriette-Marie la reçurent avec toute la tendreſſe dûe à une mère malheureuſe & avec toute la magnificence que pouvoit permettre la médiocrité de leur revenu; il eſt à remarquer cependant que Charles I ne fit aucune demande au Parlement pour cette augmentation de dépenſe, pendant trois

ans qu'elle dura, il jugea que c'étoit à lui, non à ſes peuples à ſupporter l'entretien de la maiſon de ſa Belle-mère. Cette retraite de Marie de Médicis, en Angleterre, donna de nouvelles inquiétudes au Cardinal; il craignit (car la politique malfaiſante a toujours à craindre) que Marie n'engageât Charles I à prendre parti pour l'Eſpagne contre la France: il craignit les négociations que l'Angleterre alloit entamer pour réconcilier Marie avec le Roi ſon fils; il ne redoutoit rien tant que cette réconciliation, dont il auroit pu être la victime. Voilà pourquoi il ne pouvoit ſouffrir que Marie reſtât chez aucun Prince puiſſant & capable ou de s'armer pour elle ou d'exiger ſon retour: il vouloit qu'elle ſe retirât à Florence, auprès du Grand-Duc de Toſcane, qui pourroit bien importuner la France de ſes impuiſſantes ſollicitations en faveur de Marie,

mais qui ne seroit jamais en état de rien exiger ; il avoit défendu au Président de Belliévre, Ambassadeur de France à Londres, d'aller chez Marie & d'avoir aucun entretien avec elle : en conséquence Belliévre l'évitoit partout ; mais enfin, Charles & Henriette, n'ayant pu refuser à leur mère de lui ménager une entrevue avec cet Ambassadeur, Henriette le retint dans sa Galerie, où étoit Marie, & lui fermant le passage, lorsqu'il voulut se retirer, l'obligea d'écouter cette Princesse. Belliévre alla au-devant de ce qu'elle pouvoit lui dire. « Madame, lui dit-il, je » ne puis me charger d'aucune négo- » ciation pour V. M. » N'importe, » dit la Reine, je vous prie de m'en- » tendre ; on ne vous a pas du moins » défendu d'écouter ce que je vous di- » rois & d'en rendre compte. Je sais » que les Ambassadeurs sont obligés » de mander à leurs maîtres tout ce

» qu'on leur communique, ainſi je » compte que vous me procurerez une » réponſe ». L'Ambaſſadeur l'écouta tant qu'elle voulut parler, ſans l'interrompre & ſans lui répondre. En prenant congé d'elle, il dit au Roi & à la Reine d'Angleterre : *ce qu'on exige de moi, excède mes pouvoirs* ; cependant il manda exactement au Roi & au Cardinal tout ce que Marie lui avoit dit : & Marie, comme elle l'avoit prévu, reçut une réponſe, mais une réponſe qui lui ôta toute eſpérance. Cependant Charles & Henriette ne ſe rebutèrent pas, & ſuivirent toujours en France, les négociations pour le retour de Marie ; mais Richelieu, par ſes intrigues en Angleterre, ſouleva contre elle les Communes, qui, ayant entraîné les Lords, forcèrent le Roi à renvoyer ſa Belle-mère : le prétexte ou le motif du Parlement fut que le peuple voyoit avec peine les Prêtres Catholiques &

les actes de Catholicisme se multiplier en Angleterre ; en effet la populace avoit insulté quelques-uns des Aumôniers ou Chapelains de Marie de Médicis. Cette Reine infortunée alla mourir à Cologne : Charles I avoit tant d'autres démêlés avec son Parlement, qu'il ne crut pas devoir l'irriter par trop de résistance sur cet article, & Marie de Médicis elle-même dut quitter sans peine un Pays où elle voyoit tant d'orages s'élever.

Les disputes de Jacques I, sur la prérogative Royale, avoient eu l'inconvénient de tendre à ériger en principe ce qui n'ayant été jusques-là qu'en pratique, pouvoit, selon les conjonctures, passer pour droit ou pour abus ; mais sous Jacques I aucun débat n'excitoit d'irritation, parce qu'on avoit avec ce Prince la ressource de le braver & de le railler ; Charles I n'étoit pas un Roi avec lequel la même ressource pût

avoir lieu ; il avoit des qualités qui inſpiroient l'eſtime & une dignité dans le caractère qui forçoit au reſpect ; il n'avoit aucun vice : on ne pouvoit reprocher aucun tort réel à ſon adminiſtration ; il étoit naturellement bon & juſte, & ne manquoit ni de prudence ni de fermeté ; mais il ſe trouva toujours dans des conjonctures forcées, où les règles communes étoient en défaut & où il étoit impoſſible à la raiſon d'indiquer le meilleur parti. Qu'on ne s'étonne pas de trouver quelquefois ſa conduite flottante & ſa marche incertaine, & qu'avant de le condamner, on examine ce qu'on auroit fait à ſa place en chaque conjoncture. Falloit-il de la condeſcendance ? il en a ſouvent uſé. Falloit-il des actes d'autorité ? il s'en eſt ſouvent permis. Falloit-il placer autrement l'indulgence & la fermeté ? Qui pourra fixer ces convenances fugitives & arbitraires du

moment ? Lorſque Charles étoit parvenu au trône, on étoit en guerre avec l'Eſpagne : il convoque un Parlement & demande les ſecours néceſſaires ; mais la marche conſtante des Parlemens, pendant tout ce regne, fut de vouloir toujours commencer par prendre en conſidération ce qu'ils appelloient, *les Griefs de la Nation :* par conſéquent ils laiſſoient le Roi ſans ſecours ; le Roi, pour s'en procurer, étoit obligé de recourir aux voies de fait : les eſprits s'aigriſſoient, le Roi cherchoit à les adoucir : il s'avançoit, il reculoit, s'avançoit encore, revenoit ſur ſes pas & perdoit toujours plus de terrein ; tout ſe tournoit contre lui, une deſtinée invincible l'entraînoit ; s'il convoquoit des Parlemens, il étoit outragé & perſécuté dans la perſonne de ſes amis, en attendant que le renverſement de l'ordre & le délire de la révolte allaſſent juſqu'à proſcrire ſa

tête ; s'il riſquoit quelques coups d'autorité, il devenoit odieux : c'étoit un tyran ; s'il les réparoit ou les adouciſſoit, il étoit foible : l'inſolence s'enhardiſſoit, l'effervescence des Communes redoubloit ; s'il eſſayoit de ſe paſſer des Parlemens, il violoit toutes les Loix, il changeoit la Conſtitution.

L'Eſpagne & la France, pendant la guerre qu'elles avoient eue ſucceſſivement avec l'Angleterre, au milieu de ces troubles, étoient reſtées ſur la défenſive : elles avoient laiſſé fermenter ce levain intérieur, & s'étoient bien gardées de riſquer des hoſtilités imprudentes, qui, par la néceſſité de les repouſſer, auroient pû rapprocher l'un de l'autre le Roi & la Nation. L'événement prouva que cette inaction étoit d'une bonne & ſaine politique, & qu'on pouvoit ſe repoſer ſur l'Angleterre du ſoin de ſa ruine. En effet, aux remontrances, aux récla-

mations, aux pétitions, aux harangues éloquemment séditieuses des Pym, des Hambden, des Saint Jean, des Vanes, des Hollis, &c. de tous ces précurseurs de Cromwel, succédèrent bientôt la révolte ouverte & la guerre civile. L'orage éclata d'abord du côté de l'Ecosse. A qui encore imputera-t-on ces excès? Qui prononcera entre les Episcopaux & les Presbytériens? Le Roi avoit-il tort de vouloir établir une hiérarchie en Ecosse, de vouloir donner de la décence & de la dignité au culte Ecossois? étoit-ce l'Archevêque Laud (*a*) qui aimoit trop l'image des cérémonies Catholiques ou les Puritains qui haïssoient trop toute espèce de cérémonies? Le Roi devoit-il souffrir toutes les folies du Covenant? devoit-il se mettre à la tête des Co-

(*a*) Archevêque de Cantorbéri, Primat d'Angleterre.

venantaires (*a*), comme Henri III avoit voulu être le chef de la ligue en France ?

Les Anglois auroient dû être favorables à la Liturgie qu'on avoit voulu envoyer en Ecoſſe, puiſqu'elle étoit la

---

(*a*) Le Covenant étoit originairement un acte de rénonciation à la Religion Romaine ; lorſque Charles I voulut maintenir en Ecoſſe l'Epiſcopat, & y établir la Liturgie Anglicane, les Presbytériens qui étoient devenus les plus forts, abolirent l'Epiſcopat, & joignirent à ce qui formoit autrefois le Covenant, un ſerment de ne jamais admettre la nouvelle Liturgie ; ce fut dans ce ſerment que conſiſta particulierement ce Covenant pour lequel toute l'Ecoſſe s'enflamma du Fanatiſme le plus ſubit & le plus furieux. En un inſtant, tout fut Covenantaire, une Prophéteſſe, nommée Michelſon, eut grande part à cette révolution ; elle aſſuroit que le Covenant avoit été ratifié dans les Cieux, & elle ne parloit jamais de Jeſus Chriſt ſans le nommer *Jeſus-Covenantaire*.

leur pour le fond, & que, dans la forme, elle étoit l'ouvrage de leur Primat; ils auroient dû soutenir la hiérarchie, puisqu'ils l'admettoient; mais au lieu d'attirer les Ecossois à la Secte des Episcopaux, ce furent eux qui furent attirés par les Ecossois à la Secte des Presbytériens.

L'Angleterre chassa du Parlement les Evêques, qui, de tout temps, y avoient eu séance. Cet acte de Puritanisme, le plus violent que le Parlement se fût encore permis, fut soutenu par des attroupemens & des mouvemens, dans lesquels les mots de *Wighs* & de *Torris* furent employés pour la première fois comme des noms de Parti. Quelques Cavaliers (*Torry*) du parti du Roi, ayant proposé de faire main-basse sur ces têtes-rondes (*Wigh*) de la populace attroupée: ces noms de *Wighs* & de *Torris* conservèrent depuis le sens injurieux qu'on leur avoit donné dans

cette occaſion. Bien-tôt on abolit l'Epiſcopat, même en Angleterre, & on y ſigna le Covenant d'Ecoſſe.

Covenantaires, Liturgiſtes, Presbytériens, Epiſcopaux, Wighs, Torris, Parlementaires, Royaliſtes, tout étoit devenu Secte dans la Religion & dans l'Etat, & toutes ces Sectes vinrent aboutir à celle des indépendans, & des applaniſſeurs (*a*), comme pour prouver ce que Boſſuet a ſi éloquemment établi à ce ſujet même, que l'autorité, une fois bravée en matière de Religion, l'eſt bien-tôt enſuite en matière de Gouvernement; c'eſt ce qu'un Nonce avoit dit habilement à François I qui le menaçoit de ſe détacher

Boſſuet, Oraiſ. Funeb. de la Reine d'Angleterre.

(*a*) *Levellers* ou Applaniſſeurs, ſubdiviſion de la Secte des indépendans. C'étoient des Fanatiques, qui ſoutenoient qu'il ne devoit y avoir aucune inégalité parmi les hommes, que tout devoit être de niveau, *planum*.

de Rome. « Franchement, Sire, vous » en ſeriez marri le premier ; une nou- » velle Religion miſe parmi un peu- » ple, ne demande après que le chan- » gement du Prince. « Si le Roi veut » détruire la Monarchie, diſoit Strozzi » à l'Amiral de Coligny, il n'a pas de » meilleur moyen que de changer de » Religion ».

Au milieu de ces troubles arriva le maſſacre d'Irlande, nouveau fruit de l'eſprit de guerre, d'intolérance & de perſécution, nouvelle horreur à mettre à côté de la Conjuration des Poudres & de la Saint-Barthelemi.

Obſervons ſeulement que la Saint-Barthelemi fut une violence du parti dominant & perſécuteur contre le parti le plus foible, au lieu que la Conjuration des Poudres & le maſſacre d'Irlande furent des coups de déſeſpoir du parti foible & opprimé. Les Irlandois Catholiques ne pouvant plus

ſupporter le joug des Anglois leurs tyrans, réſolurent de les exterminer ou de les chaſſer de leur île. Il y en eut quarante mille d'égorgés; la peinture que font les hiſtoriens, des maux que ſouffrirent dans leur abandon univerſel ceux qui purent échapper au maſſacre, fait frémir d'horreur & d'effroi. On accuſa le Cardinal de Richelieu d'avoir excité les Irlandois à ce coup affreux & de leur avoir promis la protection de la France.

Ce maſſacre étoit pour Charles I & pour le Parlement d'Angleterre une raiſon bien forte de ſuſpendre leurs querelles, & l'on doit à Charles le témoignage qu'il n'épargna ni exhortations ni ſacrifices pour y parvenir: il redoubla de condeſcendance pour le Parlement, & demanda que ſon peuple, par une juſte contribution, le mît en état de punir & de ſoumettre les Irlandois; mais le Parlement in-

fectoit tout du poiſon de la révolte & de la haine. Si le Roi demandoit des ſecours, c'étoit, diſoit-on, pour les employer contre le Parlement & non contre l'Irlande; s'il paroiſſoit ſe détacher du projet de la guerre d'Irlande, par l'impuiſſance de la faire, il ſacrifioit la cauſe de la Religion, de la Patrie, de l'humanité; il falloit toujours que le Roi fût coupable; ce n'étoit ni à l'Ecoſſe ni à l'Irlande qu'en vouloit le Parlement Anglois, c'étoit à la Royauté; il la preſſoit avec une violence terrible, il ne la laiſſoit pas reſpirer : une uſurpation appelloit une uſurpation nouvelle, un outrage étoit un degré de plus pour un outrage plus fort : il arrachoit juſqu'aux dernières racines de la prérogative Royale. Dans ces débats tout le deſpotiſme eſt du côté de la République, toute l'oppreſſion du côté de la Monarchie.

La Moralité hiſtorique non plus que

la Moralité dramatique, ne montre pas toujours le crime puni & la vertu triomphante, mais elle flétrit le crime heureux & fait chérir l'innocence opprimée. Qu'on liſe dans l'hiſtorien Anglois, le plus républicain, le plus ombrageux ſur la liberté, l'hiſtoire de ces horribles diſcordes, tout l'intérêt eſt pour Charles I, toute la haine pour ſes oppreſſeurs; ces violences Parlementaires ſont une leçon contre la révolte, comme les cruautés de Tibère & de Néron en ſont une contre la tyrannie.

Après avoir défendu la Royauté expirante par la patience, par la douceur, par la raiſon, Charles I, forcé de la défendre par les armes, montra beaucoup de valeur & de conduite; mais il étoit marqué, plus qu'aucun autre Prince de ſa race, du ſceau des Stuarts: il falloit qu'il fût infortuné. Après cette viciſſitude de ſuccès & de

revers

revers, qui compose l'histoire uniforme de toutes les guerres, il fut obligé de céder au fatal ascendant de ce Cromwel (*a*), né pour sa ruine, & qui, sans avoir le commandement en chef, étoit le véritable Général des armées parlementaires, sous les Essex, les Manchester & les Fairfax. La bataille de Keinston, en 1642, & celle de Neubury, en 1643, ne décidèrent rien; mais celle d'Yorck, en 1644, & celle de Naërbi, en 1645, furent décisives contre le Roi. Hume, Charles I.

Ce qui caractérise le plus particuliè-

(*a*) Ceux qui aiment à croire aux présages, ont remarqué que Cromwel étoit né le jour de la mort d'Elisabeth, comme si ce Destructeur de la Royauté n'avoit pu vivre sous une Reine absolue. On a remarqué encore qu'à l'âge de trois ans, ayant vu parmi plusieurs portraits, celui du petit Prince Charles, qui fut depuis le Roi Charles I, ce portrait lui déplut, & qu'il le jetta au feu.

rement ces guerres, c'eſt un mêlange de pédanterie fanatique & de valeur ſurnaturelle ; les Soldats de Cromwel étoient des eſpèces de Moines & de Miſſionnaires qui combattoient pour leur foi & croyoient venger Dieu : ils avoient toujours à la bouche les termes de l'Ecriture ; ils n'appelloient les Royaliſtes que *les Malignans*, à cauſe du Pſeaume : *Noli æmulari in malignantibus.*

Cromwel ſortoit quelquefois de cette barbarie pédanteſque, par des traits dignes du héros le plus brillant ; à la
Ann. 1645. bataille d'Yorck il voit le Général Mancheſter donner l'exemple de la fuite : il court à lui : « Vous vous » méprenez, Milord, lui dit-il, ce » n'eſt pas de ce côté-là que ſont les » ennemis ». Il le ramène au combat, il remporte une pleine victoire.

Le trait ſuivant eſt entièrement à l'avantage des Royaliſtes. Fairfax, fai-

sant le siége de Colchester, où Capel commandoit pour le Roi, propose à ce Gouverneur une entrevue : Capel l'accepte ; arrivé au lieu du rendez-vous, il voit un jeune homme, nud jusqu'à la ceinture, les mains liées derrière le dos, au milieu de quatre Soldats, dont deux avoient le poignard levé sur lui & deux lui tenoient le pistolet appuyé sur la gorge, il reconnoît son fils qu'il croyoit en sûreté à Londres, où cet enfant faisoit ses études. Fairfax déclare à Capel que son fils va périr, si la Place n'est remise à l'instant aux Parlementaires ; Capel, sans lui répondre, crie à son fils : « *Mon fils ! souviens-toi de ce que nous devons à Dieu & au Roi* » : il rentre dans la Place & fait jurer à toute la garnison de se défendre jusqu'à l'extrémité. Fairfaix, confus du succès de cette honteuse tentative, n'osa pas consommer son crime : il renvoya le Ann 1645.

jeune Capel à Londres; cet enfant avoit dignement partagé le courage de ſon père, même avant de l'avoir vu; Fairfax avoit voulu le ſéduire & l'engager à émouvoir ſon père par ſes pleurs & à lui conſeiller de rendre la Place : le fils avoit conſtamment répondu : *Mon père eſt un homme trop ſage pour ſe conduire par les conſeils d'un enfant.* La Place ayant été réduite par famine, Capel fut envoyé à la tour de Londres, & Cromwel lui fit trancher la tête dans la ſuite.

CHAPITRE DIXIÈME.

LOUIS XIV en France, & encore JACQUES I en Angleterre.

Depuis l'an 1643 jusqu'en l'an 1649.

PENDANT que l'Angleterre se déchiroit ainsi de ses propres mains, Louis XIII étoit mort peu de temps après son Ministre. Son nom n'avoit fait, dans ses dernières années, que servir d'époque au regne du Cardinal de Richelieu. Burner. Clarendon. Waller. &c.

Louis XIV monta sur le trône à cinq ans ; son nom alors, & celui de la Reine Anne, Régente du Royaume, ne firent aussi que servir d'époque au regne du Cardinal Mazarin.

Richelieu engagé contre la Maison d'Autriche dans cette longue guerre, qui ne put être terminée que par le

traité de Munſter, prit peu de part aux troubles de l'Angleterre.

Mazarin occupé d'abord des mêmes ſoins, & enſuite de ſoins plus importans encore, négligea encore plus les affaires de l'Angleterre.

Charles I abandonné de toute l'Europe, & privé de toute reſſource dans ſon pays, ſe rendit à ceux de ſes ennemis qu'il jugea les moins féroces, ce furent les Ecoſſois; il crut qu'étant né parmi eux, & la domination des Stuarts étant établie chez eux depuis ſi long-temps, ils tenoient à lui par quelques liens de plus; ils trahirent une confiance qui les honoroit, & le livrèrent aux Anglois moyennant la ſomme de deux millions. Charles dit alors, en ſe réſignant à ſon ſort:

Raguenet, Hiſtoire de Cromwel.

» J'aime encore mieux être avec ceux » qui m'ont ſi chèrement acheté qu'a- » vec ceux qui m'ont ſi lâchement » vendu. Cette dernière eſpérance fut

encore trompée ; les Anglois imputant à leur Roi tous leurs crimes, par un attentat dont on ne connoît point d'autre exemple, lui firent trancher la tête.

Charles I subit son supplice avec le même courage qu'avoit montré Marie Stuart son ayeule, il parut trouver dans son innocence les mêmes ressources pour sa consolation. On ne peut pas dire qu'il mourut pour la même cause, car il déclara qu'il persistoit dans la Religion Protestante ; mais il mourut comme Marie Stuart, attaché au culte qu'il avoit trouvé établi, & dans lequel il avoit été nourri ; il mourut comme elle martyr du Protestantisme, & par une suite de son attachement à la Hiérarchie ; car dans les diverses négociations qui furent entamées pour la paix, disposé à céder au sort, & déterminé à tous les sacrifices qui ne regardoient que lui, 27 Janvier 1649.

le ſeul article ſur lequel il fut inflé-xible, fut l'abolition de l'Epiſcopat. Comme Marie Stuart, il ne parut ſenſible qu'au ſort des victimes entraînées dans ſa chûte, ſon malheur ne put lui arracher un ſoupir; mais il fondit en larmes, lorſque le Duc d'Hamilton, prêt à mourir pour la même cauſe, ayant eu la permiſſion de le voir à Vindſor, vint ſe jetter à ſes pieds, en s'écriant : *Ah ! mon cher Maître !* « *Il* » *eſt vrai*, répondit le Roi en ſanglo-» tant, *que j'aurai été pour vous un* » *Maître bien cher & qui vous aura bien* » *coûté.* Un parent d'un homme exécuté pour avoir été pris les armes à la main au ſervice du Roi, s'étant préſenté devant ce Prince en habit de deuil, Charles ne put retenir ſes pleurs. Comme Marie Stuart, Charles I eut pitié de la fureur de ſes ennemis, & comme elle il pardonna l'outrage. En allant comparoître au

Tribunal de ſes aſſaſſins, il eut à eſſuyer les inſultes des ſoldats & de la populace, qui crioient: *Juſtice, exécution*, qui l'accabloient d'injures, qui affectoient de lui ſouffler au nez, par dériſion, de la fumée de tabac pour laquelle on ſavoit qu'il avoit une averſion particulière. A tous ces outrages, le Roi ſourioit: « Hélas! dit-il, les pau» vres gens en feroient autant à leurs » chefs pour quelque argent ».

Un ſoldat ayant pouſſé l'inſolence juſqu'à lui cracher au viſage, » le Sau» veur du monde, dit le Roi, a bien » ſouffert un pareil outrage ».

Un autre ſoldat, pénétré de ce grand abaiſſement de la Majeſté Royale, prioit Dieu pour le Roi en pleurant; ſon Officier le frappa rudement & le renverſa par terre aux yeux du Roi, qui ſe contenta de dire avec douceur: *il me ſemble que la peine excède le crime.* Raguenet, Hiſtoire de Cromvel, t. 2, Liv. 3.

Comme Marie Stuart, Charles ſou-

tint noblement la dignité de ſon rang devant ſes Juges, dans leſquels il ne pouvoit, dit-il, reconnoître d'autre droit que celui que les voleurs de grand chemin ont ſur les voyageurs qu'ils arrêtent. Comme elle enfin il s'arrangea lui-même ſur l'échafaud, & donna le ſignal aux bourreaux; comme elle il mit par ſa conſtance & ſa réſignation tous les Spectateurs dans ſes intérêts, il parut auſſi l'avoir priſe pour modèle dans preſque tous les détails de ſa préparation à la mort.

On lui accorda une grace qu'on avoit refuſée à Marie, celle d'avoir pour conſolateur à la mort un Miniſtre de ſa communion; ce fut Juxon, Evêque de Londres, mais il fallut auparavant que Charles eſſuyât les exhortations fanatiques d'un Puritain, nommé Péters, comme Marie avoit eſſuyé celles de Fletcher.

Marie fut privée à la mort de la vue

de ſon fils unique, qu'elle avoit à peine connu pendant ſa vie. Charles eut la douceur amère d'embraſſer deux de ſes enfans. Cet adieu plus attendriſſant encore que l'adieu de Marie à ſes domeſtiques, fut le ſeul moment, où, comme elle, il ſe livra aux foibleſſes de la nature. Cromwel témoin d'une autre entrevue de Charles I avec ſes enfans dans ſa priſon, & de la joie naïve qui paroiſſoit ſuſpendre alors le ſentiment de ſes malheurs, avoit ſenti ſon barbare cœur ému, & s'étoit écrié : *en vérité ce Roi eſt le meilleur des Pères, & le plus tendre des Hommes.*

L'Abbé Raguenet déclare avoir appris de la Ducheſſe de Bouillon un fait qui paſſoit pour conſtant à la Cour d'Angleterre dans le temps qu'elle y étoit : le voici. Quelques heures avant le moment marqué pour l'exécution de Charles I, des Députés des Communes vinrent faire des repréſentations à

Hiſtoire de Cromwel, t. 2, Liv. 3.

Cromwel ſur l'horreur d'envoyer un Roi au ſupplice : « *J'en ſuis pénétré* » *comme vous*, leur dit Cromwel, *con-* » *ſultons le Seigneur dans la prière.* Il ſe mit à genoux, & tout le monde en fit autant. La prière fut longue, & perſonne ne crut devoir l'interrompre, car on ne craignoit rien pour Charles I, tant que Cromwel paroiſſoit encore délibérer. Cromwel, qui, vraiſemblablement avoit fait preſſer l'éxécution, ſe leve enfin, & s'écrie : *Dieu m'inſpire de ſauver le Roi à quelque prix que ce puiſſe être.* A l'inſtant arrivèrent en foule des témoins de l'exécution qui annoncèrent qu'elle étoit faite. Comment nommer ce procédé de Cromwel ? Eſt-ce hypocriſie ? Eſt-ce dériſion ? Avoit-il craint quelque mouvement en faveur de Charles I de la part des Communes, & avoit-il cru devoir retenir leurs Députés juſqu'après l'exécution ? Avoit-il

voulu perſuader qu'il avoit eu intention de ſauver le Roi, & que les Juges avoient preſſé l'exécution ſans ſon aveu, ou n'avoit-il voulu qu'inſulter aux réprésentations des Députés, en leur donnant une fauſſe eſpérance qu'il alloit trahir ſi promptement ?

De ſix enfans qui reſtoient à Charles I, le Prince de Galles, qui fut dans la ſuite le Roi Charles II, & le Duc d'Yorck, qui fut dans la ſuite le Roi Jacques II, étoient en Hollande auprès de la Princeſſe d'Orange, l'aînée de leurs ſœurs ; Henriette-Anne, la dernière des filles, étoit en France, avec la Reine ſa mère. Il ne reſtoit en Angleterre que Henri, Duc de Gloceſter, encore dans l'enfance, & la Princeſſe Eliſabeth, déjà trop capable de ſentir ſes malheurs ; elle mourut de chagrin dans la priſon où les régicides la retinrent.

Charles avoit eu trois autres enfans ;

un fils & deux filles, qui ne parvinrent point à l'âge de raiſon.

Son mariage avec Henriette de France avoit été une union céleſte, jamais troublée par aucun orage, jamais altérée par l'inconſtance; Charles, en mourant, chargea la Princeſſe Eliſabeth d'aſſurer ſa Mère, qu'il n'avoit jamais eu même la penſée d'une infidélité. Ce parfait accord entre deux Epoux de Religion différente, & zélés chacun pour la ſienne, annonce des vertus bien douces & bien aimables, un eſprit de tolérance & de paix bien exemplaire, la connoiſſance & l'obſervation des devoirs les plus délicats de la ſociété conjugale. Les Fanatiques accuſèrent la Reine d'avoir cauſé en partie les malheurs de ſon Mari par ſes entrepriſes en faveur de la Religion Catholique, par cette foule de Prêtres & de Moines qu'elle attiroit en Angleterre, par la réſidence pu-

blique d'un Nonce à sa Cour (*a*) ; le Roi ne lui refusa & ne lui reprocha rien, il ne craignit que pour elle les soulèvemens de son peuple ; aussi-tôt qu'il l'eût déterminée à quitter l'Angleterre, sous prétexte de mener en Hollande la Princesse Marie, sa fille, à Guillaume (*b*), Prince d'Orange, son Epoux, il se crut en sûreté ; mais Henriette-Marie ne pouvoit abandonner Charles dans de pareils dangers, elle lui amena de Hollande quelques foibles secours que cette République

(*a*) Il se nommoit l'Abbé Rozetti.

(*b*) C'étoit le dixiéme du nom de Guillaume dans la Maison de Nassau, mais le second parmi les Princes de Nassau d'Orange, Chefs de la République de Hollande. Au Prince Maurice, mort sans enfans le 23 Avril 1625 avoit succédé Henri-Frédéric son frere, qui mourut le 14 Mars 1647, & auquel succéda Guillaume II, Gendre du Roi d'Angleterre Charles I.

fourniſſoit à ſon tour à l'Héritier des Rois qui l'avoient protégée ; le Parlement eut la criminelle- inſolence de déclarer coupable de haute trahiſon une femme, une Reine, qui ſecouroit ſon Mari ; les Rebelles la pourſuivirent & ſur la mer & ſur la terre, à peine put-elle trouver dans toute l'Angleterre un lieu ſûr pour accoucher de la Princeſſe Henriette-Anne ; on ſe rappelle tout ce que Boſſuet a dit de ſublime & d'attendriſſant ſur cette fuite de la Reine, & ſur cette naiſſance de ſa fille. Aſſiégée dans Exeter, elle part peu de jours après ſon accouchement, à la vue d'une Eſcadre Angloiſe, pour ſe réfugier en France ; le Vice-Amiral Batti pourſuit ſon vaiſſeau juſqu'auprès des côtes de la Bretagne, & n'ayant pu l'atteindre, il fait tirer ſur elle, pour la ſubmerger, tout le canon de ſon Eſcadre ; la Reine échappée preſque miraculeuſement à ce danger, trouva du

Oraiſ. Funeb. de la Reine d'Angleterre.

moins un asyle en France pour elle & pour ses enfans, c'est presque tout ce que fit cette Couronne pour la fille & les petits-fils de Henri-le-Grand.

Tous les Rois de l'Europe trahirent en cette occasion la querelle des Rois : tous baisèrent la main du meurtrier des Rois & recherchèrent la honte de son alliance ; quelle étoit donc alors la politique des Rois de l'Europe ?

Louis XIV, qui devoit être un jour l'arbitre de l'Europe & le protecteur des Rois, commença son regne par abandonner un Roi, son oncle, au glaive d'un Bourreau ; mais Louis XIV étoit alors dans l'enfance ; cet abandon des droits de la Royauté, des droits du Sang & de ceux de la Justice est l'opprobre de deux illustres Ministères, celui de Richelieu & celui de Mazarin.

Richelieu peut être excusé ; mort dès 1642, il n'avoit pas vu les fureurs

des Puritains & l'inſolence des Indépendans pouſſées aux derniers excès; il n'avoit pas vu la Majeſté Royale en danger; les guerres civiles d'Angleterre commençoient à peine: tout ce qui avoit précédé, pouvoit être regardé, ſur-tout de loin, comme ces troubles ordinaires, que la politique commune & malfaiſante, au-deſſus de laquelle Richelieu ne ſut pas s'élever, ſe plaît à entretenir chez ſes voiſins. Richelieu en uſa ainſi: on croit qu'il engagea les Ecoſſois à entrer en Angleterre & les Irlandois à chaſſer les Anglois; mais s'il eût vu un Roi, beau-frère de ſon maître, priſonnier, cité au Tribunal de ſes Sujets, menacé de l'échafaud, Richelieu avoit de l'élévation dans l'ame, il n'eût point ſouffert cette indignité.

Mazarin au contraire étoit pour les heureux, il rampa ſous Cromwel. On ne peut l'excuſer par les embarras que

lui donnoient les troubles de la Fronde, car (outre que le mauvais exemple de l'Angleterre ne contribua pas médiocrement à ces troubles, & que c'étoit une raiſon de plus de venir au ſecours de Charles I), la Fronde n'éclata qu'en 1648, &, dès 1646, Charles étoit priſonnier, & par conſéquent en danger.

En 1643, dans un temps où Charles I ſe défendoit encore, & même avec avantage, contre le Parlement, la France avoit envoyé le Comte d'Harcourt pour offrir ſa médiation. Le Parlement refuſa de traiter avec lui, ſous prétexte que la France, ayant pris parti, ne pouvoit plus être médiatrice. Le fondement de cette allégation étoit que quelques jeunes François, de la ſuite du Comte, emportés par leur valeur, avoient cru devoir, dans une occaſion qui ſe préſenta, combattre pour un Roi, beau-frère &

oncle de leurs Maîtres, & que l'Ambaſſadeur, n'en ayant rien ſu, n'avoit pu les en empêcher.

En 1646 le Parlement d'Angleterre fit une Ordonnance, par laquelle il défendit aux Anglois, ſous peine de la vie, de s'adreſſer au Roi pour quelque affaire que ce pût être; & déclara que la Puiſſance Souveraine réſidoit uniquement dans les deux Chambres. Le Préſident de Bellièvre étoit alors Ambaſſadeur de France en Angleterre, & ſes lettres de créance s'adreſſoient au Roi. Le Parlement lui déclara qu'il ceſſoit de le reconnoître pour Ambaſſadeur, juſqu'à ce que Bellièvre eût produit des lettres de créance adreſſées au Parlement, & dans leſquelles il ne fût fait aucune mention du Roi. Bellièvre manda cet incident à ſa Cour: l'affaire ayant été agitée au Conſeil de France, le Cardinal Mazarin décida que ce n'étoit pas le temps de diſputer

à Londres sur des formalités; en conséquence on expédia de nouvelles lettres de créance adressées au Parlement. Ainsi, la France fut la première Puissance de l'Europe qui reconnut l'Angleterre pour République & qui souscrivit au détrônement de Charles I, oncle de Louis XIV.

En 1549, quand Charles I fut condamné, l'Ambassadeur François fut chargé de faire des remontrances en sa faveur.

La médiation fut rejettée, les remontrances furent mépriſées, & la France croyant ses devoirs remplis, fit alliance avec Cromwel.

Il faut éviter la guerre sans doute, mais il faut réſiſter aux aſſaſſins; un Roi qui se fût armé contre les puritains, les indépendans, les applaniſſeurs, les agitateurs (*a*), pour arracher

(*a*) Les Agitateurs étoient des Soldats diſtingués parmi tous les autres par le fanatiſme,

à leur rage un Roi ſon Allié, n'auroit point été agreſſeur; il auroit été le défenſeur de la Royauté, de la raiſon & de l'humanité.

Mazarin fut puni, du moins pour un temps, de ſa politique étroite & baſſe, les frondeurs le chaſſèrent deux fois du Royaume & mirent ſa tête à prix; mais en France, cette proſcription ne produiſit que des bons mots & des chanſons; en Angleterre, l'enthouſiaſme d'un fanatique, le galimathias d'un illuminé faiſoit tomber la tête d'un Roi.

L'illuſtre Auteur du ſiècle de Louis XIV, a rendu bien ſenſible la différence du caractère des deux Nations Rivales par la différence de leur conduite dans leurs guerres civiles de ce temps là; mais n'oublions pas que ce

---

& dont Cromwel ſe ſervoit pour ſoulever l'armée, & faire la loi tout à la fois au Roi & au Parlement.

qu'on appelle *le caractère national*, varie ſuivant les conjonctures & d'après la nature des choſes. Dans les guerres de la Ligue, les François n'avoient été ni moins fanatiques ni moins ſombres que les Anglois ; ſi, dans la guerre de la fronde ils ne parurent que frivoles & inconſéquens, c'eſt que c'étoit une guerre d'intrigue & non de Religion. Dans les guerres des Anglois contre Charles I, il s'agiſſoit d'une ſubverſion totale & de la Religion & de la Conſtitution Politique.

En parcourant la liſte des Rois d'Angleterre depuis la conquête de Guillaume le Bâtard juſqu'au Protectorat de Cromwel, on trouve que le meilleur de ces Rois, le plus vertueux, le plus raiſonnable, le plus ſage, le plus inſtruit des loix du Royaume, fut inconteſtablement Charles I, auſſi eſt-ce celui que le fanatiſme a choiſi

pour le livrer aux Bourreaux, comme parmi nous ils avoit choiſi Henri IV pour l'égorger ; le fanatiſme hait par préférence ce qui eſt bon & aimable.

L'exemple de Henri III, ne dément pas cette aſſertion. Tant qu'il ne fut qu'un tyran funeſte, dévot & perſécuteur, ſa vie fut en ſureté ; dès qu'il voulut être un homme, un moine l'aſſaſſina.

Charles I ſe fit un reproche, il déclara qu'il mouroit juſtement, non pour les prétendus crimes qui lui étoient imputés, mais pour la foibleſſe qu'il avoit eue de ſacrifier à la rage des Communes le Comte de Strafford ſon ami, qui n'avoit point d'autre crime que ce titre ; Charles avoit cru aſſouvir ces bêtes féroces en leur livrant le ſang innocent dont elles étoient altérées ; voilà, non pas ſa juſtification, elle eſt impoſſible, mais ſon excuſe ; Strafford demanda lui-même

même d'être sacrifié ; mais il fut étonné de l'être, & s'écria : *nolite confidere in Principibus ..... in quibus non est salus* (*a*). Cette foiblesse du Roi a fait penser que Buckingham, à qui le Parlement faisoit son procès, quand il fut assassiné, auroit été sacrifié de même. Au reste Buckingham n'étoit qu'un favori, Strafford étoit un ami utile.

On n'a rien à reprocher à Charles à l'égard de l'Archevêque Laud ; il lui envoya sa grace, le Parlement la déclara nulle, la prérogative Royale étoit détruite, Charles ne pouvoit plus rien ni pour les autres ni pour lui-même.

Quant au brave Montrose, autre ami utile & fidèle de Charles I, &

(*a*) Ne mettez point votre confiance dans les Princes ; .... n'attendez point d'eux votre salut.

qui avoit fait la guerre pour ce Prince en Ecoſſe avec tant de gloire & un ſuccès d'abord ſi marqué, il ne fut éxécuté qu'après la mort de Charles I (*a*), ainſi que le Duc d'Hamilton, le Comte de Hollandt, le Lord Capel, & tant d'illuſtres Martyrs de la cauſe Royale.

Il faut rendre ici témoignage au courage d'une femme. Le Lord Fairfax, qui avoit été le Général de l'armée Parlementaire, fut le premier des Commiſſaires nommés pour faire le procès au Roi. A la première Aſſemblée, l'Huiſſier appella tous les Commiſſaires, on s'étonna de ne pas voir le Lord Fairfax; on entendit partir de la Galerie une voix de femme, qui cria très-haut : *Il eſt trop ſenſé pour ſe trouver ici.* Quand on lut l'ac-

(*a*) Il ne fut même pris que dans une expédition qu'il fit en Ecoſſe pour Charles II.

cuſation, & qu'on annonça, qu'*elle étoit faite au nom de tout le bon peuple d'Angleterre*, la même voix s'écria: *non, non, pas ſeulement de la vingtième partie.* Alors, par une férocité digne de ce temps & de cette cauſe, quoiqu'on entendît bien diſtinctement que cette voix étoit celle d'une femme, on donna ordre de faire feu ſur le côté d'où la voix partoit. L'ordre alloit être éxécuté, ſi l'on n'eût reconnu à temps Lady Fairfax; on ſe contenta de la faire retirer.

Le moment des grands crimes eſt quelquefois auſſi celui des grandes vertus; l'horreur qu'ils inſpirent donne du reſſort à l'ame & en développe l'énergie. Quand le Roi eût été condamné, le Duc de Richemond, les Comtes d'Herford & de Southampton, & le Lord Lindeſey préſentérent une remontrance aux Communes: » Nous avons vu, dirent-ils, quels

» ſont les crimes que vous imputez » au Roi, ces crimes ſont les nôtres, » nous étions ſes Conſeillers, & la vé- » rité nous oblige de vous déclarer » qu'il n'a rien fait que par nôtre avis ; » nous venons vous offrir nos têtes » pour la ſienne & vous livrer les » vrais coupables. » Cette remontrance ne produiſit rien ; peut-être doit-on ſeulement être étonné que les Communes n'ayent point accordé à ces quatre Seigneurs leur demande, non en ſauvant le Roi, mais en les joignant à lui & en prenant encore ces nouvelles victimes ; Cromwel en avoit puni de moins coupables, c'eſt-à-dire de moins vertueux. Il permit à ceux-ci de faire enterrer ſecrétement & ſans cérémonie dans l'Egliſe de Windſor, le corps de leur Maître & de leur ami.

Les meubles du Roi mort furent vendus, le Cardinal Mazarin eut à vil

prix une partie de ſes tableaux & de ſes plus riches tapiſſeries. Charles I aimoit les arts, il accueillit & récompenſa Rubens & Vandeck; par le conſeil de Rubens il orna le Palais de Hamptoncour de deſſins de Raphaël & fit venir des païs étrangers des morceaux choiſis de Peinture & de Sculptute. Son Architecte Inigo Jones a laiſſé en Angleterre des monumens de ſon génie ; Charles avoit pour la Muſique le même goût que ſon Ayeule Marie Stuart ; il n'avoit pas moins de zèle pour l'encouragement des ſciences que pour celui des arts, le fameux Hervey qui découvrit la circulation du ſang, eut part à ſes bienfaits; Charles avoit même du talent pour écrire, il compoſa dans ſa priſon, pour l'inſtruction de ſes fils, un livre de dévotion, qui eut un grand ſuccès après ſa mort, & qui eſt eſtimé. C'eſt *le portrait du Roi*,

Icon Baſilikè ; mais Richelieu, ſon véritable Rival en France, lui enleva la gloire attachée à la protection des lettres, des ſciences & des arts, il fit ce que Charles I avoit ſeulement voulu faire.

CHAPITRE ONZIEME.

Louis XIV en France.

Cromwel, Général, puis Protecteur en Angleterre.

Depuis l'an 1649 juſqu'à la reſtauration de la Royauté en Angleterre, en 1660.

LE Prince de Galles s'étoit dabord retiré en France avec la Reine ſa Mère ; la timidité du Cardinal Mazarin & de la Régente Anne d'Autriche qu'il gouvernoit, n'alloit pas encore juſqu'à n'oſer donner un aſyle en France au Couſin Germain du Roi. Le Prince repaſſa en Angleterre, du vivant de ſon père & pendant ſa priſon, pour une expédition qui n'eut point de ſuccès, & après laquelle il ſe retira en Hollande. Là, il vivoit à la Haye, ainſi que le Duc d'Yorck,

des bienfaits du Prince d'Orange ſon Beau-frère. Il y reçut la nouvelle de la mort de Charles I, & prit le titre de Roi. Les Etats-Généraux craignirent que ſon ſéjour à la Haye n'irritât contr'eux la République d'Angleterre, Charles II fut obligé de quitter cet aſyle & de ſe retirer pour quelque temps dans l'Iſle de Jerſey ; Carteret, Gouverneur de cette Iſle étoit reſté fidèle à la Maiſon Stuart. Charles voulut paſſer en Irlande, où ſa maiſon avoit auſſi de nombreux partiſans ; mais l'infatigable Cromwel n'avoit eu beſoin que de paroître dans ce Royaume, pour le ſoumettre preſque entièrement. Cromwel ſavoit également ſe faire craindre & de ſes ſoldats & de ſes ennemis. Lorſqu'il faiſoit la guerre en Irlande & qu'il aſſiégeoit la Capitale du Comté de Weſtfort, il y eut quelques ſéditions dans ſon armée, il fut qu'une com-

Burnet. Clarendon. Ragueniet, Hiſtoire de Cromwel. M. Hume.

pagnie entière avoit réſolu de paſſer à l'ennemi, il la fit marcher avant toutes les autres; un ſoldat ayant refuſé d'avancer, il lui caſſa la tête d'un coup de piſtolet & prenant à l'inſtant un autre piſtolet, il menaça du même ſort quiconque réſiſteroit, la compagnie entière obéit ainſi que le reſte de l'armée, & la place fut emportée d'aſſaut. Tel eſt le caractère des actions & des ſuccès de Cromwel.

Les Ecoſſois avoient quelque remords d'avoir livré Charles I aux Anglois, ils parurent diſpoſés à traiter avec Charles II; mais à des conditions que l'honneur l'empêcha longtemps d'accepter; enfin, vaincu par la néceſſité, il conſentit à tout; mais on vouloit des ſuretés, on ne lui permit de débarquer en Ecoſſe, qu'après qu'il eut ſigné le Covenant; on le remit enſuite entre les mains du

Clergé le plus pédant de toute l'Europe, pour être inſtruit dans la foi Covenantaire, on chaſſa ſes domeſtiques & on lui en donna de Covenantaires, pour qu'il n'entendît que des leçons & ne vît que des exemples de cette Religion. On étoit bien éloigné de voir que c'étoit la lui faire haïr ſans retour ; on le faiſoit aſſiſter à de longues prières, à d'ennuyeux Catéchiſmes, à des Sermons, dont le ſujet étoit toujours l'abus de l'Epiſcopat, la ſainteté du Covenant, la tyrannie de ſon père, l'idolâtrie de ſa mère, la coupable répugnance qu'il avoit montrée lui-même pour *l'œuvre de Dieu*, la néceſſité d'expier par une auſtère pénitence tous ces crimes héréditaires ou perſonnels ; on lui faiſoit obſerver le Dimanche avec la même rigidité que les Juifs obſervent le Sabbat ; on liſoit dans ſes yeux, on épioit ſes geſtes, ſes mou-

vemens, & s'il lui échappoit un ſourire, une diſtraction, un ſigne d'ennui, de ſévères réprimandes en étoient le prix, il n'étoit pas ſur le trône, il étoit au Séminaire, & Cromwel eût pu l'y laiſſer.

Cependant la République Angloiſe porta la guerre en Ecoſſe; les Ecoſſois eurent ſoin de compoſer l'armée qu'ils envoyèrent contre les Anglois, non de braves ſoldats, ni d'habiles officiers, mais de bons & zèlés Covenantaires, & un Comité du Clergé ſuivit le Roi à l'armée pour continuer ſon inſtruction. Cependant le Roi gagna deux batailles, l'une contre le Major-Général Lamberth qui fut pris, l'autre contre Ireton, Gendre de Cromwel, qui eut peine à échapper; les ſoldats témoignoient de la joie & de la bonne volonté en voyant leur jeune Roi à leur tête, on fit retirer le Roi, parce que les ſoldats

mettoient leur confiance en un bras de chair. Cromwel etant venu en personne pour réparer les pertes de son parti, les Ministres annoncèrent de la part de Dieu la victoire aux Ecossois; Cromwel l'annonça aussi aux Anglois; Cromwel fut le vrai Prophète, il accomplit lui-même sa prédiction. Cependant Charles II gagna plus à sa défaite que Cromwel à sa victoire, on permit enfin aux amis de Charles de le servir, ce qui lui procura des officiers & des soldats expérimentés: mais on mit à cette condescendance deux conditions; l'une, qu'ils se soumettroient tous à la pénitence publique; l'autre, que le Roi publieroit une déclaration qu'on lui dicta & dans laquelle on lui faisoit détester le péché qu'avoit commis son père, en épousant une femme idolâtre. » Il étoit » le malheureux fruit de cette pro» fane alliance, il avoit puisé dans

» cette ſource corrompue de coupa-
» bles préventions contre l'ouvrage
» du Seigneur & l'acte ſaint du Co-
» venant, mais Dieu lui avoit fait la
» grace de l'éclairer par l'organe des
» ſeuls vrais Miniſtres de l'Evangile,
» & il promettoit de vivre & de mou-
» rir bon & fidèle Covenantaire ».

Au moyen de ces précautions le Parlement d'Ecoſſe crut pouvoir permettre au Roi de recevoir les ſervices & les ſecours des anciens compagnons de ſes erreurs ; mais cette déciſion relâchée, qu'on appella *la réſolution*, ne paſſa qu'avec beaucoup de peine, le parti de l'oppoſition proteſta, ce qui donna deux nouvelles ſectes à l'Ecoſſe, *les Proteſtateurs & les Réſolutionnaires*, qui, ſelon l'uſage, devinrent bien plus ennemis entr'eux qu'ils ne l'étoient de Cromwel & des Anglois.

Charles échappa enfin à ces Pé-

dans, comme un écolier qui s'enfuit du Collége, a dit un Auteur illuſtre; mais Charles fut repris, & la pénitence en devint ſans doute plus auſtère.

A tout cet ennui ſuccédèrent les plus effrayans dangers; l'armée Ecoſſoiſe étant entrée en Angleterre, Cromwel l'y ſuivit & la détruiſit entiérement; Charles ne pouvant ni regagner l'Ecoſſe, ni reſter en Angleterre ſans tomber au pouvoir de ſes ennemis qui avoient mis ſa tête à prix, ſe coupa les cheveux, prit un habit de payſan & vécut quelques jours du métier de bucheron; on le cherchoit par-tout aux environs, & l'on s'adreſſa plus d'une fois à lui-même pour ſavoir, s'il n'avoit point paru dans le voiſinage; il rencontra un colonel de ſon armée, fugitif comme lui, avec lequel il paſſa une journée entière, caché dans les bran-

Clarendon. Baker. Witelocke. Burnet.

ches d'un vieux chêne (*a*), entendant les discours & les conjectures de ceux qui le cherchoient ; ils gagnèrent ensemble par de longs détours à travers des hayes & des fossés la cabane d'un pauvre payſan Catholique, de la connoissance du colonel ; ce payſan les cacha dans une grange, où le Roi qui avoit fait toute la course à pied & en bottes avec une fatigue excessive, dormit du plus profond sommeil sur le foin & la paille, & vécut de pain noir & de lait. Il se sépara du colonel, tous deux étant persuadés que c'étoit doubler le danger que de voyager ensemble. On donna au Roi un guide sûr pour gagner

(*a*) C'étoit à Boscobel, dans le Comté de Shrop. C'eſt cet arbre que le fameux Astronome Halley a depuis rendu si célèbre, en donnant le nom de *Chêne Royal* à une Constellation qu'il avoit découverte dans l'hémisphère Austral.

une maiſon très-éloignée ; on lui fournit au lieu de ſes bottes, une vieille paire de ſouliers, qui ſe trouva ſi étroite qu'il ne put s'en ſervir, il la jetta & marcha nuds pieds à travers les épines & les ronces qui le mettoient tout en ſang. Ce genre de ſupplice, joint à l'excès de la fatigue, le jetta dans le déſeſpoir ; il reſtoit couché ſur la terre & conſentoit de tomber entre les mains des ennemis ; enfin, encouragé par ſon guide, il fit des efforts & arriva dans ſa nouvelle retraite, où il ne fut pas plus délicatement traité que dans la première, mais où on lui fournit du moins des bas & des ſouliers ; bientôt après il eut un cheval. Il paſſa ainſi pluſieurs jours caché dans différentes habitations de payſans Catholiques ; il fit encore une autre rencontre, celle du Lord Wilmot, caché, proſcrit comme lui, ils ſe retirerent enſemble chez

un Gentilhomme, nommé Lane, dont le fils avoit été Colonel à son service; ce fut là qu'il lut la proclamation qui mettoit sa tête à prix, & qui déclaroit coupable de haute-trahison quiconque lui donneroit un asyle. Quoi qu'il fût chez des personnes sûres, la seconde partie de cette proclamation sur tout lui laissoit plus d'inquiétude qu'il n'osa en montrer.

Mistriss Lane, fille de ce Gentilhomme, devoit faire un voyage pour aller voir une parente près de Bristol, le Roi qui cherchoit à gagner les côtes pour s'embarquer & passer en France, fut du voyage, comme un homme de la suite de Mistriss Lane. La course étoit de plusieurs journées, & il falloit passer par des villes & des lieux de marché où le Roi pouvoit être reconnu; l'air malade que lui donnoient la fatigue & l'inquiétude, servoit de prétexte pour demander

qu'on lui donnât dans les auberges une chambre particulière, où il ſe retiroit d'abord, & Miſtriſſ Lane ſe chargeoit de lui porter à manger, pour que perſonne ne le vît. En arrivant chez la Dame Norton, (c'étoit la parente de Miſtriſſ Lane), le Roi reconnut à la porte un de ſes Chapelains qui regardoit des payſans jouer à la boule, & qui ne le vit pas; ce Chapelain exerçoit la Médecine, & Charles ayant été annoncé comme malade, fut obligé de recevoir ſa viſite, il ſe retira dans un endroit obſcur de la Chambre, & le Chapelain, après lui avoir tâté le pouls & l'avoir trouvé ſans fiévre, ſortit ſans l'avoir reconnu; le ſommelier de la maiſon apporte à Charles un bouillon, le conſidère attentivement, tout-à-coup ſes yeux ſe rempliſſent de larmes, il tombe à genoux devant le Prince, & lui baiſant la main, il s'écrie : *Ah!*

mon Maître, ah ! mon Roi ! que je suis heureux de vous revoir & que j'ai tremblé pour vous ! Le Roi lui demande le secret, même à l'égard des Nortons, cet homme le promet & le garde religieusement.

Charles passe chez le Colonel Windham, dont la mère, femme respectable, avoit perdu trois fils & un petit fils au service de Charles I. Là, on s'assure d'une barque pour transporter en France deux passagers ; le Roi se rendit avec le Lord Wilmot dans une petite auberge, sur le rivage où cette barque devoit les prendre, la barque ne vint point ; cette désignation vague de *deux passagers*, avoit été suspecte à la femme du Patron, qui avoit menacé son mari de le déférer au Magistrat, s'il rempliſſoit cette commission. Vis-à-vis l'auberge, étoit une chapelle, où un fanatique prêchoit contre *Charles Stuart* nommément.

Un Maréchal étant venu dans l'auberge pour ferrer quelques chevaux & ayant conſidéré les fers du cheval ſur lequel le Roi étoit venu, dit que ce cheval, à en juger par la façon des fers, venoit des Provinces Septentrionales & peut-être de celle où s'étoit livrée la bataille que le Roi avoit perdue ; l'obſervation pouvoit être juſte, mais cette rencontre étoit l'effet du hazard, car le Roi n'avoit plus le cheval qu'il avoit eu à la bataille. Le Maréchal parle de ſa découverte à des gens qui revenoient du ſermon, & qui ayant l'eſprit échauffé ſur Charles Stuart, imaginèrent que le cheval pouvoit être à lui ; le Prédicant, en qualité d'inſpiré, l'aſſura même poſitivement ; il ſe tranſporte dans l'auberge avec un Connétable ou Commiſſaire, mais le Roi & le Lord Wilmot venoient d'en ſortir ; enfin, on leur trouva un au-

Clarendon. Whitelocke. Hume.

tre bâtiment, dans un lieu nommé Brighthelmſtead, où ils s'embarquèrent, ils arrivèrent, ſans aucun autre accident à Feſcamp en Normandie, ayant éprouvé dans le malheur la fidélité de plus de quarante perſonnes ſur un ſecret ſi dangereux à garder & ſi utile à révéler.

Charles II vécut pauvrement à Paris ſur la penſion mal payée de ſa mère, négligé du Roi, de la Reine-Mère & ſur-tout du Cardinal Mazarin, qui craignoit de plus en plus de ſe commettre avec ce terrible Parlement d'Angleterre & avec cet invincible Cromwel. On ſait ce que rapporte le Cardinal de Retz, qu'étant allé au mois de Janvier, faire une viſite à la Reine d'Angleterre, il la trouva au chevet du lit de la Princeſſe Henriette Anne ſa fille, qui étoit malade & qui ne pouvoit ſe lever, parce qu'elle n'avoit point de feu,

Ce fut lui qui ſe chargea de leur fournir du bois.

Cette Reine fut réduite à l'humiliation d'implorer la pitié du meurtrier de ſon mari, elle pria Mazarin de demander à Cromwel qu'on lui payât ſon Douaire, & elle eſſuya un refus. Mazarin lui annonça qu'il n'avoit rien obtenu & qu'il ne pouvoit rien faire pour elle. Cet abandon avoit du moins alors une excuſe, la guerre de la Fronde étoit dans toute ſa violence, le Roi lui-même manquoit de tout, il avoit été obligé de s'enfuir de ſa Capitale avec ſa mère ; Turenne & Condé déployant l'un contre l'autre toutes les reſſources de leur génie, offroient aux guerriers le ſpectacle le plus intéreſſant & aux peuples une longue perſpective de calamités ; Condé, après avoir long-temps fait en France la guerre civile, tantôt pour le Roi, tantôt

contre lui ; après avoir été tour-à-tour l'appui & la terreur du trône, le ſauveur & le fléau de Mazarin, ſe jetta entre les bras des mêmes ennemis qu'il avoit écraſés à Rocroy, le 19 Mai 1643, & dont il avoit battu les Alliés à Fribourg, les 3, 5 & 9 Août 1644, à Nortlingue, le 3 Août 1545, à Lens, le 20 Août 1648 ; il prolongea la guerre que l'Eſpagne, encouragée par les troubles de la Fronde, s'obſtinoit encore à faire à la France, après que la Branche Allemande d'Autriche eut poſé les armes. Ce Mazarin, contre lequel la France ſe ſoulevoit alors, avoit eu la gloire de terminer par le traité de Weſtphalie la fameuſe guerre de trente ans, qui n'avoit produit que ce que produiſent toutes les guerres, beaucoup de ravages, le malheur des peuples & la gloire de quelques Généraux. L'Electeur Palatin n'avoit pas conſervé la Bohème,

que Fréderic son père avoit un peu légèrement acceptée ; mais la plus grande partie de ses Etats lui avoit été rendue, & les différentes puissances se retrouvoient à peu près au même point où elles avoient été avant la guerre ; mais la guerre avoit duré trente ans.

Par ce même Traité de Westphalie, les Hollandois furent reconnus pour une Puissance libre & indépendante : ils l'avoient déjà été par la trève de 1609 : c'étoit donc bien infructueusement qu'à l'expiration de cette trève, on avoit renouvellé la guerre.

Mais si l'on nous objectoit l'établissement de cette République comme étant le fruit de cette guerre, nous croirions pouvoir renvoyer, ceux qui feroient cette objection, à la seconde Préface de cet Ouvrage (*a*), où nous

(*a*) C'est la Préface de la seconde Partie de cet Ouvrage, c'est-à-dire, celle qui est placée avons

avons fait voir que les vrais agreſſeurs, c'eſt-à-dire, les oppreſſeurs furent juſtement punis par la perte de ces Provinces ; que cette grande révolution eſt une grande leçon pour les tyrans & une preuve de plus contre l'eſprit de guerre & de perſécution.

La guerre qu'il plut à Cromwel de déclarer à la Hollande pour la punir de quelques foibles ſecours qu'elle avoit fournis à Charles II, & de l'inclination qu'il lui ſuppoſoit pour la Maiſon Stuart, ne produiſit non plus d'autre effet que d'annoncer à l'Europe, d'un côté, l'Amiral Blake, de l'autre, les Amiraux Tromp & Ruyter, comme les plus grands hommes de mer de leur temps.

Cromwel, vainqueur dans les trois

à la tête du premier volume de l'Hiſtoire de la Querelle de Philippe de Valois & d'Edouard III.

Royaumes Britanniques, n'étoit point encore nommé Protecteur d'Angleterre, quoiqu'il fût réellement le Chef de la République Angloiſe ; c'étoit toujours dans le Parlement que l'autorité étoit cenſée réſider.

Ce Parlement avoit chaſſé de ſes ſéances les Evêques comme ſuſpects, il avoit enſuite détruit l'Epiſcopat comme abuſif, il avoit détruit la Royauté comme tyrannique, il venoit de détruire la Chambre des Pairs & la Pairie comme inutiles ; il eût bien voulu détruire auſſi l'Armée comme dangereuſe ; il avoit depuis long-temps avec elle de violens débats ; mais c'étoient trop de deſtructions : les deſtructeurs ne ſongent pas que c'eſt à leur perte qu'ils travaillent. Cromwel imagina de détruire ce Parlement, le jugeant inutile à ſon tour. Il entre dans la Chambre, ſans être attendu, & comme il étoit homme à révéla-

tions, il annonce qu'il vient, à ſon grand regret, exécuter ce que le Seigneur lui a commandé; alors, après avoir reproché aux Parlementaires leurs crimes & les ſiens, il leur déclare que le Seigneur les a rejettés; qu'il a lutté toute la nuit contre le Seigneur comme Jacob, pour n'être point chargé de leur annoncer cet ordre rigoureux, mais qu'il a fallu obéir. Vane ſe lève & veut lui faire des repréſentations ſur cette conduite violente & ſur ce langage hypocrite. « Oh Sir Henri Vane! s'écrie Cromwel d'un ton de prophète & d'inſpiré : Sir Henri Vane! ô qui me » délivrera de Sir Henri Vane! » Il frappe du pied, & à l'inſtant la Chambre eſt remplie de Soldats : il fait ſortir l'un après l'autre tous les Membres du Parlement, qualifiant chacun d'eux par une épithète caractériſtique, diſant à l'un : *tu es un yvrogne* : à l'autre, *tu es un traître* : à un troiſième, *tu es un fauſ-*

Raguenet, hiſtoire de Cromvvel. M. Hume.

faire : à un quatrième, *tu es un impudique :* au ſuivant, *& toi, un adultère :* à un autre, *tu es un voleur.* Tous le ſaluent avec reſpect ; un ſeul voulut paſſer le chapeau ſur la tête, Cromwel lui jette ſon chapeau par terre, en lui diſant : *apprends, inſolent, à ſaluer le Généraliſſime de l'Armée.* Il reſte le dernier, emporte la clef dans ſa poche, & met ſur la porte un écriteau, avec ces mots : *Maiſon à louer.*

Il crut cependant qu'il falloit encore au peuple un Simulacre de Parlement ; il en fit un qu'il compoſa exprès de gens de la plus baſſe naiſſance & de l'incapacité la plus manifeſte ; un des plus conſidérables d'entre eux étoit un corroyeur ; ils étoient choiſis d'ailleurs parmi les fanatiques les plus abſurdes des nouvelles ſectes, qui avoient toujours été en raffinant & en renchériſſant ſur les anciennes ; c'étoient les Millénaires ou les gens de la cinquième

Monarchie ; les Anabaptiſtes, les Antinomiens ou les ennemis de la Loi, les Quakres, les Déiſtes ; ceux-ci à force de fanatiſme, rentroient dans l'indifférence ; les Millénaires, plus enthouſiaſtes, plus féconds en viſions, plus familiariſés avec le langage de l'Apocalypſe, étoient plus du goût de Cromwel, & étoient entrés en plus grand nombre dans ſon Parlement.

Ce Corps, ainſi compoſé & inſtallé par Cromwel, commença par ſe déclarer lui-même le vrai Parlement de la Nation comme les précédens ; puis il choiſit huit de ſes Membres pour *voir le Seigneur dans la prière*, & ſuivre le grand ouvrage *de la défaite de l'Antechriſt ;* il voulut abolir les Loix Civiles, parce qu'il n'en falloit point d'autre que la Loi Moſaïque.

Cromwel, pour ne point faire regretter les Stuarts, en chargeant le peuple d'impôts, fit la paix avec les

Hollandois, mais ce fut contre le gré du Parlement, qui reçut fort mal les Ambaſſadeurs de Hollande, parce que les Hollandois étoient *des hommes mondains que les Saints étoient obligés d'enlever de la face de la terre, avant de travailler efficacement à l'œuvre de Chriſt.*

On peut croire qu'un tel Parlement fut bientôt l'objet de la riſée publique ; il devenoit ridicule pour la Nation d'être ainſi repréſentée : Cromwel même étoit las de ces imbécilles inſolens, qui commençoient à s'oublier, qui prétendoient exiſter par eux-mêmes & qui parloient déjà d'inſtitution divine. Il avoit encore parmi eux un grand nombre d'amis : il s'en ſervit pour les diſſoudre. Un d'entre eux propoſa un jour à la Compagnie de faire un humble aveu de ſon inſuffiſance & de ſe décharger du fardeau d'un pouvoir trop au-deſſus de ſes forces ; la propoſition fut admiſe à la plu-

ralité : on alla remettre à Cromwel cet acte d'inſtitution divine, par lequel il avoit ſeul créé ce Parlement. Cependant une vingtaine d'enthouſiaſtes étoient reſtés dans la Chambre, proteſtant contre cette démarche, & ils avoient placé un d'entre eux nommé Moyer, dans le fauteuil d'Etat, pour que le regne des Saints ne fût pas interrompu. Le Colonel White, envoyé par Cromwel, entrant dans la Chambre avec un détachement de Soldats, *que faites-vous ici ?* dit-il à ceux qui étoient reſtés. *Nous cherchons le Seigneur*, répondirent-ils : *vous pouvez l'aller chercher ailleurs*, réplique le Colonel, *car depuis pluſieurs années (a) il n'eſt plus ici* : il les renvoie avec cette plaiſanterie.

Ce fut alors que Cromwel fut nommé protecteur par l'armée, comme tant de Généraux chez les Romains avoient

(a) Il vouloit dire *depuis leur inſtitution.*

été faits Empereurs; comme Céſar, il ſe fit offrir la Couronne pour avoir le mérite de la refuſer, & on dit que, comme Céſar, il la regretta en la refuſant. Que regrettoit-il? n'avoit-il pas plus de pouvoir qu'elle n'en donne? mais l'ambition a de ces caprices.

Il crée un nouveau Parlement, qui prétend examiner ſes lettres de protecteur; il les apporte lui-même dans l'aſſemblée, les jette ſur la table; « *les* » *voilà*, dit-il: *je ſuis curieux de voir s'il* » *ſe trouvera parmi vous quelqu'un d'aſſez* » *hardi pour oſer y toucher.* Il voulut faire ſigner un acte qui lui tranſmettoit le pouvoir légiſlatif, & voyant qu'on tâchoit de lui oppoſer quelque réſiſtance, il jette avec fureur ſa montre contre terre; « je vous caſſerai, leur dit-il, » comme je caſſe cette montre. » Chacun ſigna en tremblant, & Cromwel n'ayant plus beſoin du Parlement, le congédia.

On ne peut nier que l'adminiſtration de Cromwel n'ait été brillante & heureuſe, ſage au dedans, impoſante au dehors. Il fit obſerver les Loix avec rigueur, mais avec égalité; il maintint & rétablit & la diſcipline Eccléſiaſtique & la diſcipline Militaire: il accorda la liberté de conſcience à tous, excepté aux Catholiques & aux Proteſtans Epiſcopaux, qui étoient alors les deux grands objets de la haine nationale. Sévère juſticier envers les étrangers comme envers les citoyens, ſi le frère de l'Ambaſſadeur de Portugal commet un meurtre à Londres, il fait trancher la tête au frère de l'Ambaſſadeur de Portugal, ſans en faire d'excuſe ni à l'Ambaſſadeur ni au Roi; il fit reſpecter le Pavillon Anglois ſur toutes les mers; ſa recommandation fut plus d'une fois utile aux Proteſtans dans les Pays Catholiques, ſoit pour faire ceſſer la perſécution allumée

contre eux, soit pour leur faire pardonner leurs soulèvemens ; il obtenoit tout du Pape, en le menaçant d'envoyer une flotte à Civita-vecchia, & de faire entendre dans Rome le bruit de l'artillerie Angloise.

« Je veux, disoit Cromwel, qu'on » respecte la République Angloise, » autant qu'on a respecté la Républi- » que Romaine. Un bon Roi eût dit : » Je veux que toutes les nations en- » vient le bonheur de la mienne ».

Charles II, ayant envoyé Henri Hyde en Ambassade à Constantinople, Cromwel fit enlever cet Ambassadeur & lui fit trancher la tête comme à un ennemi de la République Angloise. Il est vrai qu'il ne faisoit qu'exercer une espèce de représailles ; quoique toutes les Puissances de l'Europe eussent reconnu la nouvelle République d'Angleterre, Isaac Dorislaus, son Ambassadeur à la Haye, y avoit été assassiné

Ann. 1655.

en 1649 par trente hommes masqués; Antoine Askam, son Ambassadeur en Espagne, avoit aussi été assassiné en 1650, à Madrid, devant la porte de son hôtel, par une troupe d'hommes masqués. On ne pouvoit guères soupçonner de ces deux coups que des partisans de la Maison Stuart. L'Espagne & la Hollande prétendirent avoir fait une recherche exacte, mais inutile des assassins : Cromwel reçut pour lors leurs excuses, parce qu'il avoit, dans ce moment, d'autres affaires; mais dans la suite, il fit la guerre à l'une & à l'autre. On eût dû sans doute ne pas recevoir les Ambassadeurs de Cromwel; mais puisqu'on les recevoit, leur personne devoit être sacrée.

Le Czar Alexis Michaëlo-Witz, père de Pierre I, fut le seul qui, à la faveur de l'éloignement, osa, dit-on, donner à l'Europe l'exemple qu'elle auroit dû suivre. Cromwel lui ayant

envoyé un Ambaſſadeur, Alexis fit dire à ce Miniſtre que *ce n'étoit pas la coutume de la Cour de Moſcovie de recevoir des Ambaſſadeurs de la part des aſſaſſins, des rebelles & des régicides*, & il le fit reconduire juſques ſur la frontière par des Valets de Bourreaux.

C'eſt ainſi que Louis XI avoit refuſé de recevoir des Ambaſſadeurs de Richard III, Roi d'Angleterre : « Je n'en » reçois, dit-il, que des Princes légi- » times, non des uſurpateurs & des » aſſaſſins ». Louis XI étoit mourant & n'avoit plus rien à ménager.

On dit que ſur la réputation de Cromwel, les Synagogues d'Aſie & de quelques autres contrées lointaines, lui envoyèrent une Députation ſous prétexte de quelque projet de commerce, mais en effet pour s'informer s'il n'étoit pas le Meſſie qu'ils attendent. Les Rabbins, qui compoſoient cette Députation, firent ſecrettement des

Raguenet, hiſtoire de Cromvvél. M. Hume.

perquiſitions pour ſavoir ſi Cromwel n'étoit pas d'origine Juive; un libelle intitulé : *Cromwel, lion de la Tribu de Juda*, répandit ſur cette Députation un ridicule, qui obligea Cromwel de congédier les Députés avec mépris.

Recherché par toutes les Puiſſances de l'Europe, Cromwel traitoit avec elles, moitié d'après ſes intérêts, moitié d'après ſes inclinations. La France & l'Eſpagne, qui étoient toujours en guerre enſemble, briguoient à l'envi ſon alliance. La France faiſoit tout pour lui plaire; auſſi-tôt qu'il fut déclaré protecteur, elle lui envoya un Ambaſſadeur, ce fut le Préſident de Bordeaux, dont nous avons des Mémoires. Charles II eut le déſagrément de le voir partir pour cette ambaſſade, & regarda dès-lors la France comme un aſyle qui alloit lui manquer; il offrit de lui-même au Cardinal Mazarin de s'éloi-

gner, & cette offre fut reçue avec joie; Charles choiſit Cologne pour ſa retraite; c'étoit là que le Cardinal Mazarin lui-même s'étoit retiré, lorſqu'il avoit été obligé de céder pour un temps à l'orage; c'étoit là que Marie de Médicis, mère du Roi de France, de la Reine d'Eſpagne, de la Reine d'Angleterre & de la Ducheſſe de Savoye, étoit morte dans la misère douze ans auparavant.

3 Juill. 1642.

Toutes ces lâches avances de Mazarin, à l'égard de Cromwel, étoient aſſez froidement reçues des Anglois; plus la France s'humilioit, plus on ſe plaiſoit à l'humilier encore; les Eſpagnols ayant formé le ſiége de Dunkerque, & des vaiſſeaux François étant venus au ſecours de cette Place, les Anglois, qui n'aimoient pas que d'autres navires que les leurs oſaſſent paroître dans la Manche, attaquèrent les vaiſſeaux François; Mazarin diſſimula

Ann. 1652.

cet affront, & n'en implora que plus humblement l'amitié du Protecteur.

L'Eſpagne n'avoit pas moins que la France négligé Charles I dans ſes malheurs; elle n'avoit fourni aucun ſecours ni à lui ni à ſon fils: & Cardénas, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres, n'avoit point caché ſa partialité pour le Parlement; c'étoient autant de torts heureux dont elle avoit à ſe faire un mérite auprès du Protecteur; mais Cromwel n'aimoit pas l'Eſpagne: il la regardoit comme un pays livré à la ſuperſtition. Quoique tyran, il haïſſoit l'Inquiſition, d'ailleurs le ruſé Mazarin le flattoit mieux que les fiers Eſpagnols; enfin il ſe détermina pour la France & fit une ligue avec elle. Par-là il força enfin l'Eſpagne à prendre le rôle le plus noble, celui de protéger un Roi malheureux, que ſon Pays réprouvoit, que la Patrie de ſa mère abandonnoit. Condé, en com-

bâttant contre ſa Patrie, eut du moins la gloire d'être le défenſeur de ce Roi opprimé ; il fit ce que la France auroit dû faire.

En vertu d'un Traité conclu par Charles II avec le Roi d'Eſpagne & le Gouverneur des Pays-bas Eſpagnols, Charles vint demeurer à Bruxelles avec le Duc de Glocester, le plus jeune de ſes deux frères, que les Anglois avoient envoyé en Hollande après la mort de Charles I. Mazarin pouſſa ſon reſpect ſervile pour Cromwel juſqu'à faire dire au Duc d'Yorck de quitter la France, auſſi-tôt que la ligue avec l'Angleterre fut ſignée. Le Duc d'Yorck ſe retira auſſi dans les Pays-bas.

Charles II ne fut pas pour l'Eſpagne un protégé entièrement inutile : il n'entra point les mains vuides dans cette alliance. Sur un ordre de ſa main, un Régiment Irlandois & quatre au-

tres Régimens compoſés de ſujets des trois Royaumes, quittèrent le ſervice de la France pour celui de l'Eſpagne.

Cromwel, dans l'empreſſement d'illuſtrer ſon Protectorat en enrichiſſant l'Angleterre, jettoit depuis long-temps des regards jaloux ſur les richeſſes que les Eſpagnols poſſédoient dans les Indes; c'étoit le principal motif qui l'avoit armé contre l'Eſpagne; l'aſcendant de l'Amiral Blake & de la Marine Angloiſe lui faiſoit concevoir les plus vaſtes eſpérances; en effet Blake ruina les Eſpagnols par l'enlevement, l'incendie ou la ſubmerſion de leurs galions, tandis que deux autres Amiraux d'Angleterre, Pen & Vénables, ſe dédommageoient par la priſe de la Jamaïque d'avoir manqué une expédition ſur Saint-Domingue.

Sur terre, Turenne ne procuroit pas de moindres avantages aux Anglois que Lockart commandoit dans ſon

armée. Cromwel avoit eu à choiſir d'une clef de la Flandre Eſpagnole ou de la France ; les François lui offroient Mardik & Dunkerque, les Eſpagnols lui offroient Calais ; Cromwel préféra la clef de la Flandre à celle que les Anglois avoient eue ſi long-temps en France ; mais ce partage de conquêtes à faire, auroit pû avoir le ridicule ordinaire de ces ſortes de traités, ſi Turenne n'eût pas commandé l'armée Françoiſe, ou ſi Condé avoit eu dans l'armée Eſpagnole une autorité plus abſolue. Mais Condé ne commandoit pas : il ſervoit ſous Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, & ſous le Marquis de Caracène ; il vit leurs diſpoſitions pour la bataille des
14 Juin 1658. Dunes, & il leur prouva qu'ils alloient être battus ; les Eſpagnols ne daignèrent pas en croire le vainqueur de Rocroi, ou peut-être ils n'osèrent le croire : car, dans la ſituation où ſe

trouvoit Condé, il eſt rare que la confiance ſoit entière de part & d'autre. Les Princes Anglois ſervoient comme volontaires dans l'armée Eſpagnole, & l'on ſait que Condé dit au Duc de Gloceſter : *N'avez-vous jamais vu perdre une bataille ? eh-bien ! vous l'allez voir.* En effet la déroute des Eſpagnols fut prompte & complette : Condé ſeul fit reſpecter ſa retraite. Après une retraite plus belle encore du Grand-Condé devant Arras (25 Août 1654), le Roi d'Eſpagne lui avoit écrit : *J'ai ſu que tout étoit perdu & que vous avez tout ſauvé.* Il auroit dû s'en ſouvenir à l'affaire des Dunes & ſe confier au génie du grand-Condé plutôt qu'à l'inexpérience de ſon fils. La priſe de Dunkerque fut la ſuite de la bataille des Dunes : Mardik avoit été pris l'année précédente ; ces deux Places furent fidélement remiſes aux Anglois par les François, le nom

3 Octobre 1657.

de Cromwel ôtant à Mazarin tout moyen & preſque toute idée d'élude l'exécution de ſa parole.

On a prétendu que Cromwel, après avoir tiré de l'alliance des François ce qu'il en pouvoit attendre, alloit ſe liguer avec les Eſpagnols pour obtenir Calais par le moyen de ces derniers, comme il avoit eu Dunkerque par le ſecours de la France, & avoir ainſi une entrée dans tous les Etats voiſins. Ce projet, au moins très-vraiſemblable & d'après le caractère de Cromwel & d'après les principes de la politique vulgaire, n'eut pas le temps d'être exécuté. Cromwel mourut cette même année.

Le 13 Septembre 1658.

Il eſt d'un bon exemple dans l'hiſtoire & d'une moralité utile que ce tyran, plein de grandeur & de génie, ait été malheureux au milieu de ſes ſuccès & de ſa gloire: il éprouvoit toute la réaction du Machiavelliſme;

l'esprit d'enthousiasme & de fanatisme qu'il avoit fait servir à son élévation, se tournoit contre lui, le torrent des Sectes l'entraînoit ; le jargon mystique, les révélations, les extases étoient devenues les armes de ses ennemis après avoir été les siennes ; il reconnoissoit enfin que la folie & la perversité retombent sur ceux qui les emploient, & qu'il n'y a que la raison dont on n'ait rien à craindre ; les assassins s'élevoient de toutes parts ; à une entrée triomphante que Cromwel faisoit dans Londres, une jeune fille, nommée Gréenvill, dont il avoit tué l'amant dans une bataille, lui tira d'une fenêtre un coup de pistolet : le coup alla blesser le cheval du second fils de Cromwel, nommé Henri, qui marchoit à côté de lui. Cette fille parut ensuite sur le balcon, son pistolet à la main : « C'est moi, dit-elle, qui » ai fait ou plutôt qui ai manqué le

» coup ; j'ai voulu tuer un tigre, &
» je n'ai bleſſé qu'un cheval ».

Raguenet, hiſtoire de Cromvvel, t. 2. Liv. 4.

Les intérêts de Charles II donnoien lieu ou ſervoient de prétexte à de complots criminels; Cromwel lui-mêm s'exagéroit ſes dangers, parce qu'il ſ reprochoit de ſe les être attirés. Condamné par ſa conſcience, cet homme intrépide dans les combats, craignoit tout dans ſa cour; nul tyran n'a porté ſi loin ces précautions effrayantes, qui annoncent l'effroi de celui qui les prend. C'eſt d'après ces détails de défiance qu'une Tradition récente rendoit préſens alors, que Fénelon paroît avoir tracé le ſombre portrait de Pygmalion dans Télémaque (*a*).

(*a*) » Tout l'agite, l'inquiète, le ronge, il » a peur de ſon ombre, il ne dort ni nuit, » ni jour. . . . . On ne le voit preſque jamais ; » il eſt ſeul, triſte, abattu au fond de ſon » Palais. Ses amis même n'oſent l'aborder, » de peur de lui devenir ſuſpects. Une Garde

Les crimes de Cromwel avoient épouvanté sa propre famille. Richard Cromwel, homme de paix autant qu'Olivier étoit homme de sang, s'étoit

---

» terrible tient toujours des épées nues & » des piques levées autour de sa maison. » Trente chambres qui se communiquent les » unes aux autres, & dont chacune a une » porte de fer avec six gros verrouils, sont » le lieu où il se renferme; on ne sait jamais » dans laquelle de ces chambres il couche, » & on assûre qu'il ne couche jamais deux » nuits de suite dans la même, de peur d'y » être égorgé. Il ne connoît ni les doux plaisirs, ni l'amitié encore plus douce; si on » lui parle de chercher la joie, il sent qu'elle » fuit loin de lui, & qu'elle refuse d'entrer » dans son cœur. Ses yeux creux sont pleins » d'un feu âpre & farouche, & ils sont sans » cesse errans de tous côtés; il prête l'oreille » au moindre bruit, & se sent tout ému; il » est pâle & défait, & les noirs soucis sont » peints sur son visage toujours ridé. Il se » tait, il soupire, il tire de son cœur de profonds gémissemens, il ne peut cacher les

jetté aux pieds de ce père cruel, il l'avoit conjuré, les larmes aux yeux, de ne pas imprimer à ſon nom la tache du Régicide & de ne pas expoſer ſa famille aux vengeances terribles qu'un pareil attentat pouvoit amener. Cromwel perdit celle de ſes filles qu'il aimoit le plus, & elle ne lui cacha point qu'elle mouroit de l'horreur d'avoir un père ſi coupable.

Si Cromwel eût ſeulement épargné le ſang de ſon Maître, le vice de ſon uſurpation eût pû être couvert par l'éclat de ſon regne ; c'eſt ſur-tout pour avoir donné ce ſpectacle unique dans les

---

» remords qui déchirent ſes entrailles. Les » mêts les plus exquis le dégoutent ; ſes en- » fans, loin d'être ſon eſpérance, ſont le » ſujet de ſa terreur, il en a fait ſes plus dan- » gereux ennemis, il n'a eu toute ſa vie au- » cun moment d'aſſuré ; il ne ſe conſerve qu'à » force de répandre le ſang de tous ceux qu'il » craint ». (*Télémaque, Liv. 3*)

Annales

Annales du Monde, d'un Roi traîné à l'échafaud par ſes Sujets, que le nom de Cromwel ſera toujours en horreur.

Mais pourquoi s'obſtina-t-il à commettre ce grand crime ? c'eſt qu'il le jugea néceſſaire. Ce fut le fruit d'un ſophiſme Machiavelliſte. L'exemple du Duc de Guiſe, aſſaſſiné par le Roi qu'il avoit chaſſé de ſa Capitale, faiſoit dire aux politiques que, quand on a une fois tiré l'épée contre ſon Roi, il faut en jetter le fourreau, maxime qui fermeroit la porte à toute réconciliation & à toute paix ; on ne voyoit pas que ſi un Roi avoit été aſſaſſiné pour avoir puni par une voie irrégulière & inique un ſujet rebelle, le Roi qu'un Sujet oſoit envoyer à l'échafaud, ne manqueroit jamais de vengeurs qui ſe croiroient tout permis ; cependant Cromwel mourut dans ſon lit, c'eſt-à-dire, qu'il prit des meſures ou juſtes ou heureuſes pour éloigner de lui le fer &

le poiſon dont il fut continuellement menacé ; mais le poiſon du chagrin, du remords & de la crainte le conſumoit lentement, & l'homme le plus robuſte de l'Angleterre ſuccomba dès cinquante-huit ans aux embarras toujours renaiſſans du trône qu'il avoit uſurpé.

Ce qui diſtingue Cromwel des uſurpateurs ordinaires, c'eſt qu'il n'eut jamais recours à l'empoiſonnement ni à l'aſſaſſinat ; ſon arme contre tous ſes ennemis fut le fanatiſme Patriotique & Religieux ; il entreprit de faire périr ſon Roi ſur un échafaud, parce qu'il jugea que le fanatiſme national pouvoit aller juſques là. Mais faire juger un Roi, qui n'a point de Juges, le faire juger par un Tribunal incompétent, même pour un Juſticiable, le faire juger par ſes ennemis, par des gens déterminés à le condamner, ce n'eſt que l'aſſaſſiner avec plus d'inſolence & de ſcandale.

Boſſuet n'a employé pour peindre Cromwel, que les grands traits qui convenoient à ſon ſujet & à ſon genre ; il le fait reſpecter en le rendant odieux. Le fanatiſme barbare de Cromwel, ſa Théologie Puritaine, ſon jargon obſcur & prophétique, fourniroient d'autres traits pour le peindre moins noblement, & ſes manières groſſières, ſes baſſes plaiſanteries, ſa familiarité indécente, reſtes de ſa première éducation, acheveroient de le dégrader. Oraiſ. Funèb. de la Reine d'Angleterre.

En ſignant un papier dans une ſéance du Parlement, il barbouille d'encre le viſage d'un homme qui ſe trouvoit à côté de lui & qui lui rendit ſa plaiſanterie. Quel étoit le papier qu'il ſignoit ? l'arrêt de mort de Charles I.

Dans une aſſemblée des Chefs de la République & de l'armée, où l'on délibéroit ſur les droits reſpectifs de

l'autorité & de la liberté, Cromwel jette en badinant un couſſin à la tête d'un Officier, qui le lui rejette, court ſur lui & le chaſſe de ſon fauteuil.

Quelquefois Cromwel invitoit du monde à dîner, &, auſſi-tôt qu'on s'étoit mis à table, des ſoldats venoient enlever tous les plats; ſa Cour étoit ſans éclat & ſans dignité, la Nobleſſe dédaignoit ou craignoit peut-être de la fréquenter; mais dans cette Cour ſauvage & guerrière on voyoit regner l'économie qui vaut mieux que l'éclat & qui eſt la véritable dignité.

Cromwel raſſemble tous les contraſtes. On trouve à la fois chez lui les viſions d'un illuminé, les fourberies d'un hypocrite, les ridicules d'un pédant, les élans d'une ame forte & ſublime, l'éloquence, tantôt d'un homme d'Etat, tantôt d'un fanatique; la valeur d'un Soldat en-

thouſiaſte, valeur du caractère de celle qui avoit fait autrefois les ſuccès prodigieux de notre Jeanne d'Arc, les talens d'un Général, la gloire d'un Héros, les violences d'un uſurpateur, les vices d'un tyran, les qualités d'un Roi.

On peut être curieux de ſavoir ſi un homme, tel que Cromwel fut capable d'amour & d'amitié. Quant aux amis, on a remarqué qu'il n'en avoit point eus qu'il n'eut ſacrifiés dans l'occaſion. » Cet homme, diſoit Vane, » fait » proviſion d'amis pour avoir des vic» times à immoler au beſoin ».

Il entretint un commerce de galanterie avec la femme du Major-Général Lamberth, l'une des plus belles perſonnes de l'Angleterre. Cette femme étant devenue groſſe pendant une longue abſence de ſon mari, & Lamberth ayant voulu méconnoître l'enfant, on lui allégua une loi qui décide

que, ſi le mari abſent eſt reſté dans le Royaume, quand ſon abſence auroit duré pluſieurs années, l'enfant eſt à lui, parce qu'on préſume qu'étant dans le Royaume, il n'a pu s'empêcher de venir en ſecret voir ſa femme. La même femme préféra depuis le Comte de Hollandt à Cromwel, & Hollandt long-temps après étant tombé entre les mains de Cromwel, dans le cours des guerres civiles, Cromwel eut le plaiſir digne de lui, de faire trancher la tête à un homme qui avoit été autrefois ſon Rival.

On porta le deuil de Cromwel à la Cour de France, Mademoiſelle, fille de Gaſton, Duc d'Orléans, oſa ſeule y paroître en couleur & proteſter par ſon exemple contre cet indigne hommage qu'on rendoit au meurtier du Roi ſon oncle.

Ann. 1659. Lorſque le Cardinal Mazarin & Dom Louis de Haro donnèrent en-

fin la paix à l'Europe par le traité des Pirénées & par le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse fille de Phillippe IV, Charles II vint à Fontarabie pour engager les Espagnols à le faire comprendre dans le traité, mais ce traité étoit déjà conclu ; d'ailleurs les Espagnols n'avoient pas eu assez de succès pour faire la loi, & l'Ambassadeur d'Angleterre Lockart intervenoit au traité pour sa République ; le Cardinal Mazarin n'osa pas même se permettre de voir Charles II, l'ombre de Cromwel épouvantoit encore ce timide Ministre.

Richard Cromwel prit le protectorat par respect pour la mémoire de son père, & l'abdiqua par amour pour le repos.

On sait que le Prince de Conty, frère du grand Condé, rencontrant à Montpellier un Anglois qui voyageoit,

lui parla de ces deux Cromwels ſi différens l'un de l'autre, qui faiſoient alors le ſujet de toutes les converſations ; il vanta beaucoup les talens d'Olivier & ajouta que Richard étoit un miſérable qui n'avoit pas ſu recueillir le fruit des crimes d'un tel père ; c'étoit à Richard qu'il parloit. » Cependant, dit l'Auteur du ſiècle de Louis XIV, » Richard vécut heu- » reux juſqu'à quatre-vingt-dix ans, » & Olivier n'avoit jamais connu le » bonheur.

Après l'abdication de Richard Cromwel, la multitude des ſectes & des factions, les querelles du Parlement & de l'armée jettèrent l'Angleterre dans une telle Anarchie, qu'il n'y avoit plus que le rétabliſſement de Charles II qui pût l'en tirer. Le Général Monk, qui commandoit en Ecoſſe, pénétré de cette vérité, entreprit de rétablir ce Prince, & y parvint en ne

disant son secret à personne, en craignant autant le zèle des amis que l'opposition des ennemis, en ne se confiant pas même à son propre frère, en passant pour ainsi dire à travers tous les partis sans s'y mêler, en les assoupissant & les déconcertant tous par une conduite mystérieuse & impénétrable, qui le menoit à son but & paroissoit l'en éloigner. Il vit luire enfin ce beau jour qu'il avoit préparé, ce jour où Charles II ramené 8 Juin 1660
dans une Patrie si cruelle autrefois pour son père & pour lui-même, n'entendit que des acclamations, ne vit que des larmes de joie, & fut porté en triomphe dans sa Capitale; jour de paix & de tendresse, où cette estimable Nation, éclairée par les événemens, abjura ses fureurs, & reconnut combien l'esprit de guerre & le zèle persécuteur l'avoient égarée & dégradée.

Le Parlement reprit ſa première forme, la Chambre des Pairs fut rétablie, les Evêques y eurent ſéance, la Religion Anglicane prévalut ſur les ſectes modernes, tout rentra dans l'ordre accoutumé. On vit alors pendant quelque temps cette union ſi rare & ſi deſirable du Prince & du Peuple. Charles diſoit au Clergé (& c'étoit même au Clergé Presbytérien.) » Je vous rendrai auſſi heureux que je » le ſuis moi-même; » il diſoit au Parlement: » il m'arrivera auſſi-tôt de » brûler la Grande Charte que d'ou- » blier l'acte d'Amniſtie ». S'il enten- » doit parler de quelque mécontent: » qu'ai-je fait à ce Gentilhomme, diſoit-il: » je veux le connoître, » m'expliquer avec lui, & ſi j'ai tort, » lui faire ſatisfaction ». S'il demandoit de l'argent à ſes peuples dans ſes beſoins, il n'alléguoit que des motifs nobles & intéreſſans, » j'ai

» honte », disoit-il, » de n'avoir pas » le moyen de pourvoir à la subsis- » tance de ces sujets généreux qui se » sont ruinés pour mon père ». Cependant, soit que Charles fût moins reconnoissant qu'il ne vouloit le paroître, soit que ses amis fussent trop exigeans, ceux-ci ne tardèrent pas à se plaindre, ils appelloient l'acte d'Amnistie un acte de pardon pour les ennemis & d'oubli pour les amis.

Charles II, pour se procurer l'appui de la France dans ses malheurs, avoit demandé en mariage au Cardinal Mazarin, une de ses niéces, & avoit essuyé un refus; quand le Cardinal vit quelque apparence au rétablissement de ce Prince, il voulut renouer la négociation, & fut refusé à son tour.

Henriette-Marie, après tant de douleurs, eut la consolation de voir son fils, solidement affermi sur ce

trône, d'où elle avoit été précipitée ; elle reſſerra ſes nœuds avec la France, en mariant avec Monſieur, Duc d'Orléans, ſecond fils de Louis XIII, la dernière de ſes filles, cette célèbre Henriette-Anne, le plus bel ornement de la Cour de Louis XIV, la plus parfaite image de ſa Biſayeule Marie Stuart par les graces de la figure & de l'eſprit, par ſes vertus tendres & touchantes, par ſon deſir & ſon art de plaire & même par ſa fin déſaſtreuſe. Son ſouvenir eſt encore préſent à tous les cœurs dans la relation attendriſſante que Madame de la Fayette nous a donnée de la mort de cette Princeſſe & dans ce grand monument d'Eloquence que Boſſuet a conſacré à ſa gloire. Elle fut, tant qu'elle vécut, le lien de la France & de l'Angleterre.

Mémoire du Chevalier Dalrymple.

Mazarin ne jouit pas long-temps du Miniſtère plus calme & plus heu-

reux que la paix lui promettoit ; il mourut le 9 Mars 1661.

Ce Miniſtre qu'on a tant comparé avec Richelieu, avoit ſans doute moins d'étendue d'eſprit, moins d'élévation dans l'ame, moins d'énergie dans le caractère. L'un gouvernoit par la force, l'autre par l'adreſſe, aucun par la raiſon ni par la juſtice ; l'un accabloit ſes ennemis, l'autre les trompoit ; l'un commandoit, l'autre négocioit. Si l'on examine de quelle utilité ils ont été au monde, & qu'on les compare ſous ce point de vue, il vaut certainement mieux avoir appaiſé des troubles que d'en avoir fait naître, il vaut mieux avoir terminé la guerre de trente ans que de l'avoir entretenue ; la paix de Weſtphalie & celle des Pirénées ſont deux époques qui élevent Mazarin au deſſus de Richelieu & de la foule des Miniſtres. Tant de droits réglés par le traité

Ann. 1648.
Ann. 1659.

de Weſtphalie, la Souveraineté des Païs-Bas irrévocablement reconnue, la liberté de l'Allemagne, l'indépendance de ſes Princes aſſurées, & le Code Germanique fondé pour l'avenir ſur cette baſe ſolide ; la Rivalité des Maiſons de France & d'Autriche ſuſpendue par le traité des Pirénées ; de nouveaux nœuds formés entre ces deux Maiſons, & par l'effet de ces nœuds la ſucceſſion d'Eſpagne préſentée de loin à la France qui la recueillit dans la ſuite ; ces monumens de paix valent bien l'honneur d'avoir inventé des moyens nouveaux ou rénouvellé des moyens anciens de troubler l'Europe.

Mazarin s'étoit annoncé de bonne heure pour un Miniſtre de paix. Le trait ſuivant devroit immortaliſer plus que des victoires. En 1630 les François & les Eſpagnols étoient près d'en venir aux mains dans les envi-

rons de Caſal ; Mazarin s'élance entre les deux armées, les arrête, les ſépare, & par une négociation heureuſe, au moins pour le moment, fait conclure une trève ſous la médiation du Duc de Savoye dont il étoit l'envoyé. Ce fait a été trop peu célébré dans l'hiſtoire, on a preſque oublié que Mazarin, dans cette occaſion éclatante a épargné le ſang des hommes, on ſe ſouvient ſeulement qu'il les trompoit ; on lui en a même fait un mérite, & Dom Louis de Haro a paru avancer un Paradoxe, en obſervant que Mazarin avoit un grand défaut en politique, celui de vouloir toujours tromper.

On a auſſi beaucoup vanté Richelieu d'avoir abaiſſé les Grands & les Corps intermédiaires. La preuve qu'il ne les avoit point abaiſſés, c'eſt la guerre de la fronde, & la foibleſſe des motifs apparens qui la firent naî-

tre. Quelques Edits Burſaux peu onéreux, éxigés d'ailleurs par les conjonctures, auroient-ils excité une ſi violente tempête contre un Miniſtre doux & modéré, ſi une multitude d'autres impôts établis dès le temps du Cardinal de Richelieu & l'inéxactitude dans les payemens, fruits d'une guerre longue & ruineuſe, n'avoient aigri depuis long-temps les eſprits? Les troubles de la Fronde n'éclatèrent que ſous Mazarin, mais Richelieu en avoit fourni & développé le germe; Mazarin ſans avoir eu le tort de les exciter, eut le talent de les diſſiper, il eut le bonheur de triompher deux fois de la haine publique, qu'il n'avoit pas méritée.

Nous ne voyons pas non plus que les violences du Cardinal de Richelieu ayent produit d'autre effet que celui qu'elles ont coutume de produire, c'eſt à dire la haine, la ré-

volte, les conjurations ; s'il fit couler le ſang de la Nobleſſe ſur les échafauds, pour qu'il ceſſât de couler dans les guerres civiles, l'intention fut bonne, mais le moyen mal choiſi. Qu'ont produit tant de ſupplices éclatans, parmi leſquels il y en eut de notoirement injuſtes, tels que celui du Maréchal de Marillac, & celui de Saint-Preuil (*a*) ? Les conjurations

(*a*) On ſait que le crime du Maréchal de Marillac & de Saint-Preüil, fut d'avoir déplu, l'un au Cardinal de Richelieu, l'autre au Maréchal de la Meilleraye, parent, ami & créature du Cardinal.

Nous ne mettons point au nombre de ces victimes innocentes de la politique & de la vengeance, François-Auguſte de Thou, parce qu'il paroît trop chargé par les différens actes recueillis dans les Mémoires de Montréſor, dans le Journal du Cardinal de Richelieu, & ſur-tout dans le quatrième tome des Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Litterature de M. l'Abbé d'Artigny, & parce qu'après

ont-elles ceſſé pendant la vie de Richelieu ? Le ſupplice du Comte de

---

avoir nié dans tous ſes interrogatoires, qu'il eût eu aucune connoiſſance du voyage de Fontrailles en Eſpagne & du Traité conclu avec les Eſpagnols par Monſieur, par Cinq-Mars & le Duc de Bouillon, il finit par avouer à ſa confrontation avec Cinq-Mars, qu'il avoit appris par Fontrailles lui-même l'exiſtence de ce Traité, & que Cinq-Mars la lui avoit depuis confirmée. Cette variation, les liaiſons de de Thou avec les Conjurés, ſes démarches auprès d'eux pendant le cours de cette affaire, les rendez-vous qu'il ménageoit entr'eux avec beaucoup de myſtère, leurs conférences, dont il paroît ne s'être éloigné ou abſenté que pour pouvoir dire qu'il n'avoit pas ſçu ce qui s'y traitoit, toutes ces circonſtances le rendent au moins très-ſuſpect, quoiqu'elles puiſſent s'expliquer en partie par un point qui eſt demeuré conſtant au Procès ; c'eſt que de Thou n'approuva jamais le Traité avec l'Eſpagne & ne ceſſa d'en détourner Cinq Mars, mais ſans vouloir le dénoncer.

Au reſte, nous croyons qu'on doit peſer avec attention l'apologie que Pierre du Puy

Chalais, la mort trop prompte du Maréchal d'Ornano dans la prison n'em-

---

a faite de cet infortuné Magistrat, & qui termine le quinzième volume de la traduction Françoise, *in*-4°. de l'Histoire du Président de Thou son père; car, s'il est vrai qu'on ait falsifié les actes du Procès, s'il est vrai qu'on ait supprimé une Lettre, par laquelle Monsieur rétractoit ce qu'on lui avoit fait dire dans sa déclaration, sur la connoissance qu'avoit eue de Thou du Traité fait avec l'Espagne & sur les démarches qu'il avoit faites auprès du Duc de Beaufort, pour l'engager dans ce complot; s'il est vrai que le Chancelier Séguier, entièrement vendu au Cardinal, ait rédigé la déclaration, seul avec Monsieur, hors de la présence des autres Commissaires; s'il est vrai que le Chancelier ayant averti le Cardinal qu'il n'y avoit point de charges suffisantes contre de Thou, le Cardinal ait répondu: *N'importe, il faut qu'il meure;* s'il est vrai que le Prince de Condé ayant voulu, à la sollicitation du Chancelier, disposer le Cardinal à permettre qu'on usât de quelque indulgence envers de Thou, le Car-

pêchèrent point les Grands d'entrer dans toutes les cabales qui ſe for-

---

dinal ait encore répondu : *Monſieur le Chancelier a beau dire, il faut que M. de Thou meure ;* s'il eſt vrai qu'en conſéquence le Chancelier ait employé l'intrigue & l'autorité pour porter le Procureur-Général & les Juges à la rigueur ; toutes allégations avancées & répétées par-tout dans l'Ouvrage de du Puy, ce ſeroient ſans doute de puiſſans préjugés de l'innocence de M. de Thou, ce ſeroient au moins d'énormes irrégularités de la part de ſes Juges.

On ne peut trop peſer encore ce que dit du Puy ſur l'abus de donner force de preuve à la dépoſition d'un témoin, accuſé, coupable & non confronté, quelle que puiſſe être la qualité du témoin, il faut examiner auſſi la diſcuſſion détaillée que fait le même du Puy de la Loi *Quiſquis ad legem Jul. Majeſt.*, de la loi de Louis XI, rapportée par Laubardemont, & des ſentimens des Juriſconſultes ſur ces objets.

Il faut avouer cependant que cet Ouvrage de du Puy contient bien des déclamations contre le Cardinal de Richelieu, & qu'on y trouve

moient à la Cour contre le Cardinal de Richelieu & de ſervir en toute

---

des imputations bien étranges. Comment ajouter foi, par exemple, au trait ſuivant? » On » ſait & très-certainement qu'il (Richelieu) » avoit fait inſtance par le Cardinal Bagni, » d'obtenir, ſous le nom du Roi, un Bref du » Pape pour faire mourir ſans charge de conſ- » cience des perſonnes dans les priſons par » des voies ſecrettes, ſans forme ni figure de » Procès, contre leſquelles il n'y auroit » point de preuves ſuffiſantes pour les faire » mourir en Juſtice, ce qui lui fut dénié avec » horreur de Sa Sainteté, & avec cette conſi- » dération qu'il plaignoit grandement le Roi » & la France d'être entre des mains ſi bar- » bares & ſi cruelles ».

Obſervons au reſte que ce fait ſi incroyable eſt rapporté auſſi comme inconteſtable dans les Mémoires de Montchal, Archevêque de Toulouſe, tom. I. *pag.* 19.

Quant à la maxime que du Puy attribue dans le même endroit à Richelieu, ſavoir : » *qu'un Favori, qu'un Miniſtre, ne périt jamais* » *pour faire trop de mal, mais pour n'en faire*

occaſion la haine que la Reine-Mère & Monſieur avoient conçue pour ce Miniſtre. La Journée des Dupes *(a)*, la deſtitution du Garde des Sceaux de Marillac, la détention du Maréchal & ſon procès ſuivi de ſon ſupplice, la fuite de la Reine-Mère à Bruxelles, la retraite de Monſieur en Lorraine, tous ces violens effets de la vengeance de Richelieu ne firent que préparer la défection du Maréchal de Montmorenci.

Le ſupplice de ce Seigneur, cou-

» *pas aſſez* », il paroît qu'en effet elle a dirigé toute la conduite de ce Miniſtre ; mais nous croyons pouvoir aſſûrer que cette maxime trompera tous ceux qui auront le malheur de l'adopter.

(*a*) On appella ainſi le jour où la Reine Mère & les Marillacs furent ſacrifiés au Cardinal de Richelieu, dont la perte paroiſſoit aſſûrée.

pable à la vérité, mais si vaillant (*a*), si intéressant, si généreux (*b*), si digne de grace (*c*) par les services de ses

(*a*) Saint Preüil, interrogé après le combat de Castelnaudari, s'il n'avoit pas vu le Duc de Montmorenci attaquer les armes à la main l'Armée Royale, répondit : *que la poussière & la fumée du canon l'avoient empêché de le bien reconnoître, mais qu'ayant vû un seul homme attaquer une armée, percer cinq rangs des ennemis, & porter la mort & la terreur par-tout où il tournoit ses pas, il avoit bien connu que ce ne pouvoit être un autre que le Maréchal Duc de Montmorenci.*

(*b*) Montmorenci tenant les Etats du Languedoc, gagna un jour au jeu dix mille écus d'un seul coup. Un pauvre Gentilhomme qui le regardoit jouer, dit tout bas : *Un pareil coup me mettroit bien à mon aise, moi & toute ma famille.* » Cette somme est à vous, dit le Duc de » Montmorenci qui l'entendit, *je serois bien* » *honteux d'avoir manqué de faire la fortune d'un* » *homme tel que vous, pour si peu de chose* ».

(*c*) Les Juges sont obligés de suivre la Loi dans toute sa rigueur, & de se renfermer dans

pères, par les ſiens, par ſes talens, par ſes vertus, ſuſcita de nouveaux vengeurs ; Puylaurens entraîna Mon-

---

l'objet ſoumis à leur déciſion ; ils déclarent que la Loi inflige telle peine pour tel crime, & que l'accuſé eſt dans le cas de la Loi. La Loi eſt inflexible, elle n'a égard ni aux circonſtances étrangères, ni aux conſidérations perſonnelles, le crime eſt commis, il ſuffit, la Loi punit, & le Juge eſt l'organe de la Loi. La Juſtice du Prince n'eſt point ainſi bornée, elle embraſſe tous les temps, évalue toutes les circonſtances, tient compte des ſervices, & fait toutes les compenſations convenables. C'eſt pour exercer cette juſtice dans toute ſon étendue que le Prince a le privilége de faire grace. Cette noble, cette heureuſe prérogative du Trône ne doit point être exercée au haſard ; toute grace du Souverain doit être une juſtice. Quand le Souverain pardonne à un coupable convaincu, il déclare que le crime de cet homme étoit ou affoibli par les circonſtances, ou réparé d'avance par ſes ſervices, ou racheté par ſes vertus. A tous ces titres, le Maréchal de Montmorenci & M. de

ſieur

ſieur dans de nouvelles révoltes, & après avoir été tour-à-tour récompenſé de les avoir ſuſpendues & puni

---

Thou, ſi l'on veut que ce dernier fût coupable, auroient dû obtenir leur grace de Louis le Juſte.

» *Monſeigneur*, diſoit un Magiſtrat ſévère » au Duc de Bourbon Louis II, *vous verrez* » *ici bien des coupables, voici le regiſtre de leurs* » *crimes. Chauveau*, répondit le Duc, en jet» tant le regiſtre au feu, *avez-vous auſſi tenu* » *regiſtre des ſervices qu'ils m'ont rendus* » ?

Ce mot tendre & ſublime nous montre la différence de la juſtice du Prince, & de celle du Juge. La première *tient regiſtre des ſervices rendus.*

Les Rois ne peuvent trop méditer ces beaux vers que dit Aſſuérus dans Eſther :

O d'un ſi grand ſervice oubli trop condamnable !
Des embarras du Trône effet inévitable !
De ſoins tumultueux un Prince environné,
Vers de nouveaux objets eſt ſans ceſſe entraîné.

de les avoir entretenues, il mourut à la Baſtille, lieu ſi ſuſpect alors, & qui voyoit trop ſouvent & trop bruſquement mourir les ennemis de Richelieu.

Puylaurens eſt au nombre de ſes victimes; Puylaurens eut auſſi des vengeurs. Les complots contre le Cardinal croiſſoient avec ſes violences; on

---

L'avenir l'inquiète, & le préſent le frappe,
Mais plus prompt que l'éclair le paſſé nous échappe;
Et de tant de mortels à toute heure empreſſés
A nous faire valoir leurs ſoins intéreſſés,
Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle,
Prennent à notre gloire un intérêt fidèle,
Du mérite oublié nous faſſent ſouvenir,
Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut punir.
Ah! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance,
Qu'un ſi rare bienfait à ma reconnoiſſance!

ne s'en tint plus à de simples cabales, on attenta directement à sa vie. Le Comte de Soissons, Montrésor, Saint-Ibal alloient délivrer Monsieur de cet implacable ennemi, si Monsieur lui-même n'eût retenu leurs bras par l'horreur que lui inspira, au moment de l'éxécution, le crime de verser le sang d'un Prêtre.

Urbain Grandier brûlé vif pour Magie, Grancey & Praslin mis à la Bastille pour de mauvais succès à la guerre, le Duc de la Valette décapité en effigie pour le même sujet, tandis que le Cardinal de la Valette son frère, nommé par le Duc d'Epernon leur père *le Cardinal Valet*, servoit Richelieu & à la Cour & à l'armée, toutes ces violences juridiques, toujours exercées par des commissions, aigrissoient encore les esprits; la Cour des Aides de Paris & le Parlement de Rouen interdits, le Parlement de

Paris menacé, l'intrépide & vertueux Molé, Procureur-Général, décrété, tous ces coups d'autorité révoltoient plus qu'ils n'effrayoient, & tous les ennemis de Richelieu avoient pour eux la faveur publique.

Le Comte de Soiſſons, joint aux Ducs de Guiſe & de Bouillon, lui fit ouvertement la guerre. Vainqueur à la Marfée, il fut aſſaſſiné après la Bataille par un Emiſſaire du Cardinal, au moment où ſa victoire alloit peut-être opérer une grande révolution.

Le 6 Juillet 1641.

Ces événemens arrivoient l'année d'avant la mort du Cardinal, & l'eſprit de faction, loin d'être étouffé par tant de ſupplices & de violences, étoit plus animé que jamais, il pourſuivit le Cardinal juſqu'au tombeau ; la conjuration de Cinq-Mars fut la dernière qu'il eut à punir, trois mois avant ſa mort, & ſi dans ce

dernier intervalle on ne vit point éclater de conjuration nouvelle, c'eſt que dans l'état de dépériſſement où on le voyoit, la haine même ſe repoſoit ſur la nature du ſoin de le détruire.

On a donc eu tort de dire qu'il avoit ſoumis les Grands, il n'avoit fait que les irriter & les rendre plus mutins, c'eſt l'effet de la violence. Si le doux & timide Mazarin, qui eut le malheur de les trouver dans cette diſpoſition, contribua en quelque choſe aux ſoulévemens arrivés ſous ſon Miniſtère, ce fut par quelques coups d'autorité qu'il voulut faire à l'imitation de Richelieu; ce fut auſſi par ſon inclination à tromper; car, après la violence, c'eſt la fourberie qui déplaît le plus aux hommes.

La Nobleſſe avoit été indocile & remuante ſous Philippe de Valois & ſous le Roi Jean, qui avoient les

premiers donné l'éxemple de faire couler le ſang des Nobles ſur les échafauds, même ſans obſerver les formalités de la Juſtice ; Charles V par ſa ſageſſe & ſa douceur la fit rentrer dans le devoir. Livrée aux furies ſous l'Anarchie du regne de Charles VI, elle redevient paiſible lorſque ſous Charles VII le Gouvernement ſe rétablit & ſe perfectionne ; on la revoit indocile & remuante ſous Louis XI qui joignoit la violence à la fourberie ; mais dans quel temps la vit-on jamais plus ſoumiſe & plus fidelle que ſous Louis XII & François I ? c'eſt que ces Princes aimoient leur Nobleſſe & la traitoient avec les diſtinctions qui lui ſont dûes, c'eſt qu'ils agiſſoient avec franchiſe & gouvernoient avec douceur. Sous les derniers Valois, le fanatiſme, la perſécution, l'eſprit de la Ligue replongèrent la Nobleſſe ou plutôt la Na-

tion entière dans la révolte ; la clémence & les vertus de Henri IV avoient calmé ces tempêtes ; Richelieu par une erreur qui étoit plus de son caractère que de son esprit, ramena les voies violentes, & voulut regner par la crainte ; des troubles toujours croissans furent les fruits de cette politique. Ceux qui ont prétendu la justifier, sont partis d'une supposition absolument fausse, ils ont jugé que la rigueur étoit nécessaire, parce qu'ils ont supposé qu'elle avoit été efficace, idée démentie par l'histoire entière du Ministère de Richelieu, depuis la conjuration de Chalais jusqu'à la conjuration de Cinq-Mars.

C'est sur-tout par l'amour des Lettres que le Cardinal de Richelieu est supérieur à l'indifférent Mazarin, qui n'amoit que la fortune. Quand on compteroit pour rien les ouvrages

que Richelieu a compoſés ou qu'on lui attribue, il lui reſteroit l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, ſource d'émulation, récompenſe & encouragement à la fois pour les travaux Littéraires. L'homme de Lettres, dès le premier pas qu'il fait dans la carrière, fixe ſes regards ſur le but & s'anime à cette vue, il fait des efforts dont il eût été incapable ſans cet objet d'ambition. Parvenu à ce terme, il a encore à juſtifier le jugement de ſes Pairs, à leur prouver ſa reconnoiſſance, à étendre la gloire de ſon corps par de nouvelles productions. Il n'y avoit qu'un Miniſtre plein de lumières, qui pût ſaiſir tous les avantages réſultans de ce mêlange de Gens de Lettres & de Gens de la Cour également choiſis, mêlange qui flatte & honore les uns & les autres, qui entretient à la Cour le goût du ſavoir, qui donne aux Gens de Lettres plus

de politeſſe, plus d'aménité, un tact plus fin, un goût plus ſûr; c'étoit ſur-tout bien connoître l'eſprit des lettres & l'eſpèce de liberté dont elles ont beſoin que d'établir une égalité parfaite entre tous les membres de cette Société Littéraire. Charlemagne, Saint-Louis, François I, Charles IX avoient eu l'idée d'une pareille inſtitution, mais l'honneur de l'avoir remplie appartient à Richelieu, & ce fut lui qui fit naître à Charles II Roi d'Angleterre, l'idée de fonder, l'année même de ſon rétabliſſement, la Société Royale de Londres.

Le Cardinal de Richelieu a établi l'Imprimerie Royale, il avoit formé le projet, éxécuté depuis ſous la Régence de M. le Duc d'Orléans, de rendre l'inſtruction gratuite dans l'Univerſité; il reſte un monument précieux du Cardinal Mazarin, c'eſt le

Collége & la Bibliothèque qui portent ſon nom.

Richelieu s'étoit principalement propoſé pour modèle l'inflexible ſévérité de Ximenès, Mazarin la ſoupleſſe artificieuſe de Ferdinand le Catholique.

L'ambition de Richelieu ſe portoit à tous les objets ; il vouloit être tantôt Patriarche des Gaules, tantôt Electeur de Tréves, tantôt Régent du Royaume après Louis XIII qu'il voyoit mourant, ſans voir qu'il l'étoit lui-même davantage (*a*). Il avoit auſſi l'ambition d'être canoniſé. Il paroît que le dernier but de l'ambition de Mazarin étoit d'acquérir des richeſſes, Richelieu vouloit être riche pour être puiſſant, Mazarin vouloit être puiſſant pour être riche.

Richelieu & Mazarin eurent tous

(*a*) Richelieu mourut le 4 Décembre 1642, Louis XIII le 14 Mai 1643.

deux le ridicule de vouloir uſurper la gloire d'autrui dans un genre qui leur étoit étranger. Richelieu vouloit que Corneille lui cédât la Tragédie du Cid, Mazarin que Turenne lui cédât la victoire des Dunes & la campagne de 1654.

On a écrit que le Cardinal de Richelieu avoit les organes de l'entendement doubles; c'eſt aux Anatomiſtes à décider ſi ce fait eſt bien d'accord avec les loix de la Phyſique, & ſi l'effet de cette eſpèce de monſtruoſité ſeroit de procurer cette étendue & cette force de génie, que les ennemis même du Cardinal de Richelieu n'ont pu lui refuſer.

Fin du troiſième Volume.

Peter Elmsly.